

**Faculté de droit et de criminologie
École de criminologie**

L'écriture autobiographique chez les *mamans concernées* belges

Recherche sur les enjeux de la rédaction
autobiographique - Lecture de quatre récits de vie

Auteur : Juliette MASSON

Promoteur : Fabien CARRIÉ

Année académique 2019-2020

Master en criminologie à finalité spécialisée : criminologie de
l'intervention

L'écriture autobiographique chez les
mamans concernées belges

Recherche sur les enjeux de la rédaction
autobiographique – Lecture de quatre récits
de vie

Auteur : Juliette MASSON

Promoteur : Fabien CARRIÉ

Année académique 2019-2020

Master en criminologie à finalité spécialisée : criminologie de
l'intervention

Le plagiat, fût-il de texte non soumis à droit d'auteur, entraîne l'application de la section 7 des articles 87 à 90 du règlement général des études et des examens.

Le plagiat consiste à utiliser des idées, un texte ou une œuvre, même partiellement, sans en mentionner précisément le nom de l'auteur et la source au moment et à l'endroit exact de chaque utilisation*.

En outre, la reproduction littérale de passages d'une œuvre sans les placer entre guillemets, quand bien même l'auteur et la source de cette œuvre seraient mentionnés, constitue une erreur méthodologique grave pouvant entraîner l'échec.

* À ce sujet, voy. notamment <http://www.uclouvain.be/plagiat>.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à ce mémoire, de par leurs encouragements, leurs conseils ou simplement par leur présence à mes côtés.

Je remercie particulièrement mon promoteur, Monsieur Fabien Carrié, pour son encadrement efficace, sa disponibilité, ses encouragements, ses nombreux conseils avisés et ses recommandations pertinentes.

Je remercie également Madame Fabienne Brion pour son aide dans les premières étapes de la rédaction de ce mémoire et plus spécialement pour son soutien et ses idées lorsque j'ai voulu changer de sujet de mémoire.

Merci à Nadine Rosa Rosso pour le temps qu'elle a consacré à répondre à mes questions et pour avoir fait son possible pour m'aider à contacter plusieurs mamans courage belges.

Finalement, je remercie ma famille et mes amis qui m'ont soutenue durant cette période de rédaction et tout au long de mes études, à Namur et à Louvain-la-Neuve. Un grand merci tout particulier à ma maman et mon frère pour avoir relu mon travail et m'avoir permis d'en améliorer la qualité.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
1. Autobiographie et construction.....	9
2. Autobiographie et vérité.....	11
3. Plan du travail	13
CHAPITRE 1 : QU'EST-CE QUE L'AUTOBIOGRAPHIE ?	14
1.1. Origines de l'autobiographie	14
1.2. Caractéristiques de l'autobiographie.....	15
CHAPITRE 2 : MOTIVATIONS DE L'ÉCRITURE AUTOBIOGRAPHIQUE.....	21
2.1. Fonction hagiographique	21
2.1.1. <i>Visée éducative</i>	22
2.1.2. <i>Légitimation ou valorisation personnelle</i>	23
2.2. Fonction de témoignage	26
2.2.1. <i>Visée d'évolution sociale</i>	27
2.2.2. <i>Visée médico-légale</i>	29
2.2.3. <i>Sensibilisation des lecteurs</i>	30
2.2.4. <i>Répondre aux interrogations des proches</i>	33
2.2.5. <i>Rétablir la vérité</i>	35
2.2.6. <i>Commémoration</i>	38
2.3. Fonction thérapeutique	43
2.3.1. <i>Faire face à un traumatisme</i>	44
2.3.2. <i>Construction de son identité</i>	47
2.4. Conclusion.....	49
CHAPITRE 3 : FREINS À L'ÉCRITURE AUTOBIOGRAPHIQUE	51
3.1. Les sujets tabous.....	52
3.2. Le manque d'écoute	54
3.3. L'incompréhension.....	56
3.4. Le sentiment de honte.....	57
3.5. L'horreur vécue.....	61
3.6. La mémoire lacunaire	61
3.7. La peur de revivre un traumatisme	62
3.8. Conclusion.....	64
CHAPITRE 4 : ANALYSE DES RÉCITS AUTOBIOGRAPHIQUES	65

4.1.	Motivations à écrire un récit autobiographie	66
4.1.1.	Fonction de témoignage	66
4.1.1.1.	Appeler les parents dans la même situation à se regrouper.....	67
4.1.1.2.	Rétablir sa propre vérité.....	74
4.1.1.3.	Montrer un autre visage de leur enfant et de ses motivations	80
4.1.1.4.	Rappeler que la radicalisation peut concerner toute famille	85
4.1.1.5.	Visée de sensibilisation	91
4.1.1.6.	Commémoration.....	94
4.1.2.	Fonction thérapeutique	96
4.1.2.1.	Survivre à un traumatisme	96
4.1.2.2.	Adresse à l'enfant pour extérioriser la douleur	99
4.1.2.3.	Demander le droit au chagrin.....	100
4.2.	Freins à l'écriture autobiographique	101
4.2.1.	La peur du jugement	101
4.2.2.	La douleur de revivre le traumatisme	101
4.2.3.	L'horreur vécue	102
4.3.	Conclusions analytiques.....	102
	CONCLUSIONS GÉNÉRALES ET PROLONGEMENTS.....	107
	BIBLIOGRAPHIE	111
	ANNEXES.....	114

INTRODUCTION

« Le bonheur est parti avec toi »,
« À travers mes souvenirs et mes larmes. Lettre à mon fils »,
« Voir le Chaam et Mourir »,
« Maman, entends-tu le vent ? ».

Dans ces livres, quatre mamans belges racontent leur expérience suite au départ de leurs enfants pour le djihad. La première à publier son autobiographie est Samira Laakel, en 2015. Dans *Le bonheur est parti avec toi*, elle parle du départ inattendu de sa fille en Syrie et de son combat pour la faire revenir en Belgique (Laakel, 2015). Ensuite, dans *À travers mes souvenirs et mes larmes. Lettre à mon fils*, Fatima Kaddour parle du départ de son fils en Syrie, des perquisitions dont elle a fait l'objet, ainsi que du jour où elle a appris le décès de son enfant, le 13 novembre 2015 (Kaddour, 2017). En février 2020, un troisième livre est publié. Il s'agit de *Voir le Chaam et Mourir*, dans lequel Yasmeeen Albaldah raconte d'abord le départ d'un de ses fils pour la Syrie, son combat personnel pour le retrouver et tenter de le ramener en Belgique, puis le départ de son deuxième fils et la mort de ceux-ci (Albaldah, 2020). Ces trois livres ont été publiés chez Antidote, une maison d'édition indépendante belge voulant donner « la voix à ceux et celles qui ne sont pas entendus dans les médias traditionnels et politiques » (antidote-publishers.be). Dans le quatrième livre, *Maman, entends-tu le vent ?*, Saliha Ben Ali raconte son histoire, depuis son enfance jusqu'au jour où elle a appris le décès de son fils en Syrie (Ben Ali, 2018). D'autres parents ont choisi l'écriture autobiographique pour raconter leur histoire après le départ d'un enfant en Syrie.

Parmi les quatre mamans précitées, trois ont publié leur histoire par l'intermédiaire du groupe de parole belge des Mamans concernées, devenu ensuite groupe des Parents concernés. Ce groupe de parole a été créé en avril 2013, par quelques mères et Nadine Rosa Rosso, enseignante bruxelloise, ancienne secrétaire générale du Parti du Travail de Belgique et membre du comité éditorial des éditions Antidote. C'est à la suite du départ de deux jeunes qu'une enseignante contacte Nadine Rosa Rosso afin de venir en aide aux deux mamans dont les enfants ne sont pas revenus à la maison. Dans un premier temps, les mamans se rassemblent pour échanger, pour tenter de faire revenir les enfants et pour empêcher que d'autres ne partent. Voyant que certaines mamans ont déjà commencé à écrire leur ressenti, Nadine Rosa Rosso propose à celles qui le souhaitent

d'écrire leur histoire qu'elle se chargerait d'éditer. Cette ancienne professeure de français en promotion sociale est persuadée que les gens qui veulent écrire en sont capables.

Le contrat avec ces femmes est que rien de ce qu'elles écriront ne sera changé, mis à part au niveau de l'orthographe ou de la ponctuation. Elles sont les seules à choisir ce qu'elles écrivent et la manière dont elles le font. C'est une façon, selon Nadine Rosa Rosso, de faire en sorte que la parole soit réellement rendue aux mamans et qu'elles puissent raconter leur histoire telle qu'elles l'ont vécue.

Au sein du groupe de parole, toutes les mamans n'ont pas vécu la même chose. Certaines ont perdu leur enfant très vite ; d'autres l'ont cru mort puis l'ont su vivant ; certaines ont vu leurs enfants revenir ; d'autres encore ont appris la naissance de petits-enfants en Syrie, etc. Malgré les différences, ce groupe est pour ces femmes une occasion de se rencontrer, de se rassembler, de se soutenir. Il s'agit d'un endroit où elles peuvent discuter avec d'autres personnes qui écoutent et qui comprennent ce que chacune traverse. Des visites policières, des interrogatoires, la suspicion au sein même de la communauté, de la part des forces de l'ordre ou de toute la population, toutes ces femmes vivent des épreuves similaires malgré tout et ont besoin de les partager.

Un autre but de ce groupe de parole a aussi été de travailler pour proposer des solutions au départ des enfants et de faire entendre ces idées au sein des instances de décision. En Belgique, plusieurs associations travaillent pour le rapatriement des enfants et des petits-enfants ou sur l'accompagnement aux familles et la sensibilisation, notamment l'asbl *SAVE Belgium*, créée par Saliha Ben Ali suite au décès de son fils en Syrie, ainsi que l'asbl *Jihad van de moeders* à Anvers.

Pour Nadine Rosa Rosso, le but de ce groupe est principalement de faire entendre un point de vue rarement pris en compte. Selon elle, pour comprendre le phénomène du terrorisme, il ne suffit pas d'étudier les faits. Il est aussi fondamental d'entendre les personnes qui sont directement concernées, qui sont touchées de l'intérieur par le phénomène, afin de sortir des clichés entourant cette thématique. Il y a donc un aspect sociétal à ces témoignages. C'est une manière de montrer qu'il n'y a pas de signes avant-coureurs, ni de profil type de djihadiste et que les parents n'ont pas à ressentir de la culpabilité pour n'avoir pas empêché leurs enfants de partir.

C'est d'ailleurs en ayant entendu les histoires de chacune des mamans que Nadine Rosa Rosso s'est rendu compte que les histoires relayées par les médias n'étaient pas l'unique réalité et qu'il fallait laisser les mamans raconter la situation comme elles l'ont vécue de l'intérieur. Elle voyait au travers des témoignages qu'il y avait un désir chez ces mamans de faire connaître leur enfant tel qu'elles le connaissaient et non pas seulement comme *djihadiste*.

Dans ce travail, nous allons tenter d'identifier les différents objectifs des auteurs qui se lancent dans un projet de rédaction d'un récit autobiographique. Nous nous intéresserons également aux freins qui peuvent les décourager ou les stopper dans leur projet. Nous nous pencherons plus particulièrement sur les *mères courage* belges ayant écrit un récit autobiographique. Appelées comme cela par la fondatrice du groupe de parole des Mamans concernées, les *mères courage* sont des mamans ayant un ou plusieurs enfants partis faire le djihad en Syrie.

Concrètement, la question de recherche à la base de ce mémoire pourrait être formulée comme ceci : quelles sont les raisons qui peuvent pousser une mère belge, dont au moins l'un des enfants est parti pour faire le djihad en Syrie, à se lancer dans l'écriture d'un récit de type autobiographique et quelles sont les difficultés d'une telle entreprise qui peuvent freiner une personne dans la réalisation d'un tel projet ?

Plusieurs ateliers d'écriture autobiographique sont organisés dans d'autres cadres ou proposés pour d'autres groupes de personnes. C'est notamment le cas dans certaines prisons, ou auprès de personnes ayant vécu un traumatisme en commun. Il serait intéressant de mener par la suite une recherche équivalente dans ces milieux, auprès d'autres publics, afin de voir si l'écriture de récits de vie répond aux mêmes besoins, apporte des bénéfices similaires et implique le même genre de contraintes chez chacun.

1. Autobiographie et construction

Dans cette recherche, nous allons chercher à comprendre les éléments qui peuvent encourager des personnes, et plus particulièrement des mamans dont l'enfant est parti en Syrie, à écrire des autobiographies. Il s'agira de comprendre les pratiques, afin de découvrir ce que l'écriture peut apporter aux mamans dans leur parcours si singulier. Ce travail sur l'autobiographie s'inscrit dans le paradigme compréhensif ou interprétatif. Les motivations à l'écriture ne sont pas visibles de l'extérieur. Elles appartiennent à

l'auteur et c'est en passant par lui que nous pouvons les découvrir. La posture que nous adoptons vis-à-vis de la réalité est celle du constructivisme. L'autobiographie elle-même est un récit construit, soumis à la forme que l'auteur désire lui donner. Le réel ne semble pas atteignable entièrement, même par la méthode la plus perfectionnée qui soit.

L'écriture autobiographique est un processus personnel. Les raisons qui peuvent pousser quelqu'un à rédiger ce type de récit, ainsi que les difficultés que l'auteur peut rencontrer sont tout à fait dépendantes du contexte d'écriture. Il est évident qu'un ancien combattant n'écrit pas une autobiographie pour les mêmes raisons qu'un politicien ou qu'un parent suite à la perte d'un enfant. Même s'il existe probablement des similitudes entre les différentes démarches, il n'y a pas de règle ou de raison universelle.

Bien que les autobiographies soient des récits construits, elles permettent de comprendre certains phénomènes. À partir des années nonante, les anthropologues italiens s'intéressent de plus en plus aux autobiographies (Clemente, 2003). En tournant le dos au positivisme absolu et en s'ouvrant au constructivisme, ils commencent à voir les histoires personnelles comme des sources légitimes sur l'Histoire collective et l'Humanité. « La culture n'est pas alors une découverte « objective » de l'anthropologue, comme si elle était au-delà de l'objet, mais qu'elle se fasse l'objet culturel même, se plaçant derrière les épaules de celui qui construit le récit » (Clemente, 2003, p. 205). Jusqu'aux années nonante, l'Histoire est étudiée comme une suite de faits organisés logiquement. Les récits de vie ne sont donc pas utilisés, ne donnant qu'un aperçu de la réalité. Progressivement, l'intérêt se porte sur la compréhension des phénomènes humains et les récits de vie deviennent alors une source privilégiée pour accéder à la subjectivité d'un sujet, à ses décisions, et à son point de vue. Pour comprendre certains événements, tous les points de vue sont à observer.

Par ailleurs, les autobiographies donnent certaines informations sur l'Histoire, indépendamment de l'auteur. Comme nous le verrons plus loin, à une certaine époque et dans certaines sociétés, les autobiographies étaient utilisées par le pouvoir politique comme des fiches descriptives des habitants. C'était sur cette base que la hiérarchie sociale était constituée et que certains pouvaient accéder au pouvoir (Krause, 2004). Les individus insistaient dans leurs autobiographies sur les caractéristiques qui les mettaient en valeur, sur base du contexte social. Par exemple, s'il fallait faire partie du prolétariat, ils insistaient sur leurs revenus modestes. Les autobiographes travaillaient pour ainsi

dire à leur légitimation perpétuelle. Il est donc possible de se baser sur la lecture des autobiographies populaires pour avoir une idée de l'idéal politique de certaines époques.

Les récits autobiographiques sont également des objets construits. Ils répondent à un besoin initial de l'écrivain, qui peut être multiple. La personne peut vouloir se faire connaître, donner son opinion sur un sujet ou même se défendre publiquement. Le récit sera modulé afin de répondre aux besoins de l'auteur. Cette construction est relativement consciente et intentionnelle de la part de l'auteur. Bourdieu insiste sur cette idée qu'un auteur cherche à donner un sens à sa vie au travers de ses écrits et donne une suite logique à des événements qui n'en avaient pas forcément à l'origine. Le sens est créé artificiellement, selon l'intention globale de l'auteur, ou du biographié (Bourdieu, 1986). Par ailleurs, également dans « L'illusion biographique », article dans lequel il effectue une critique du récit biographique, Bourdieu affirme que le récit de vie ne sera pas écrit de la même façon selon le marché sur lequel il sera offert. Si le biographié ou l'auteur compte publier l'histoire, il est fort probable qu'il se censurera lui-même et qu'il sélectionnera ses propos. Nous pouvons alors nous demander dans quelle mesure il est possible de faire confiance à l'auteur d'une autobiographie.

2. Autobiographie et vérité

Dans l'illusion biographique, Bourdieu exprime que pour comprendre une situation, il est important d'avoir une vue du contexte global (1986). Selon lui, le récit autobiographique serait juste un résumé des caractéristiques d'une personne à un moment précis. Mais il ne serait pas la réalité.

Avec ce qu'il appelle le **pacte fantasmatique**, dont nous verrons les caractéristiques par après, Philippe Lejeune dit que les fictions seraient plus fiables que les récits autobiographiques car les éléments personnels qui s'y retrouvent sont là sans que l'auteur n'ait pu les contrôler, les transformer ou les embellir de quelque façon que ce soit (Lejeune, 1975). Lejeune appelle donc à considérer l'ensemble de l'œuvre d'un auteur, comprenant aussi bien les fictions que les autobiographies et constituant son **espace autobiographique**, pour pouvoir approcher au plus près la vérité sur cet auteur.

En réponse à ce pacte, certains auteurs créent le **pacte fictif**. Pour eux, il est impossible d'écrire sa vie en étant parfaitement conforme à la réalité. Il y a toujours une

construction, ne fût-ce que par le choix des événements racontés et le sens donné à l'histoire. Toute autobiographie serait fiction en tout ou en partie (Allet, Jenny, 2005).

Il y a plusieurs éléments qui peuvent faire que l'autobiographie ne relate pas la réalité exacte. Certains sont volontaires et d'autres non. Parmi eux, la mémoire joue un rôle important dans la construction de l'autobiographie. Comme Gabriel Garcia Marquez l'a dit, « la vie n'est pas celle qu'on a vécue, mais celle dont on se rappelle et comme on se la rappelle pour la raconter » (Cristini, Ploton, 2009). En effet, il n'est possible de parler que des événements dont on se souvient. Et parfois, l'inconscient fait en sorte que la personne qui a vécu un traumatisme ne s'en rappelle pas l'entièreté. Il y a donc un certain recul à avoir vis-à-vis des histoires de vie puisque certaines choses peuvent être supprimées de la mémoire, ou être transformées au fil du temps. La réalité est donc construite puisqu'il y a une sélection des événements par la mémoire.

Par conséquent, il n'est pas possible d'atteindre la réalité en lisant une autobiographie. Il y a toujours une construction, volontaire ou non. Un auteur, même s'il le veut, ne peut pas écrire la vérité. Il ne peut fournir que ce qu'il connaît, et dans les limites de ce qu'il en sait. Il faut des confrontations de points de vue pour valider les propos. Cela remet en question la fiabilité de l'autobiographie comme matériel pour observer des pratiques.

Cependant, la lecture des autobiographies ne semble pas être une chose négligeable, malgré la critique adressée par Bourdieu. Celle-ci a d'ailleurs trouvé des réponses. À la critique de Bourdieu disant que les autobiographies ne présentent pas le contexte et ne permettent pas de représenter la réalité, se contentant de présenter une idée de ce que l'auteur se fait du *hic et nunc*, Nathalie Heinich répond qu'il y a un intérêt propre à la construction sociale (Heinich, 2010). Selon elle, tout n'est pas blanc ou noir. Tout le monde sait bien que le récit n'est pas à prendre comme tel, pour argent comptant. Mais cela n'en fait pas un récit inintéressant pour autant. « À naïf, qui « croit » à la transparence du discours, naïf et demi : celui qui croit, comme Bourdieu, qu'un « bon » discours serait un discours transparent à la réalité qu'il vise. Alors que tout discours devient intéressant, pertinent, riche de sens, dès lors qu'on s'attache à rendre signifiante son opacité même, en tant qu'elle nous conduit à la façon dont la réalité en question fait sens pour celui qui la vit. » (Heinich, 2010, p. 425).

Par conséquent, l'autobiographie est utile pour la compréhension de l'intériorité du sujet, de son vécu, des règles qu'il s'impose, et du sens qu'il donne à ses actes et leur

narration. L'important n'est pas la réalité que le sujet raconte mais la façon dont il la raconte et la signification des choix qu'il a effectués pour raconter son histoire. Chaque lecteur doit seulement être conscient que le récit n'est pas la réalité exacte.

Les autobiographies sont des constructions. Il est impossible de raconter telle quelle la vérité, sans au moins raccourcir ou supprimer certains passages, sans faire le choix d'amplifier certains détails tactiques. Mais les récits autobiographiques ne sont pas pour autant à condamner. Ils donnent un accès à des informations qu'aucun autre récit ne rend abordables, sur le ressenti ou la réflexion d'une personne à propos d'une situation. Nous ne saurons jamais ce que les auteurs veulent nous dire. Mais l'important est d'en être conscient et de chercher à comprendre pourquoi l'auteur parle de tel sujet et pas de tel autre. Dans cette recherche, nous allons tenter de comprendre pourquoi les mamans écrivent, quel que soit leur rapport à la vérité dans leurs récits. L'écriture leur apporte quelque chose et c'est ce que nous voulons comprendre.

3. Plan du travail

Dans ce travail, nous allons tenter de repérer les différentes motivations qui peuvent encourager les mamans courage à écrire une autobiographie ainsi que les freins qu'elles peuvent rencontrer dans le processus. Certains enjeux de l'écriture autobiographique chez ces mamans peuvent être similaires à ceux d'autres types d'auteurs. C'est la raison pour laquelle nous allons partir dans un premier temps des enjeux de l'autobiographie pour n'importe quel auteur, avant d'analyser le cas plus précis des mamans courage belges.

Dans le chapitre 1, nous allons analyser les éléments de la définition de l'autobiographie selon Philippe Lejeune et résumer les caractéristiques principales du genre. Nous verrons ce qui distingue l'autobiographie d'autres types de récits plus ou moins similaires comme le roman, le journal intime ou encore la biographie.

Par la suite, dans le chapitre 2, nous verrons quelles sont les motivations qui peuvent donner envie à un auteur de rédiger son autobiographie. Pour ce faire, nous nous baserons sur la lecture de différents articles abordant les fonctions de l'autobiographie pour comprendre ce que les auteurs peuvent rechercher dans l'écriture. Dans le chapitre 3, nous verrons les éléments qui peuvent freiner ou stopper un auteur dans son projet d'autobiographie. Dans ces deux parties, il sera question de tout type d'auteur,

quels que soient leur profil et le contexte dans lequel ils décident d'écrire. Les différentes motivations et les différents freins seront regroupés par thèmes.

Dans la deuxième partie de ce travail, nous chercherons à comprendre ce que l'écriture autobiographique peut apporter plus particulièrement aux mamans ayant un enfant parti faire le djihad en Syrie. Dans le chapitre 4, nous lirons quatre autobiographies de mamans belges ayant au moins un enfant parti en Syrie pour faire le djihad : *Le bonheur est parti avec toi* ; *À travers mes souvenirs et mes larmes. Lettre à mon fils* ; *Voir le Chaam et Mourir* ; *Maman, entends-tu le vent ?* À partir de ces récits, nous tenterons de voir quelles motivations ont encouragé ces mamans et quelles difficultés elles ont rencontrées. Il aurait été enrichissant que l'analyse des récits de vie soit couplée avec des entretiens avec les mamans. Malheureusement, ces entretiens n'ont pas pu avoir lieu. Nous reparlerons de cela plus en détail dans le chapitre 4.

CHAPITRE 1 : QU'EST-CE QUE L'AUTOBIOGRAPHIE ?

1.1. Origines de l'autobiographie

Les premières autobiographies remonteraient à la fin du 18^{ème} siècle (Lejeune, 1975). Pour certains chercheurs cependant, la pratique de l'écriture autobiographique existe déjà dans les siècles précédents. Ce débat concernant les dates d'origine est dû à l'évolution des caractéristiques du genre autobiographique à travers le temps. En effet, l'autobiographie, comme elle est définie par Philippe Lejeune et dont nous verrons les composantes un peu plus loin, ne peut pas exister avant les débuts de la psychanalyse et l'intérêt pour le *moi*. Mais il existe des récits de vie remontant à plus loin dans le temps.

Les Confessions de Saint Augustin, écrites au quatrième siècle après Jésus-Christ, sont vues pour beaucoup comme un précurseur du récit autobiographique. Dans ce texte l'auteur raconte son histoire personnelle, ses expériences vécues, tout en se comparant à Dieu. Il prend une position surplombante par rapport à son existence pour pouvoir juger la validité de ses actes. Il se distancie des actes proprement humains qu'il a commis, considérés comme des errements, pour se rapprocher de la divinité. Par ailleurs, dans son récit, l'auteur s'adresse à Dieu et aux hommes, avec pour objectif de se présenter comme exemple d'une conversion au christianisme réussie. Il se donne littéralement à Dieu et s'engage dans ses écrits à ne dire que la vérité (Allet, Jenny, 2005).

Les Confessions de Saint Augustin n'est pas une autobiographie au sens moderne du terme (Weill, 2009). Le caractère religieux, par exemple, n'est plus tellement usité. Cependant, le texte possède certains points communs avec les caractéristiques de l'autobiographie selon Lejeune. Tout d'abord, à l'instar des *Confessions* de Saint Augustin, les autobiographies présentent souvent l'histoire d'une conversion, même s'il ne s'agit pas toujours d'une conversion religieuse. Dans les récits de vie modernes, il y a un schéma évolutif qui retrace le parcours de l'auteur et qui peut expliquer ce qu'il est devenu au moment où il écrit son récit. De plus, l'auteur prend également une certaine position transcendante, puisqu'il regarde la personne qu'il était avec les yeux de la personne qu'il est devenu. Il peut également se permettre de juger ses actes. Finalement, l'idée de dire la vérité est toujours présente dans l'autobiographie moderne.

Cependant, selon Jean-Luc Marion, la différence entre *Les Confessions* et l'autobiographie moderne se trouve dans ce concept de *vérité* (Weill, 2009). Chez Saint Augustin, il ne s'agit pas de dire la vérité sur sa vie. L'auteur cite quelques événements significatifs, avoue qu'il ne se connaît pas entièrement et se compare à un autre, Dieu.

Dans l'autobiographie moderne, les auteurs se penchent sur l'entièreté de leur existence, y compris certains éléments moins importants. C'est une caractéristique qui fait qu'écrire sur soi n'a pas toujours été vu comme utile. Cependant, avec les débuts de la psychanalyse, l'intérêt pour le *moi*, ou encore l'attention portée aux différents épisodes de l'enfance grandissent (Allet, Jenny, 2005). C'est ainsi que l'autobiographie devient un genre littéraire de plus en plus fréquent. Les auteurs écrivent sur eux afin de remettre de l'ordre dans les événements de leur enfance, dans le but de retracer la genèse de leur personnalité, de trouver leur identité propre ou encore de surmonter un traumatisme.

1.2. Caractéristiques de l'autobiographie

Avant d'aborder les différentes motivations possibles de l'écriture d'une autobiographie, il est important d'explicitier les caractéristiques de ce type de récit afin de ne pas le confondre avec d'autres écrits similaires. Pour ce faire, nous allons nous baser presque entièrement sur la définition de l'autobiographie énoncée par Philippe Lejeune dans *Le pacte autobiographique*, en 1975. La définition est la suivante : « **récit rétrospectif** en prose **qu'une personne réelle fait de sa propre existence**, lorsqu'elle met l'accent sur **sa vie individuelle**, en particulier sur **l'histoire de sa personnalité** »

(Lejeune, 1975). Nous allons dès lors reprendre chacune des composantes de la définition et les expliciter, tout en les divisant à la manière de Philippe Lejeune, entre caractéristiques contraignantes devant parfaitement être remplies pour qu'il s'agisse d'une autobiographie et les autres qui peuvent n'être que partiellement respectées.

1) Les caractéristiques non contraignantes

Ces caractéristiques ne sont pas nécessairement présentes telles quelles dans chaque autobiographie : elles existent en proportion variable. Plus le texte s'éloigne de ces caractéristiques et plus il sera d'un autre genre littéraire, connexe à l'autobiographie. C'est à la personne qui effectue un classement de juger si un texte correspond suffisamment aux caractéristiques pour être une autobiographie. Il y a toujours une marge de manœuvre et un même texte pourrait se trouver à la limite entre deux genres.

a) L'autobiographie est un **récit**, c'est-à-dire qu'elle est mise en forme pour être écrite. Ce n'est pas simplement une suite de dates mais bien un récit organisé, une histoire écrite selon un ordre, chronologique ou non. L'auteur organise les éléments du récit d'une manière qui n'a rien de naturel, selon une logique qui lui appartient. Dans la plupart des récits, les événements sont racontés chronologiquement. Cependant, dans d'autres, l'auteur peut organiser les éléments dans l'ordre dans lequel il se les rappelle. Il peut aussi y avoir des passages supprimés. Dans tous les cas, il ne s'agit pas vraiment d'une suite stricte de faits mais bien d'un récit travaillé.

Plus les éléments de l'histoire sont retravaillés et organisés logiquement, plus le texte se rapproche du roman. Au contraire, plus il s'agit d'une suite de traits de personnalité, cités sans être intégrés dans une histoire de vie, plus le récit se mêle à un autre type de la littérature intime : l'autoportrait.

b) L'autobiographie est écrite selon une **perspective rétrospective**, c'est-à-dire que l'auteur parle d'un passé qu'il considère comme saisissable en soi. Comme dans *Les Confessions* ou comme chez Appelfeld qui raconte sa survie pendant la guerre, le but est de pouvoir voir sa propre vie avec un regard grandi, regarder l'enfant avec des yeux d'adulte (Coppel-Batsch, 2005). L'auteur explique l'histoire de sa vie comme si celle-ci était terminée et comme s'il pouvait s'en détacher.

La posture prise par l'auteur est fictive puisqu'il ne lui est pas réellement possible de regarder sa vie entière. De plus, l'histoire de vie n'est jamais entièrement terminée puisque l'auteur manque toujours le moment présent où il écrit et ce qu'il vit par après.

Plus l'autobiographie se centre sur le moment de l'écriture et plus elle se mêle à un autre type de récit : le journal. Dans ce type d'écrit, l'auteur ne cherche pas à saisir son histoire pour en expliquer le sens. Il relate simplement les événements à mesure qu'ils se produisent. Tandis que dans l'autobiographie, l'auteur observe son histoire pour lui trouver un sens.

c) Le sujet de l'autobiographie est principalement **la vie individuelle de l'auteur**. En effet, il s'agit pour l'auteur de raconter les différentes étapes de sa vie, tout en rajoutant une part d'intériorité, de réflexion. L'autobiographie est un moyen de se réinscrire dans l'Histoire tout en montrant la spécificité de sa propre personnalité. Cette caractéristique est non contraignante puisque l'auteur joue entre l'histoire de sa personnalité et l'Histoire collective.

La plus ou moins grande importance accordée aux conditions historiques dans le récit autobiographique varie selon les auteurs et selon les sociologues. Par exemple, Bernard Zarca « accorde une importance autrement grande aux conditions historiques, sociales, culturelles, de la genèse d'une personnalité », selon lui « il n'y a pas d'identité du je sans identité du nous » (Zarca, 2009, p. 127) et l'habitus social est très important dans l'identité d'une personne. Il rappelle que selon Philippe Lejeune « le sujet [de l'autobiographie] doit être principalement la vie individuelle, la genèse de la personnalité, mais [que] l'histoire sociale ou politique peuvent y avoir une certaine place » (Zarca, 2009, p. 127).

Plus l'autobiographie s'écarte de l'individualité et traite de l'Histoire en général et plus elle se rapproche du genre des mémoires, dans lequel l'auteur n'est qu'un témoin et pas le personnage principal des événements. Plus l'autobiographie s'écarte de l'Histoire et se concentre sur l'individualité, les sentiments et les réflexions sur les événements et plus le récit se rapproche du journal intime.

d) En plus de ces trois caractéristiques non contraignantes citées par Lejeune, nous allons rajouter qu'un auteur d'autobiographie devrait en principe **écrire dans le but d'être publié ou au moins lu** (Plasse, 2004). Si cela n'était pas le cas, il s'agirait plus d'un journal intime ou d'un journal de bord. Cependant, il s'agit d'une caractéristique non contraignante étant donné que l'intention d'être lu et publié ne mène pas automatiquement à la publication effective. Il peut donc s'agir d'un récit non publié mais qui réponde tout de même à toutes les exigences de l'autobiographie, en ce qui concerne la vérité, l'honnêteté, la clarté, etc.

2) Les caractéristiques contraignantes

La caractéristique principale et inhérente à l'autobiographie est **l'identité entre le personnage principal, le narrateur et l'auteur du récit**. Sans cet élément, le récit ne peut pas être une autobiographie (Lejeune, 1975).

Tout d'abord, l'identité entre le personnage principal et le narrateur peut sembler facilement repérable dans un récit écrit à la première personne du singulier. Cependant, il peut y avoir des exceptions. D'une part, il est possible d'avoir des récits écrits à la première personne du singulier mais dans lesquels le narrateur et le personnage principal sont deux personnes différentes. C'est le cas de certaines biographies, dans lesquelles l'auteur parle en *je*, mais raconte la vie d'un autre. D'autre part, on peut trouver des récits dans lesquels le narrateur est le personnage principal mais qui sont écrits à la deuxième ou à la troisième personne du singulier (Lejeune, 1975).

Un auteur peut vouloir utiliser une autre personne que la première du singulier pour diverses raisons, parfois paradoxales. Utiliser la troisième personne peut être une preuve d'orgueil ou au contraire d'humilité, comme c'est le cas dans les confessions religieuses. Cela peut aussi être une manière de prendre de la distance par rapport à un événement précis de sa propre histoire, suite à un traumatisme ou à des actes qu'il ne veut pas assumer. L'auteur peut également utiliser la deuxième personne dans le but de se reconforter, de parler à celui qu'il était dans le passé pour lui faire des reproches ou lui donner des conseils. Malgré toutes ces raisons, l'utilisation de la première personne est assez majoritaire dans les écrits autobiographiques (Leroux-Hugon, 2014), ce qui simplifie la reconnaissance de l'identité entre le narrateur et le personnage principal.

Concernant l'identité entre l'auteur et le narrateur, celle-ci est un peu plus complexe à vérifier. Dans un récit écrit à la première personne du singulier, l'idée est de découvrir la personne qui se cache derrière le *je*. Dans le discours écrit, on identifie la personne lorsqu'elle décline son nom. Il faudrait donc qu'à au moins un endroit, le narrateur soit identifié par un nom propre. Ce nom devra être le même que celui indiqué sur la couverture pour pouvoir parler d'autobiographie.

Philippe Lejeune parle du **pacte autobiographique** (Lejeune, 1975). Il s'agit de l'affirmation de l'identité du nom entre l'auteur, le narrateur et le personnage. C'est un accord presque juridique que l'auteur passe avec le lecteur. Le pacte peut s'exprimer de

diverses manières qui peuvent se compléter les unes aux autres. En plus de l'identité de noms, l'auteur peut assurer au lecteur qu'il s'agit d'une autobiographie au moyen d'un titre explicite ou encore par un passage en début de texte affirmant son engagement. Le pacte est une manière pour l'auteur d'affirmer qu'il est le personnage de son récit et qu'il existe réellement. Il assume alors la responsabilité de ce qu'il écrit dans son autobiographie. Le lecteur fait confiance à l'auteur.

Par ailleurs, Philippe Lejeune précise que ce n'est pas la ressemblance entre le personnage et l'auteur qui prime dans l'autobiographie mais bien l'identité réelle du nom. Il faut que l'auteur assume d'emblée cette identité pour qu'il s'agisse d'autobiographie. Un texte autobiographique d'un auteur anonyme provoquera la méfiance des lecteurs. Il faut que quelqu'un porte la responsabilité des choses écrites pour que celles-ci soient vues comme authentiques. Le personnage du roman pourra être très ressemblant à son auteur, il s'agira toujours d'un roman tant que les deux personnes ne porteront pas le même nom. Au mieux, il s'agira d'un roman autobiographique.

Alors que le lecteur d'une autobiographie se mettra en quête d'erreurs ou de transgression du pacte autobiographique, le lecteur d'un roman cherchera toujours à trouver les caractéristiques du personnage qui ressemblent à son auteur. En effet, certains auteurs affirment que la fiction est plus authentique que l'autobiographie. Ils se basent sur l'idée selon laquelle, lorsque quelqu'un écrit, certaines choses de son inconscient échappent à son contrôle et se glissent dans le récit. Ces éléments seraient parfois plus révélateurs que ceux qui auraient été consciemment filtrés par l'auteur lors de l'écriture. C'est ce que Lejeune appelle le **pacte fantasmatique**.

Un auteur qui n'est lié à aucun pacte écrira plus librement qu'un auteur qui affirme écrire sur sa vie personnelle. Philippe Lejeune amène donc le lecteur à considérer l'espace autobiographique entier d'un auteur, à savoir l'ensemble de tous ses écrits, autobiographies et romans confondus, pour réussir à le connaître au mieux. Cela serait la meilleure manière d'approcher la réalité.

En réponse au pacte fantasmatique, certains auteurs ont créé un **pacte fictif** (Allet, Jenny, 2005). Il s'agit d'une sorte d'assurance qui dit au lecteur que si les romans comportent quelques éléments autobiographiques sur l'auteur, les autobiographies comportent elles aussi une part de fiction. C'est une façon pour ces auteurs de prévenir que certaines choses dans leurs récits autobiographiques peuvent ne pas être totalement

exactes. Il y a différentes raisons à cela. Des souvenirs peuvent avoir été transformés par le temps ou par l'inconscient pour protéger le *moi*. Par ailleurs, l'auteur doit réorganiser ses souvenirs pour les écrire. Il ne peut pas tout dire, notamment par souci de temps et de place. Il doit donc faire des choix parmi ses souvenirs et sera parfois amené à supprimer certains éléments par censure ou autocensure. Tous ces éléments font en sorte que le récit est une construction, comme nous l'avons vu précédemment. Il y a donc bien une certaine marge d'inexactitude. Par ce pacte, l'auteur se protège puisque le lecteur accepte d'emblée l'erreur qui pourrait subsister dans le récit.

Emmanuel Carrère va encore plus loin. Aux trois pactes déjà existants, il en ajoute un quatrième : le **pacte de référentialité** (Lejeune, 1975). Il s'agit encore d'un contrat entre l'auteur et le lecteur. Cependant, plutôt que d'affirmer dire la vérité, l'auteur s'engage à dire la vérité à un certain degré. Plus concrètement, l'auteur préciserait quels passages de son récit sont conformes à la réalité et ceux qui ne le sont pas. Finalement, ce serait le pacte qui assurerait le plus d'authenticité au lecteur puisque celui-ci saurait que l'auteur n'est pas contraint de respecter un pacte précis et qu'il se permet de dire ce qu'il veut en précisant le degré de véridicité de chacun de ses propos (Teboul, 2017).

En parallèle à ces pactes régissant ce genre littéraire, l'écriture autobiographique implique une posture particulière pour le lecteur du récit. Nous avons déjà vu que le lecteur doit faire confiance à l'auteur pour pouvoir lire son récit et que cette confiance se base notamment sur l'affirmation de l'identité de nom, qui implique que l'auteur assume les éléments de son récit. Cette confiance est fondamentale, car elle est fondatrice du récit. Tous les éléments sont indissociables. Le lecteur ne peut pas lire s'il n'est pas persuadé que l'auteur parle de son existence réelle. De la même façon, l'auteur ne peut pas écrire s'il sait que le lecteur ne croit pas ou ne respecte pas son histoire.

Le lecteur doit également se montrer empathique vis-à-vis de l'auteur (Fresnais, 2019). En effet, décrire sa vie et ses sentiments par rapport à une situation met l'auteur dans une position de vulnérabilité, comme nous le verrons plus tard dans la partie sur les freins à rédiger une autobiographie. Il y a un risque que l'auteur ne parvienne pas à être compris comme il le voudrait (Pollak, 1986), ou encore que ses propos soient utilisés contre lui. Cela relève d'une immense responsabilité pour lui d'assumer son histoire et d'exposer son intimité aux yeux de tous. Le lecteur doit donc être conscient de cela.

CHAPITRE 2 : MOTIVATIONS DE L'ÉCRITURE AUTOBIOGRAPHIQUE

Dans ce chapitre, nous allons expliciter les différentes raisons qui peuvent encourager une personne à rédiger un récit autobiographique et, par extension, les fonctions de ce type de récit. Après avoir lu sur le sujet, nous avons identifié un grand nombre de raisons pour lesquels des auteurs écrivaient leur autobiographie. Nous avons regroupé par catégories les divers objectifs repérés, afin de les synthétiser. Il est évident que tous les auteurs d'autobiographies ne recherchent pas la même chose dans la rédaction ou la publication de leur histoire, selon leur contexte de vie. Par conséquent, les motivations énoncées ici sont relatives à différents types d'auteurs et de contextes.

Nous avons rassemblé les différents objectifs selon les fonctions de l'autobiographie qu'ils utilisent. Les trois fonctions qui sont abordées ici sont la fonction hagiographique, la fonction de témoignage et la fonction thérapeutique. Dans la fonction hagiographique, il y a une sorte de manipulation de l'auteur, mettant l'accent sur le positif. Dans la fonction de témoignage, l'auteur raconte son histoire aux lecteurs pour avoir un impact sur eux. Dans la fonction thérapeutique, l'auteur s'adresse à lui-même.

2.1. Fonction hagiographique

Le terme hagiographie tient son origine du grec *hagios* (saint) + *graphie* (écriture, récit), ce qui signifie littéralement *écriture sainte* (Thpanorama.com). C'est un genre littéraire sur l'histoire de la vie des saints. À l'origine, il s'agit d'un type d'écriture sur un saint du culte catholique ou à caractère universel. L'auteur s'engage à raconter la vie de cette personne le plus fidèlement possible, dans un but sotériologique, c'est-à-dire avec pour objectif que les croyants suivent l'exemple. L'auteur procède donc à une énonciation des qualités du saint en question, en mettant l'accent sur leur caractère surnaturel. Il recense également les différents miracles réalisés, les actes de bienfaits, les œuvres, etc.

L'une des caractéristiques de ce type de récit est que les passages négatifs de la vie du saint sont seulement abordés s'ils font partie d'un cheminement de confession ou qu'ils montrent la façon dont le saint s'est repenti. Il y a par conséquent une certaine sélection des faits, puisque seulement les actes positifs sont exposés, et pas les péchés. Cependant, les hagiographies ne doivent pas être jugées par rapport à leur teneur en vérité. Michel de Certeau, explique que l'hagiographie ne peut pas être considérée selon sa valeur historique car elle n'est pas l'historiographie (Guiderdoni, 2018).

L'hagiographie entretient un rapport particulier à la vérité, qui la situerait entre récit historique et fable, ou encore parmi les légendes. Il s'agit de textes rédigés à la gloire d'une personne, dont la vérité ne peut être vérifiée. Le caractère de sainteté de la personne est confirmé par le texte, au fil des événements répertoriés, des miracles qui ne se réfèrent à rien dans la réalité (Guiderdoni, 2018). La vérité historique n'est pas recherchée puisque les faits sont hors de la réalité terrestre (Gefen, 2009).

De Certeau rapproche l'hagiographie du roman, en ce qu'elle articule « l'extraordinaire et le possible [...] pour construire la fiction ici mise au service de l'exemplaire » (de Certeau, M., 1975 cité par Guiderdoni, 2018, §25). On trouve aussi plusieurs éléments caractéristiques dans l'hagiographie qui la rapproche du conte : le héros-modèle notamment, ainsi que le récit de l'enfance à la gloire en passant par les épreuves.

L'hagiographie est donc un type de récit qui consiste à faire d'un personnage une légende, en faisant référence à des événements qui peuvent être surnaturels et qui ne trouvent pas toujours de référent dans la réalité. Ces textes laissent un aperçu de la société à laquelle ils font référence puisqu'ils montrent ce que les individus devraient vouloir imiter, les valeurs importantes de cette société, les croyances, etc.

Au XXe siècle, une transition s'effectue et de nouveaux saints apparaissent, de nouveaux exemples, de nouvelles légendes. Les rôles sont les mêmes, mais les héros sont différents. Les récits sont similaires mais s'écartent de la religion.

Par extension, le terme hagiographie signifierait aujourd'hui un récit biographique ou autobiographique embelli, où l'auteur veut faire de la personne dont il parle une légende. Les exemples les plus évidents de récits qui remplissent cette fonction sont les autobiographies écrites par des personnages publics voulant valoriser leur image : des personnages de télévision, des personnalités politiques, des chercheurs, des philosophes, des scientifiques voulant présenter ou représenter l'étendue de leurs apports au monde.

À travers la démarche hagiographique consistant donc à créer une légende à partir d'un personnage, les objectifs poursuivis par l'auteur peuvent être divers.

2.1.1. Visée éducative

Un auteur peut se lancer dans la rédaction d'une autobiographie pour éduquer ses lecteurs. Cet objectif est directement relié à l'hagiographie. C'est-à-dire que l'auteur

cherche à montrer un certain exemple à suivre, comme dans les récits sur les saints dans lesquels l'auteur chercherait à montrer une bonne voie. Dans ce cas précis, il s'agit de montrer le chemin vers une situation vue comme positive ou de réussite.

Certaines personnalités, appartenant par exemple au monde politique, se font un devoir de présenter leur vision du monde au reste de la société. Ils considèrent presque que leur mission est de partager leurs valeurs, le modèle politique ou économique parfait à leurs yeux, que tout le monde devrait vouloir adopter. Dans un sens, leur but est de fournir au reste du monde, et notamment à la jeune génération, un accès à une doctrine qu'ils pensent être la bonne et à un chemin menant à la réussite (Vuillermot, 2009).

Ces autobiographies, écrites par d'anciens politiciens, femmes ou hommes d'affaires accomplis, sont remplies de conseils pour « réussir ». « Tous ces hommes d'affaires s'accordent sur un point : la clé de leur succès résulte de leur attitude : ils sont en état de veille, ils sont attentifs et réceptifs » (Vuillermot, 2009, p95). Leurs livres expliquent à ceux qui le veulent ce qui a marché pour eux et ce que chacun devrait faire : se lever tôt, travailler assidument, s'entourer des bonnes personnes, saisir les occasions, etc.

Ce n'est pas un hasard si ce type d'autobiographie est fréquemment écrit en fin de carrière. En effet, les auteurs retracent leur parcours de vie complet. Ils considèrent avoir le recul nécessaire pour savoir quelles erreurs sont à éviter dans un parcours au sein du monde des affaires et s'engagent à éduquer et à donner le secret de la réussite, afin que chacun ait sa chance. Ils considèrent également avoir observé les différentes méthodes politiques et économiques et savoir quelle doctrine est la bonne.

2.1.2. Légitimation ou valorisation personnelle

Un auteur peut également écrire une autobiographie dans le but de se rendre légitime aux yeux de ses lecteurs et de se valoriser. Cet objectif de légitimation est atteint par deux moyens : d'abord vanter son mérite, ensuite confesser ses péchés et s'en éloigner.

Dans son article « Les mots pour le dire : les autobiographies des (très grands) hommes d'affaires contemporains », Catherine Vuillermot (2009) explique que les hommes d'affaires qui écrivent des autobiographies racontent leur vie, étape par étape. Le fait de raconter l'évolution de leurs affaires dès leurs débuts leur permet d'assurer aux lecteurs qu'ils méritent ce qu'ils ont obtenu. Bien que l'image qu'ils dessinent est en réalité souvent bien loin du self-made man qui est pourtant prôné, la dimension de travail est

fort présente et est désignée comme la clé de la réussite (Vuillermot, 2009). Une autre dimension fortement présente est celle de prise de risque. Chacun explique son expérience, les échecs qu'il a essuyés afin de prouver son mérite.

Il y a souvent dans les autobiographies des passages sur le caractère de bienfaiteur de l'homme d'affaires. Malgré les sommes d'argent que ce dernier gagne, il redistribue le tout (Vuillermot, 2009). Le but est certes de se créer une image positive, mais si l'auteur en parle dans son autobiographie, c'est parce qu'il sait que cela le rendra légitime par rapport à sa fortune. S'il donne, c'est qu'il n'est pas attiré par l'argent. L'auteur se présente donc comme quelqu'un de bien dont la réussite profite à tout le monde.

Certaines autobiographies sont écrites par une personne dans le but d'être acceptée dans un moule, qu'il soit familial, politique ou social. C'est donc le cas des autobiographies écrites par des personnalités publiques en quête de reconnaissance pour ce qu'elles font ou ont fait, qui cherchent à ce que leur soit accordé un certain mérite social. Mais c'est également le cas, entre autres, des autobiographies communistes d'institution.

Le Parti Communiste exigeait de ses cadres la rédaction de ces récits, dans un souci de transparence et d'emprise. Il y avait, de la part du pouvoir, une envie de maîtriser les comportements et les opinions publiques et privées des gens, et en particulier de ceux qui aspiraient à avoir une place au sein de l'institution (Pennetier, Pudal, 1996). Le but ultime de ce contrôle biographique était pour le Parti de s'assurer du dévouement de ses membres, de sa cohésion et donc de sa force vis-à-vis des menaces extérieures.

Claude Pennetier et Bernard Pudal, après avoir analysé un grand nombre d'autobiographies communistes, expliquent que les militants doivent se baser sur un questionnaire afin de rédiger leur biographie en fournissant les informations demandées. Étant donné qu'il n'y a pas de consigne sur l'ordre ou la longueur des réponses, certains militants recourent à diverses tactiques pour répondre à la demande tout en évitant de dire des choses compromettantes (Pennetier, Pudal, 1996). Dans ces autobiographies, les militants veulent prouver qu'ils correspondent au modèle qu'ils doivent suivre et dont ils ont connaissance à la lecture d'autres biographies communistes. Ils montrent qu'ils adhèrent à la doctrine et par conséquent qu'ils méritent leur place au sein du Parti.

Les cadres communistes doivent en réalité interpréter tout ce que leur dit la théorie et l'intégrer pour répondre au moule du « vrai bolchevique ». Il s'agit d'un « long

processus d'apprentissage d'un modèle culturel avec son habitus propre » (Studer, 2003, p. 100). Les militants doivent s'ajuster constamment pour répondre à la position. Au moment où ils écrivent leur autobiographie, les auteurs prennent le temps d'analyser la personne qu'ils sont et celle qu'ils devraient être au regard de la théorie, des formations et des membres du Parti et s'efforcent de prouver que les deux sont identiques.

La rédaction de ces autobiographies répond donc à un double objectif. D'une part, le Parti a accès aux opinions de ses militants. D'autre part, ces derniers procèdent à une auto-inspection totale, jusqu'à la confession de leurs erreurs de parcours (Studer, 2003), et se contrôlent eux-mêmes. La confession des écarts dépend de la volonté de l'autobiographe à être transparent vis-à-vis du pouvoir (Pennetier, Pudal, 1996).

Pour atteindre une certaine légitimation, les auteurs d'autobiographies consacrent une part de leur rédaction à la confession de leurs péchés, leurs crimes, leurs échecs ou leur écart par rapport à la norme à laquelle ils devraient correspondre. Dans les biographies de saints, l'auteur doit montrer les erreurs commises et le chemin d'apprentissage parcouru pour qu'elles ne se reproduisent pas. Dans les autobiographies des hommes d'affaires, le procédé est similaire. Avouer ses échecs, en plus de rendre la personne plus humaine et plus honnête, met en évidence le travail accompli pour en arriver là.

Dans les autobiographies en général, parler de ses erreurs permet de rétablir un équilibre et de donner un sens ou une explication à toute histoire qui sortirait de l'ordinaire ou de la norme intégrée. Cette justification de la position est apprise dès l'enfance, au fil des histoires que chacun raconte (Favez, Frascarolo-Moutinot, 2005). L'enfant, comme l'adulte, s'efforce d'expliquer ce qui ne colle pas à la norme qu'il veut ou doit suivre.

Finalement, certaines personnalités ou chercheurs peuvent vouloir écrire une autobiographie pour retracer leur chemin, avec comme objectif de répertorier les choses qu'ils ont apportées, inventées, accomplies, etc. Jung est un exemple de ce procédé. Sa volonté était « de rendre compte de l'évolution de ses conceptions » (Shamdasani, 2005, p. 76). L'idée est d'obtenir une part de reconnaissance et de rétablir la vérité sur ce que la personne veut que le monde retienne d'elle. C'est aussi une manière de régler les derniers comptes avec des opposants, une façon de poser les choses une bonne fois.

2.2. Fonction de témoignage

L'autobiographie peut avoir pour fonction de donner un espace de témoignage à une personne. Les auteurs écrivent pour raconter leur histoire ou un moment plus précis. Ils ne mettent pas spécialement en avant les points positifs de leur parcours ou les difficultés qu'ils ont surmontées pour se mettre en valeur. Ils racontent les événements comme ils les ont vécus et donnent un accès à certains passages de l'Histoire. L'écriture est la « voix de l'opprimé, voix à accueillir et à transmettre » (Clemente, 2003, p. 209), qui laisse à chacun le droit de raconter sa version. L'écriture autobiographique permet à chacun de s'exprimer, même si personne ne lui en a laissé l'occasion.

Plus que de fournir un témoignage sur des événements, l'autobiographie donne accès au point de vue de l'auteur sur les faits en question. En multipliant les sources autobiographiques, les sociologues ou ethnologues peuvent avoir un accès plus ou moins complet à la réalité, ou en tout cas à un maximum de points de vue sur celle-ci. L'autobiographie sous la forme de témoignage donne un accès privilégié aux sentiments de l'auteur, à ses émotions, ses impressions, sa réflexion, etc.

Par exemple, dans son récit autobiographique *Souvenez-vous de moi, l'enfant de demain. Carnets d'un enfant de la guerre*, Serge Amisi décrit « avec détails à la fois ce qu'il fait et ce qu'il voit [...], mais aussi ce qu'il pense (ses doutes, ses dilemmes), ce qu'il ressent (émotions, rêves de la joie à la colère), ainsi qu'à chaque épisode ou série d'épisodes à rebondissements, une leçon tirée de l'expérience » (Bodineau, 2014, p. 3). Le lecteur a accès aux sensations en plus de la description physique des événements.

Par conséquent, l'intérêt pour le témoignage est de plus en plus prononcé et ces textes semblent être devenus indispensables pour les historiens, comme sources pour leur discipline. Ce sont « des documents essentiels pour restituer ce que Pierre Laborie appelle le « mental émotionnel des contemporains des événements » » (Artières, Laborie, 2002, p. 201). Il y a aussi, selon Pierre Laborie, l'influence aujourd'hui de la recherche de l'authenticité et donc du retour aux sources directes, ainsi que de la volonté d'immédiateté. Les lecteurs ont envie d'accéder aux ressentis instantanés des témoins les plus directs, pour se rapprocher au plus près de l'événement. Par ce procédé, ils ont le sentiment d'avoir un accès au vrai, à la réalité (Artières, Laborie, 2002).

Cependant, la vérité n'est jamais exactement celle qui est écrite dans les autobiographies, comme nous l'avons expliqué précédemment. Le rapport qu'entretient le témoignage avec la vérité est particulier. « Les lecteurs sont convaincus qu'avec le témoignage, ils vont trouver le vrai, qui leur est caché ailleurs », mais « ce « vrai » du témoignage est souvent « faux » au sens de la réalité » (Artières, Laborie, 2002, p. 204). Au-delà du contenu, le lecteur doit considérer l'autobiographie dans son ensemble.

Par ailleurs, les témoignages ne sont pas des écrits bruts. Il y a toujours un objectif recherché. « Le témoignage n'est-il pas toujours le produit d'une injonction sociale ? Le caractère spontané du témoignage n'est-il pas une illusion ? » (Artières, Laborie, 2002, p. 204). « L'injonction ne vient pas forcément d'une personne, mais de la pression sociale » (Artières, Laborie, 2002, p. 205). Les auteurs qui témoignent dans leur autobiographie répondent à une demande sociale explicite ou implicite qui leur impose de donner leur version des faits qu'ils ont vécus.

Les objectifs peuvent être multiples. Il peut aussi bien s'agir du sentiment de devoir porter la parole d'un groupe ou de rétablir une certaine réalité. L'auteur peut également avoir envie de provoquer un changement chez ses lecteurs et se sentir alors porteur d'un message important. Il peut ressentir le besoin de partager son opinion sur un sujet. Dans tous les cas, en rédigeant son texte autobiographique, l'auteur répond à une pression, que celle-ci lui vienne directement de l'extérieur ou bien qu'il la ressente au fond de lui.

2.2.1. Visée d'évolution sociale

Au sein de chaque société ou communauté, certains sujets sont évités dans la sphère publique, suite à une interdiction formelle ou simplement par pudeur. Ces sujets tabous peuvent varier selon la sphère de référence et selon l'époque. C'est-à-dire que selon la famille et la classe sociale par exemple, les tabous ne seront pas similaires. Certaines thématiques pourront être abordées au sein de la famille mais seront à proscrire dans d'autres contextes. Par ailleurs, au sein d'un même groupe, les tabous d'un jour peuvent évoluer par la suite. Certains sujets sont à proscrire jusqu'au moment où on peut en rire.

Cette interdiction formelle ou tacite d'aborder certaines thématiques est un frein qui peut empêcher les auteurs de parler de certaines expériences personnelles. C'est un obstacle qui sera analysé dans le chapitre suivant. Les auteurs pourraient envisager de

parler de ces sujets tabous, mais pas dans leurs autobiographies car cela les exposerait à de la censure ou à des critiques.

Cependant, comme nous l'avons mentionné juste avant, les sociétés et communautés peuvent évoluer au fil du temps et les sujets tabous ne sont pas tout le temps les mêmes. Pour faire évoluer les consciences et faire en sorte que les tabous ne soient plus, parler de ces thématiques est essentiel. C'est en abordant les sujets proscrits que les membres de la société prennent conscience d'une situation, parviennent à l'accepter et à en parler.

Philippe Lejeune parle de l'évolution de la société grâce aux aveux. Le changement vient d'abord d'un aveu de la part d'un auteur, suivi d'aveux d'autres individus. Il étudie notamment la thématique de l'homosexualité dans les autobiographies. Lejeune explique que ce sujet n'était pas abordé avant la deuxième moitié du 19^e siècle. Cependant, comme il le signale, cela ne signifie pas qu'aucun auteur n'était homosexuel mais bien que le sujet était proscrit de la sphère publique (Lejeune, 2008). « On sait à quel point les autobiographes du XIX^e siècle sont pudiques, quels que soient leurs choix sexuels. [...] On pourra parler d'amour, de passion, fort peu de sexe. Et si l'amour est homosexuel, on n'en parlera pas du tout » (Lejeune, 1987, p. 79). C'est la médecine légale qui abordera et effectuera des recherches à ce sujet en premier.

Plus les auteurs ont abordé le sujet de l'homosexualité dans leurs récits de vie et plus celle-ci a été reconnue comme une réalité partagée par de nombreuses personnes. Les lecteurs peuvent se sentir soulagés de voir qu'ils ne sont pas les seuls à vivre certaines situations qu'ils ne pouvaient pas partager jusque-là, par honte, et à propos desquelles ils ne pouvaient pas trouver de réponses à leurs questions.

L'un des objectifs que peuvent poursuivre les auteurs lors de la rédaction de leur autobiographie est de faire évoluer la société, par rapport aux tabous. Les auteurs se servent de leur récit pour partager leurs expériences. De cette façon, ils peuvent aider les lecteurs et les encourager à partager à leur tour leur histoire. Plus les sujets tabous seront abordés et plus chacun tiendra compte de ces réalités jusque-là méconnues.

Les sujets dont il est question sont très divers. Avec Philippe Lejeune, l'homosexualité a déjà été abordée. C'est un tabou qui a longtemps existé et qui n'est plus aussi présent aujourd'hui. Le fait que ce sujet ait été de plus en plus abordé publiquement avec le

temps a permis d'ouvrir une discussion ainsi que les yeux de beaucoup sur un monde qui ne semblait pas exister réellement puisqu'il était passé sous silence (Lejeune, 1987).

D'autres sujets sont aujourd'hui encore en plein dans le processus dont il est question ici. Par exemple, la condition féminine n'a pas toujours fait l'objet d'autobiographies. Mais les récits de vie de femmes se font de plus en plus fréquents au fil de l'émancipation de la femme dans la société. Tant que ces dernières sont reléguées à la sphère privée et qu'il leur est enseigné que certains sujets sont interdits, elles ne peuvent pas se voir invitées à partager leur vécu. Pourtant, les expériences proprement féminines ne peuvent être partagées en détails que par des femmes qui les ont vécues et il est important de les aborder puisque ces sujets concernent un grand nombre de personnes qui pourraient être intéressées d'en lire les récits. Mais il est certain que l'éducation donnée aux filles influence leur tendance à parler ou non (Lecarme-Tabone, 2002).

Plus particulièrement, de plus en plus d'autobiographies ou de témoignages sont publiés sur les violences faites aux femmes. C'est un sujet qui n'aurait pas eu sa place il y a plusieurs siècles. Pourtant, aujourd'hui les nombreux témoignages entraînent d'autres lecteurs à partager leurs expériences personnelles. C'est notamment le cas d'Annie Ernaux qui entend bien faire changer les choses en publiant son histoire (Havercroft, 2005). C'est ce partage d'expériences qui peut faire ouvrir les yeux de chacun sur des situations fréquentes qui semblaient n'être jusque-là que de la fiction.

Ne pas parler signifie accepter que la situation qui n'est déjà pas facilement racontable est en plus complètement insignifiante. Cela laisse croire à ceux qui la vivent dans la sphère privée qu'ils ne doivent pas en parler publiquement et qu'ils devraient avoir honte de vouloir le faire (Havercroft, 2005). Par la publication de leur autobiographie, les auteurs peuvent donc aider la société à évoluer et à lever le voile sur certains tabous.

2.2.2. Visée médico-légale

L'autobiographie peut être rédigée dans le but de communiquer le fil des événements, ainsi que le mécanisme interne qui a précédé un acte délictueux. Dans ce type de récit, la personne fournit sa vision et raconte les événements tels qu'elle les a vécus. Elle dit également ce qu'elle a ressenti pendant l'acte en question. Ces récits peuvent servir de trace ou de preuve dans un procès, notamment pour juger de la responsabilité, puisqu'ils donnent accès à l'intériorité de la personne mise en cause.

Ce fut notamment le cas des mémoires de Pierre Rivière, qu'il a écrites après avoir assassiné sa mère, sa sœur et son frère, à Aunay en 1835. Il commence son mémoire par une phrase qui en donnera le titre « Moi pierre Riviere, ayant egorgé ma mère, ma soeur et mon frère, et voulant faire connaître quel sont les motifs qui m'ont porté à cette action (sic) » (Rivière, 1836, p. 7). Dans l'introduction, il reconnaît les faits, ce qui donnera au texte une valeur de preuve. Il explique vouloir préciser les raisons de son acte. Son texte sera alors utilisé pour décider s'il doit être tenu responsable de ses actes.

Ce procédé interviendra à d'autres reprises, notamment dans le crime de Coutance, commis par Jeanne Lombardi, ayant assassiné ses quatre enfants et tenté ensuite de se suicider. Pendant son incarcération, il lui sera demandé par les médecins aliénistes de rédiger un Mémoire pour donner accès aux réflexions précédant son acte. « Selon l'usage, l'autobiographie du criminel ou de l'aliéné offre, à travers sa subjectivité et sa souffrance morale, une perspective analytique de vérité reconstruite sur le mobile du passage à l'acte. La chronique de Jeanne Lombardi donne sens rétrospectivement à une existence « malheureuse » qui aboutit au crime de Coutance » (Porret, 2003, p. 7).

Cette visée médico-légale ne sera pas davantage développée dans ce travail, étant donné son manque de lien avec le public cible de la partie empirique de ce travail.

2.2.3. Sensibilisation des lecteurs

Un auteur peut décider de rédiger un témoignage autobiographique et d'expliquer des événements à ses lecteurs, dans le but de les sensibiliser à l'histoire qu'il a vécue. Plus simplement, l'auteur espère, par son témoignage autobiographique, informer des personnes qui ignorent les faits. Par ce procédé d'information, l'auteur cherche à faire en sorte que l'Histoire ne se répète pas. Il se sert de son témoignage pour que celui-ci serve d'exemple, de leçon, et que chacun en retienne les enseignements tirés.

Il y a un lien entre cet objectif de sensibilisation des lecteurs et celui précédemment abordé du changement social. En effet, si un auteur témoigne pour que plus personne n'ait à subir ce qu'il a vécu, cela implique déjà un certain changement de la société. Cependant, les deux objectifs se situent à deux niveaux différents.

Ici, l'auteur témoigne sur des faits précis, afin que les lecteurs puissent reconnaître des cas similaires et éviter qu'ils ne se reproduisent. Ce ne sont pas forcément des thèmes qui sont interdits ou tabous, mais qui peuvent être seulement méconnus. L'auteur veut

raconter la réalité vécue, qui est différente de celle qui est imaginée dans un premier temps par les lecteurs, afin de sensibiliser ces derniers. L'objectif est vraiment de modifier l'attention des lecteurs vis-à-vis de la thématique en question.

Dans la première catégorie, il était plutôt question d'un témoignage sur une problématique générale et taboue dans une société donnée, comme par exemple la sexualité. Le but de l'auteur est alors de faire évoluer la conscience collective et d'ouvrir les gens à un sujet. Plusieurs thématiques peuvent se retrouver dans les deux catégories que j'ai choisi de distinguer malgré leurs similitudes. En réalité, les deux objectifs se complètent l'un et l'autre. La sensibilisation ne peut pas se faire si le sujet est tabou et il faut d'abord parler de la thématique en général avant d'éduquer les lecteurs sur des cas particuliers.

Le thème des violences sur les femmes par exemple peut être classé dans les deux catégories, les témoignages pouvant avoir plusieurs buts. L'auteur peut vouloir raconter son histoire pour que la société ouvre les yeux sur le phénomène. Dans ce cas-là, plus il y aura de témoignages et moins le sujet restera un tabou. Par ailleurs, l'auteur peut raconter son expérience dans le but que d'autres personnes puissent repérer certaines caractéristiques similaires et puissent réagir pour stopper la violence en question. Dans les deux cas, il y a un changement mais celui-ci ne se situe pas au même niveau.

Dans son autobiographie, Serge Amisi raconte son parcours comme enfant soldat dans un conflit armé en République Démocratique du Congo (Amisi, 2011). Il explique que l'une des raisons pour lesquelles il écrit est de « laisser une trace de ce qui s'est passé et aussi montrer aux jeunes ce que moi, enfant, j'ai vécu et que d'autres ont vécu ou sont encore en train de vivre ailleurs » (Demir, 2011, p. 22, cité par Bodineau, 2014, p. 2).

En témoignant de cette façon, Amisi entend raconter comment il a été dessaisi de son enfance. Il laisse aussi paraître son incompréhension des raisons du conflit. Il se présente comme un enfant, avec les caractéristiques qui y correspondent, notamment la faiblesse, les émotions fortes et changeantes ainsi que l'irrationalité (Bodineau, 2014). Par ailleurs, il partage avec ses lecteurs les événements violents auxquels il a participé pendant le conflit où il tenait un rôle d'adulte. L'ensemble de son récit est un appel à ce qu'aucun enfant n'ait jamais à vivre quelque chose de similaire à ce qu'il a vécu.

Ce procédé est aussi celui de divers autres survivants de combats armés ou d'actes de violence, qui se battent pour que l'Histoire ne se reproduise plus. C'est notamment le cas des rescapés des camps de concentration. Leurs récits autobiographiques servent à témoigner de l'horreur vécue, afin que ceux qui n'y étaient pas puissent être conscients des actes vécus et soient attentifs pour que cela n'arrive plus. En effet, au retour des camps, « un mur sépare ceux qui ont connu l'enfer des camps de ceux qui veulent s'informer, si bien intentionnée soit leur quête de l'information » (Pollak, 1986, p. 48).

Dans les premières années après la guerre, plusieurs récits ont été écrits dans le but de témoigner. Il y avait moins l'envie de surmonter le traumatisme, les récits étaient principalement factuels. L'envie était de transmettre les faits et remontait souvent aux années d'enfermement : une envie de sortir et de tout dire pour que les choses n'arrivent plus et pour qu'il y ait une justice (Pollak, Heinich, 1986). Par contre, cette volonté d'écrire n'a pas survécu chez chacun au retour des camps. Certains rescapés expliquent « une volonté d'oublier et une incapacité de parler, renforcée par la nécessité de mobiliser toutes ses énergies pour affronter les difficultés, y compris matérielles, de la vie » (Pollak, Heinich, 1986, p. 14).

Parallèlement, l'écoute était très importante dans les premières années après la guerre. Celle-ci s'est peu à peu estompée avec le temps. Par la suite, dans les récits autobiographiques, les auteurs revenaient sur l'Histoire avec la volonté de surmonter le traumatisme auquel ils faisaient face. Dans les années 80, il y a aussi un retour des témoignages, lorsque certains nient l'holocauste et qu'il faut à nouveau se battre contre la xénophobie et l'antisémitisme. Il y a une lutte pour sensibiliser les gens et pour combattre l'oubli provoqué par le temps qui passe.

Les rescapés qui témoignent se trouvent être des porte-paroles d'un groupe relativement soudé de victimes. Un certain contrôle de l'histoire racontée est organisé, afin que la mémoire soit commune au groupe, car sa division pourrait donner l'impression que rien n'est vrai. Ceux qui parlent le font au nom de l'ensemble des personnes qui ont connu la même histoire. Le fait de parler implique de maîtriser ses propos, car les conséquences d'une erreur auront des répercussions sur tout le groupe (Pollak, Heinich, 1986).

Les auteurs de témoignages ont eu pour but la sensibilisation des lecteurs. Il fallait raconter pour que chacun se rende compte des faits qui s'étaient déroulés, malgré leur invraisemblance, afin que ça n'arrive plus. « Ce sont des raisons humanitaires générales

qui prévalent : lutter contre le racisme, le fascisme et l'antisémitisme, transmettre l'incroyable afin de rendre impossible sa répétition » (Pollak, Heinich, 1986, p. 17).

Il y a aussi dans certains témoignages de rescapés l'envie de sensibiliser les lecteurs à des signes avant-coureurs des faits, auquel les auteurs eux-mêmes n'avaient pas été attentifs. Bien que ce ne soit pas une habitude dans les récits, une rescapée interrogée par Michael Pollak laisse une place importante à la période avant la guerre : « Le début des années 1930 était encore très beau, très intéressant, avec beaucoup de sorties, de très beaux voyages, même à l'étranger. 1933 est arrivé. On ne pouvait pas prendre ça tellement au sérieux, en tout cas pas autant qu'on aurait dû... » (Pollak, 1986, p. 32).

Les combattants de la guerre d'Algérie qui se sont lancés dans un projet d'écriture ont aussi pu rechercher ce type d'objectif. En effet, ils ont décrit en détails les réalités qu'ils avaient vécues sur place (Dosse, 2014). Ils ont, en quelque sorte, cherché à rétablir la vérité telle qu'ils l'ont observée, allant parfois à l'encontre de l'État français qui a caché pendant de nombreuses années plusieurs éléments importants, qui remettaient pourtant en doute l'utilité d'une telle guerre. Les soldats n'ont pas été écoutés à leur retour car la société française était pressée de tourner la page et parce que la réalité avait été cachée pendant longtemps. Par conséquent, personne ne se doutait du besoin qu'ils avaient de parler (Leroux-Hugon, 2014).

En témoignant, les anciens combattants ont donc cherché à ce qu'une telle guerre, violente mais sans utilité, ne se reproduise plus. Ils ont aussi voulu faire en sorte que chacun comprenne que l'écoute est fondamentale à la suite d'un événement traumatisant comme une guerre et qu'il n'y ait plus jamais un tel silence. Dans leurs projets d'écriture, ils ont eu la possibilité « de communiquer les leçons, constats ou bénéfices, de ces trop longs mois » (Leroux-Hugon, 2014, p. 81).

En faisant le choix de l'écriture, les auteurs font en sorte de transmettre leur témoignage à un grand nombre de lecteurs potentiels. Cela permet de combattre l'oubli dû au temps qui passe ou au manque de transmission entre générations, sans quoi la sensibilisation ne serait pas efficace.

2.2.4. Répondre aux interrogations des proches

Après un événement marquant et négatif, certaines personnes peuvent être tentées de ne pas en parler, pour ne pas choquer leurs proches ou encore parce qu'elles ne se sentent

pas écoutées. Cependant, les proches peuvent avoir des questions, même après un temps de latence (Dosse, 2014). En effet, la souffrance présente chez la personne concernée par les faits perdure et se transmet chez ses proches. Les descendants peuvent se rendre compte que des choses se sont produites, même s'ils n'étaient pas nés au moment des faits. Les traumatismes se transmettent de générations en générations et chacun peut ressentir la douleur ou la honte, intériorisées au sein de la famille. Vincent de Gaulejac explique que l'histoire personnelle subit l'influence de l'histoire familiale ainsi que celle de la société (Dosse, 2014). « Les travaux sur le transgénérationnel démontrent comment les traumatismes parentaux glissent vers les générations suivantes, habitées par ces non-dits qui se transforment pour eux en impensé » (Dosse, 2014, p. 51).

Après avoir découvert l'implication de son père dans la guerre d'Algérie, Florence Dosse a réalisé une recherche sur les enfants d'appelés et sur la transmission au sein des familles. Elle a montré en quoi les enfants d'appelés étaient concernés par les combats de leurs pères, malgré leur ignorance initiale du conflit (Dosse, 2012).

« S'ils savent que leurs pères ont « fait l'Algérie », pour la plupart ils ne se sentent pas inscrits dans une filiation spécifique liée à l'événement et ne vivent pas avec la conscience d'une empreinte forte sur leur vie. Pourtant, cette guerre a imprégné leur enfance en sous-main, les effleurant de loin en loin, donnant au climat familial une couleur à la fois particulière et indistincte. Et ils sont malgré tout habités par une mémoire indirecte de la guerre, pétrie d'imaginaire puisqu'ils n'ont pas entendu de récit complet et intelligible sur ce que leurs pères avaient vécu là-bas » (Dosse, 2012, p. 48).

Les descendants n'ont pas accès aux détails de l'histoire de manière directe, puisque la personne qui a vécu les faits ne les raconte pas. Par conséquent, les proches imaginent les faits qui se sont déroulés, en amplifiant certaines choses et en minimisant d'autres. La mémoire seconde, c'est cette mémoire indirecte qui reste chez les proches bien que personne ne leur ait raconté les faits. Cette mémoire n'est pas exactement fidèle aux événements de l'Histoire. Elle « s'appuie sur un faisceau de signes : bribes de souvenirs entendus, objets vus, fantasmes plus ou moins élaborés sur le vécu du père, échos des récits qui circulent sur la place publique... » (Dosse, 2014, p. 51). Les descendants peuvent se poser des questions et imaginer les réponses, notamment sur la violence vécue par leur proche pendant les faits, ou celle qu'il a exercée (Dosse, 2014).

Les auteurs peuvent avoir envie d'écrire une autobiographie afin de contrer cette mémoire seconde. Ils peuvent aussi être encouragés à s'exprimer suite aux questions de leurs proches. En effet, malgré le manque d'écoute et l'indifférence envers les soldats à

leur retour, la société française a peu à peu pris conscience de la guerre d'Algérie. Les descendants ont commencé à (se) poser des questions par curiosité ou suite à des questionnements identitaires (Dosse, 2012). Les auteurs peuvent alors chercher à expliquer les événements qu'ils ont vécus à leurs proches, afin que ces derniers n'imaginent pas l'Histoire par eux-mêmes, qu'ils ne subissent pas une honte dont ils ne sont pas à l'origine et pour qu'ils puissent à leur tour apprendre à accepter les faits.

2.2.5. Rétablir la vérité

Dans ce cas-ci, l'auteur veut décrire les événements qui se sont passés dans le but de rétablir une vérité qui est ignorée, niée ou dissimulée par d'autres. Il ne s'agit pas seulement d'autres personnes qui ignorent la vérité parce qu'elles n'ont pas été informées, mais aussi des gens qui modifient la réalité volontairement, qui mentent, qui s'obstinent à fermer les yeux et refusent de voir la vérité.

Dans le cas des rescapés des camps de concentration, il semble y avoir une volonté de raconter pour défendre la réalité contre ceux qui la nient ou qui la transforment. Aujourd'hui encore, les témoignages forment un bouclier contre le négationnisme.

Au retour des camps, plusieurs personnes ont été confrontées au refus des gens à poser des questions, à écouter les témoignages ou à les croire. Certaines personnes n'étaient tout simplement pas informées. Elles se trouvaient dans l'incapacité réelle d'imaginer l'horreur qui avait été vécue pendant la guerre, dans les camps de concentration. Ces personnes se recentraient sur leur vie privée et leur entourage à la fin de la guerre. Elles n'ont pas pris le temps d'écouter ce que d'autres avaient vécu. Cela était également dû au fait que les vécus étaient très différents, selon les camps, les périodes, etc. Les témoignages des rescapés n'étaient pas tous similaires, ce qui pouvait donner à certains l'impression qu'ils n'étaient pas vrais. Les auteurs peuvent témoigner pour rétablir la vérité auprès de ces personnes, ce qui se rapproche fortement de la sensibilisation.

D'autres personnes, à la fin de la guerre, ont minimisé ou nié volontairement ce qui s'était déroulé dans les camps de concentration, malgré les témoignages et les preuves. Par ailleurs, d'anciens nazis, jugés peu impliqués dans l'holocauste, ont rapidement été réintégrés à la société. Dans un entretien avec Michael Pollak, une rescapée des camps de concentration explique qu'elle a dû faire face à cette phrase de la part de son chef « Mais enfin, si des gens, et d'ailleurs vous-même, ont survécu, ça ne devait pas être

aussi terrible que ça » (Pollak, 1986, p. 50). Face à ces personnes, les témoignages autobiographiques permettent d'empêcher le négationnisme de se répandre.

Parfois, les témoignages servent à rétablir la vérité auprès des lecteurs, par rapport à ce que dit l'État lui-même. C'est le cas de figure qui s'est produit après la guerre d'Algérie. Malgré la place plus grande laissée à cette part de l'Histoire dès le début des années 2000, certains « ont pu se sentir déçus de ne pas retrouver leur guerre d'Algérie et parfois outrés de voir leur image mise à mal par les médias » (Dosse, 2014, p. 50).

Dans cette situation, l'État a fait taire les différents témoignages. Les combattants étaient priés d'oublier ce qu'ils avaient vécu dès leur retour. « Pendant et après la guerre, l'euphémisation de la violence voulue par l'armée et l'État, puis l'oubli massif qui s'en est suivi, ont érigé un monument de silence. Ce silence composite, à la fois individuel, social et politique, l'a longtemps emporté sur les prises de parole, parfois vives et révoltées, apparues dès les premières années de la guerre, et dont les échos n'ont atteint qu'une faible part de la population française, souvent parisienne, intellectuelle, militante ou chrétienne engagée » (Dosse, 2014, p. 49). Les femmes « ne savaient pas ce que vivaient les hommes, n'avaient pas connaissance de la dureté des combats, des exactions dont ils pouvaient être témoins ou acteurs. Et tant qu'elles recevaient les lettres des hommes qui se voulaient rassurants et ne s'autorisaient pas à raconter grand-chose – par souci de protéger les leurs comme par crainte de la censure et des réprimandes –, elles se sont souvent résignées à ce qui se disait autour d'elles, se rangeant derrière une opinion publique largement modelée par l'information d'État » (Dosse, 2012, p. 109).

Malgré les prises de paroles au début des années 2000, la vérité a eu du mal à être rétablie. Le Gouvernement français continuait d'imposer sa version de l'Histoire, notamment avec une loi en 2005 qui proposait « de dicter aux enseignants une certaine façon de raconter l'histoire aux jeunes générations, portant atteinte à la liberté de l'enseignement et de la recherche. L'article 4, en valorisant l'œuvre coloniale et en soulignant le « rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord », donc de la colonisation, a soulevé un tollé qui a finalement entraîné le retrait de l'article en cause » (Dosse, 2014, p. 53). Aujourd'hui, certains anciens combattants se rendent dans les écoles afin de témoigner, mais cela est encore rare.

Grâce aux autobiographies, les anciens combattants ont pu reprendre la parole qui leur avait été interdite. Ils ont pu rétablir la vérité sur la violence, la solitude qu'ils avaient vécues, l'ennui, le sentiment d'inutilité, etc. Ils ont aussi pu raconter la violence dans les pratiques de l'armée, qui avait été cachée par l'État (Leroux-Hugon, 2014).

Ils ont pu également exprimer leur opposition à cette guerre dont ils ont eu honte, par comparaison avec les guerres de leurs ancêtres faites d'héroïsme (Leroux-Hugon, 2014). « Une dizaine de textes font allusion à cet état d'esprit et l'on perçoit dans ces phrases, rédigées longtemps après, une indignation toujours présente » (Leroux-Hugon, 2014, p. 79). Malgré cela, l'armée a bien souvent fait taire les soldats. Dans les récits de vie, ils ont pu dénoncer l'inutilité de la guerre. En effet, « à la fin de la guerre, la France a gagné militairement sur le terrain. Le FLN a subi de lourdes pertes, avec des morts algériens bien supérieurs en nombre aux morts français : dix fois plus, autour de 300 000 côté algérien, entre 25 000 et 30 000 côté français. Mais la fin des combats a été un désaveu : la France est allée combattre pour écraser une rébellion et garder l'Algérie française, la guerre s'est soldée par l'indépendance algérienne. Moins que jamais, les soldats n'ont compris ce qu'ils étaient allés faire là-bas, et personne ne leur a demandé de comprendre. La page devait être tournée » (Dosse, 2012, p. 104).

Concernant l'expérience concentrationnaire, il a aussi été question de revenir sur le déroulement des événements, pour contrer la version de l'Histoire que certains états cherchaient à construire. En effet, d'anciennes rescapées se sont montrées choquées « par la réécriture corrélative de l'histoire qui, en fonction des nouvelles alliances et de l'anti-communisme actuel, risque, selon elles, de minimiser, voire d'occulter, le rôle de l'Union soviétique dans la libération du nazisme, alors que c'est le sort de la guerre sur le front de l'Est et l'avance de l'Armée rouge qui avaient été, pendant leur déportation, un ressort important de leur espoir » (Pollak, Heinich, 1986, p. 17).

Pour réussir à rétablir la vérité, il est important que les personnes concernées soient unies les unes avec les autres afin de ne donner qu'une version des faits, à défaut de quoi le témoignage perdrait en légitimité. Certaines associations d'anciennes victimes ou d'anciens combattants se chargent donc de vérifier que les témoignages qui sont produits respectent la mémoire commune, qu'ils ne présentent pas les faits de manière trop subjective, etc. « Il s'agit donc aussi de choisir des témoins sobres et fiables aux yeux des responsables des Amicales, et d'éviter que des « mythomanes que nous avons

aussi » prennent publiquement la parole » (Pollak, Heinich, 1986, p. 13). Les personnes qui écrivent des témoignages tendent à devenir les porte-paroles de leur groupe. Leur version de l'histoire a un impact sur ceux qui l'ont vécue avec eux.

Dans la période suivant la Deuxième Guerre Mondiale, cette envie de défendre la vérité est d'autant plus importante, comme cela a été dit juste avant, dans une société où l'existence même des chambres à gaz est remise en question. Témoigner est important afin de ne pas laisser le point de vue des victimes disparaître après leur mort.

Finalement, un auteur peut écrire une autobiographie pour rétablir la vérité dans le but de se défendre face à une accusation. Le procédé est toujours le même. Il s'agit pour l'auteur de raconter sa version des faits pour contrer le témoignage d'un autre qui lui paraît faussé. Cela peut fortement ressembler à de la légitimation. En effet, l'auteur raconte sa version en justifiant tous ses actes afin que son comportement paraisse le plus normal possible. Cependant, dans ce cas-ci, l'auteur répond à une accusation extérieure.

2.2.6. Commémoration

Des auteurs peuvent écrire des récits autobiographiques dans un but de commémoration. Ce terme englobe plusieurs significations qui rejoignent d'autres buts du témoignage autobiographique qui ont été abordés précédemment. Cependant, nous avons fait le choix de faire de la commémoration un thème à part entière.

- Lutter contre l'oubli

Tout d'abord, selon le dictionnaire Larousse, la commémoration est « l'action de commémorer, de rappeler le souvenir d'un événement, d'une personne ; cérémonie faite à cette occasion » (Larousse.fr). La commémoration permet de ne pas oublier. Elle rejoint donc un autre but, à savoir la sensibilisation des lecteurs afin que les faits ne se reproduisent pas. La commémoration consiste à rappeler les faits pour qu'ils ne se reproduisent plus. Par exemple, les commémorations d'Auschwitz, celles du 11 septembre, ou encore celles des attentats de Paris, consistent à reparler régulièrement des faits, afin de ne jamais oublier. Cela permet aux générations qui n'étaient pas nées au moment des faits d'en être conscientes et de faire perdurer le souvenir.

Dans le cas des rescapés des camps de concentration, plusieurs autobiographies sont écrites avec cet objectif d'information et de communication avec tous ceux qui n'ont

pas connu l'expérience. Il y a un certain combat des rescapés, contre le négationnisme ou la xénophobie, dans les années 80 (Pollak, Heinich, 1986). Tout un travail de transmission est mis en place, notamment au sein des associations de victimes qui travaillent ensemble pour créer une histoire collective et la communiquer un maximum.

Par conséquent, la sensibilisation et la commémoration fonctionnent isolément mais en se complétant. Pour qu'un fait ne se reproduise plus, il faut d'abord qu'en soit transmis le souvenir aux générations entre elles. Par ailleurs, la sensibilisation doit avoir été faite sur un événement pour que les générations y voient l'importance de le commémorer.

- Créer une mémoire commune

Par ailleurs, Florence Dosse utilise une autre définition du terme '*commémorer*', en se basant sur l'étymologie du mot. Commémorer signifie alors se remémorer ensemble, rassembler les mémoires, plutôt que de les opposer (Dosse, 2014). Raconter un passé commun, une mémoire collective, où personne ne se sent trahi par rapport à sa propre vérité. La notion de transmission est toujours présente, mais Florence Dosse insiste sur le fait que la mémoire qui se transmet aux générations suivantes doit tenir compte de chacun et ne pas générer de nouveaux clivages. « L'enjeu de l'appropriation de la mémoire par les générations suivantes n'étant pas de reproduire et de reconduire le cloisonnement des mémoires autour de la guerre, mais de la dépasser par l'intégration d'un passé commun dans lequel les antagonismes entre descendants des différentes communautés n'auraient plus lieu d'être » (Dosse, 2014, p. 114).

Dans le cas d'une guerre comme celle d'Algérie, il semble important de laisser une place à la parole de tous ceux qui se sentent victimes, pour ne pas uniquement avoir un point de vue sur l'histoire, à défaut de quoi certains pourraient se sentir lésés. Comme les Français n'ont eu accès dans un premier temps qu'à ce que l'État a communiqué, ils ont eu l'image d'une guerre peu violente. Ils n'entendront parler que des victimes du côté français. Alors qu'il y en a eu ailleurs, évidemment.

« Le conflit terminé, contrairement à ce qui s'était produit pour les autres guerres, aucun dispositif commémoratif n'a été mis en place au plan national : pas de date de célébration, une quasi-inexistence de monuments aux morts d'Algérie, pas de défilés institués en leur mémoire. Dès la fin de la guerre, les amnisties successives ont favorisé une amnésie généralisée dans l'opinion française (Dosse, 2014, p. 49) ». En écrivant

leurs récits autobiographiques, les combattants rétablissent une partie de la vérité qui a été pendant longtemps voilée par l'État. Ils racontent leur vision des choses, la violence qu'ils ont vécue, ainsi que leur opposition aux ordres de l'armée reçus sur place. Ils permettent aussi la construction d'une mémoire qui tient compte de plusieurs points de vue et où chacun assume sa part de responsabilité.

Selon Florence Dosse, construire une mémoire collective reste quelque chose de complexe. Malgré les personnes qui parviennent à communiquer et à construire ensemble, « il surgit bien souvent dans le public des intervenants encore à vif, soucieux de faire entendre la parole de *leur* communauté, estimée la plus souffrante, victime parmi les victimes, perpétuant auprès de leurs descendants un discours de déploration et de frustration face à des revendications inassouvies, qui communautarisent les mémoires » (Dosse, 2012, p. 55).

Concernant les camps de concentration, il est aussi important de créer une mémoire commune. Cela permettrait aux victimes d'être reconnues comme telles et de voir leur passé respecté, sans que quelqu'un ne tire l'histoire à son avantage ou ne minimise les faits. Cela leur permettrait aussi de se soutenir mutuellement. Une victime interrogée par Michael Pollak déclare « ne jamais avoir parlé de son expérience à Birkenau », « avoir tout refoulé pour pouvoir vivre », elle explique indirectement cette attitude par l'absence de liens sociaux qui lui auraient permis d'en parler et de surmonter le souvenir grâce à un travail de constitution d'une mémoire collective » (Pollak, 1986, p. 50).

La constitution d'une mémoire collective commence lorsque des victimes se rassemblent et échangent sur leur histoire. À partir de là, elles peuvent confronter leurs vécus. Les associations « ont fourni un cadre de communication et de sociabilité qui a permis à un grand nombre de rescapés de surmonter le traumatisme. La concordance progressive qui s'établit alors entre récits individuels et mémoire collective indique que le travail d'encadrement, susceptible d'entraîner le silence sur certains différends ayant pu opposer entre eux des déportés ou groupes de déportés, a pour contrepartie le soutien aux adhérents en détresse » (Pollak, Heinich, 1986, p. 13).

Cependant, pour certains types de victimes, il n'existe pas de possibilité de collectivités qui pourraient leur venir en aide et par lesquelles ils pourraient passer pour créer une mémoire commune. Après la guerre, certains pays ont mis en place des systèmes de soutien pour les victimes, alors que d'autres pas. Il y a par exemple une « opposition

dans le traitement des déportés entre l'Allemagne fédérale, où on a réglé tous les problèmes par des indemnisations financières, et la République démocratique allemande où on a conféré un sens à la souffrance, en reconnaissant et en honorant au même titre toutes les victimes du fascisme » (Pollak, 1986, p. 50).

Par ailleurs, dans certains pays, les victimes recevaient un traitement différent selon qu'elles étaient victimes politiques ou raciales. Certains pays sont encore marqués d'un antisémitisme après la guerre, ce qui empêche certaines victimes juives d'obtenir de l'aide (Pollak, Heinich, 1986). D'autres types de victimes n'ont pas eu la reconnaissance de leurs souffrances à la fin de la guerre. « [...] certaines victimes de la machine de répression de l'Etat-SS – les criminels, les prostituées, les « asociaux », les vagabonds, les gitans, les homosexuels – ont été consciencieusement évitées dans la plupart des « mémoires encadrées », ainsi que dans l'historiographie : la répression dont elles sont l'objet étant depuis longtemps acceptée, l'histoire officielle a pu se garder de soumettre à une analyse spécifique l'intensification meurtrière de leur répression sous le nazisme » (Pollak, Heinich, 1986, p. 25).

Certains pays n'ont pas classé les victimes. En France ou en Pologne, par exemple, celles qui ont pris la parole « ont toujours œuvré comme les porte-parole de tous les déportés pour défendre leurs intérêts sociaux et leur statut politique et moral de victimes d'un système inhumain et étranger. Cette unification, cette homogénéisation des victimes s'inscrit dans une tradition et une réalité politique qui privilégie l'appartenance à la nation comme critère d'identification sociale des personnes, au détriment d'autres appartenances, religieuses notamment » (Pollak, Heinich, 1986, p. 24).

Plusieurs victimes ont pris la parole sans accepter l'association aux autres victimes selon des critères sociaux. Elles ont décidé de raconter l'Histoire en tant qu'êtres humains, qui est le classement le plus large, englobant tout le monde (Pollak, Heinich, 1986).

Ce qu'il est important de retenir dans l'objectif de création de la mémoire commune, c'est que chaque victime veut être reconnue dans sa souffrance. Elle cherche à être écoutée et respectée. Commémorer est un but final qui en rejoint d'autres. Dans la commémoration, il y a une envie que chacun assume sa part de responsabilité dans une Histoire commune. L'auteur raconte son témoignage dans le but de donner son point de vue et de rétablir la vérité sur les événements.

Si la commémoration ne se fait pas suite à un évènement de grande ampleur, certaines personnes risquent de se sentir lésées et oubliées. Elles peuvent ressentir de la frustration due au fait que personne ne reconnaisse le tort qui leur a été causé. Cette frustration peut alors causer une certaine opposition qui peut se traduire en un nouveau conflit. Par ailleurs, de la même manière que la souffrance ou la honte, les idées ou la haine peuvent se transmettre inconsciemment aux descendants.

« Lorsque ce travail [celui de rassembler les mémoires] ne s'accomplit pas, les pathologies mémorielles perdurent, tant chez les individus que dans la société. En témoignent les stèles et les musées du Sud de la France, où vivent de nombreux Pieds-noirs, qui visent surtout à faire la part belle à l'œuvre de la France en Algérie et rendent hommage aux disparus européens et harkis, sans mention des autres victimes algériennes du conflit » (Dosse, 2012, p. 115). Il y a un risque que les descendants continuent un combat qui n'est pas le leur et qu'il subsiste des tensions qui n'ont plus lieu d'être entre certains groupes.

La mémoire commune permet donc de construire un passé commun, où chaque côté assume ses actions. « L'enjeu de l'appropriation de la mémoire par les générations suivantes n'étant pas de reproduire et de reconduire le cloisonnement des mémoires autour de la guerre, mais de la dépasser par l'intégration d'un passé commun dans lequel les antagonismes entre descendants des différentes communautés n'auraient plus lieu d'être » (Dosse, 2014, p. 55). C'est la seule voie « pour que soient enfin dépassées les hontes, les rancœurs et les incompréhensions latentes qui continuent de parasiter trop souvent les esprits et les liens sociaux » (Dosse, 2012, p. 115).

C'est pour cela que, concernant la guerre d'Algérie mais pas uniquement, des personnes se mettent à témoigner et à raconter leurs expériences, notamment dans les écoles. Parler de ces évènements en ne donnant pas uniquement un point de vue permet à chacun de se retrouver dans l'Histoire. La création d'une mémoire commune est un but important poursuivi dans la rédaction d'autobiographies. Chacun raconte son vécu afin que l'Histoire tienne compte de tous les points de vue.

Ces deux définitions de la commémoration se complètent entre elles. Le souvenir d'un évènement est important et il faut le transmettre de générations en générations afin que les sociétés ne reproduisent pas les mêmes erreurs encore et toujours. Mais le souvenir

d'un évènement ne doit pas être constitué uniquement de l'une de ses composantes. Il faut que chacun se retrouve dans la mémoire et se sente compris dans ce qu'il ressent.

« Les autobiographies se situent à l'intérieur de l'anthropologie des générations en tant que lieux des événements. Dans ce sens, Gourarier reconnaît, à l'institution du musée anthropologique, la tâche de devenir un lieu de la survivance des hommes » (Clemente, 2003, p. 206). C'est notamment grâce aux autobiographies que l'humanité peut se souvenir et survivre. D'une part, l'Histoire témoigne de l'existence même de l'homme. D'autre part, la mémoire permet de tirer des leçons du passé afin d'évoluer.

Nous terminons cette partie sur la commémoration par un extrait dans lequel est mise en évidence l'importance de l'autobiographie pour la mémoire d'une société.

« J'ai souvent souligné la discontinuité qui s'était créée dans l'Italie des années soixante-dix, en raison d'une transformation sociale qui contribuait à la perte des racines des expériences passées. En dépit de cette évolution la tendance à la dispersion de la mémoire a été contrebalancée par l'énorme production de documents autobiographiques et de témoignages. Je peux dire que la génération de la *Resistenza* a agi contre l'oubli avec une énergie extraordinaire. Cette exigence de lutte provenait pour cette génération de l'expérience du fascisme comme abolition d'une partie importante de la mémoire historique. Ainsi que ces jeunes, qui se battirent à vingt ans contre le fascisme, ont continué à découvrir la mémoire de leurs prédécesseurs et ont continué à transmettre la leur. Ma relation amicale et filiale avec deux protagonistes du XXe siècle italien, Emilio Lussu et Joyce Salvadori Lussu, s'est tissé (sic) avec la volonté de transmettre, de ne pas effacer la mémoire vécue et la mémoire qui interprète le temps de l'histoire. Ma génération s'est rangée à leurs côtés, sans pour autant pouvoir exprimer autre chose qu'une mémoire apologique, sans définir un propre témoignage contre l'oubli. » (Clemente, 2003, p. 206)

2.3. Fonction thérapeutique

Écrire une autobiographie peut avoir des effets au niveau psychique. En se livrant, l'auteur se retrouve face à lui-même et peut avoir du recul sur son propre vécu. En thérapie, l'écriture autobiographique est utilisée « comme vecteur pour s'approcher de soi ; explorer ; tourner autour de soi ; partir ; y revenir ; filer en terres étrangères ; partager avec l'autre un peu de soi ; écrire, crier, s'écrire ; se laisser découvrir : « Les mots qui vont surgir savent de nous des choses que nous ignorons d'eux » (Char, cité par Fresnais) » (Fresnais, 2019, p. 15).

Dans les groupes de thérapie, la seule consigne de l'écriture thérapeutique est de laisser les mots dans l'ordre dans lequel ils émergent, afin de créer un premier brouillon de soi qui pourra être retravaillé par la suite. L'auteur peut s'adresser à qui il veut. Ensuite, la

personne lit ce qu'elle a écrit et le commente. Finalement, le récit autobiographique peut être retravaillé en thérapie, individuelle ou de groupe (Fresnais, 2019). Dans l'autobiographie, le travail thérapeutique peut se situer dans l'écriture elle-même ou au moment de retravailler le texte, dans le choix des mots, la modification de passages, etc. L'auteur cherche une cohérence dans ses propos comme dans sa vie.

La lecture de l'écriture autobiographique et thérapeutique demande de l'empathie. En effet l'auteur dépose quelque chose de très personnel et de difficile. « Le sujet abordé par l'auteur est toujours un objet investi affectivement, je ne reçois pas uniquement un article qui permettrait aux futurs lecteurs de ressentir des affects et une pensée au travail qui s'élabore. Je reçois, plus que cela ; j'accueille une intériorité qui se cherche, se trouve, se recherche à nouveau » (Fresnais, 2019, p. 12).

À travers la fonction thérapeutique, l'auteur d'une autobiographie peut chercher à atteindre divers objectifs. D'une part, l'auteur peut vouloir surmonter un traumatisme ou un évènement précis de son histoire. D'autre part, l'auteur peut vouloir construire son identité, apprendre à se connaître, à s'accepter, etc.

2.3.1. Faire face à un traumatisme

Au départ de l'écriture, il y a toujours un élément déclencheur. Il peut s'agir d'un traumatisme mais il y a toujours en plus un besoin interne de l'auteur d'écrire son histoire. En effet, le traumatisme seul n'explique pas l'écriture, puisque chaque individu vit plusieurs traumatismes dans sa vie. Par ailleurs, le traumatisme ne doit pas être de trop grande ampleur, au risque de paralyser celui qui l'a vécu. Enfin, il peut s'agir d'un évènement positif déclenchant un trop-plein d'énergie (Clancier, 2008).

Parfois, le traumatisme n'est pas le déclencheur direct du projet d'écriture. Celui-ci peut venir plusieurs années après, alors que le traumatisme était enfoui depuis longtemps et qu'un élément extérieur vient le ranimer. Ainsi, après l'expérience concentrationnaire, les auteurs qui voulaient surmonter leur traumatisme grâce à l'écriture ont souvent écrit leur récit autobiographique entre 1956 et 1965 (Pollak, Heinich, 1986). C'est une période où moins de gens se sont intéressés aux histoires racontées par les rescapés, mais où ces derniers ont dû reconstruire leur vie.

Nombreuses sont les épreuves qui peuvent être traumatisantes. Certains traumatismes proviennent d'évènements de l'Histoire, d'autres sont vécus dans la sphère privée, voire

concernent exclusivement une seule personne. L'écriture autobiographique peut aider quelqu'un à passer au-delà d'un traumatisme, en le revivant et d'une certaine façon en le sublimant. Ainsi, par exemple, « Ernaux, qui raconte aussi l'histoire pénible de son avortement ou, plus récemment, celle de sa lutte contre le cancer du sein dans *L'usage de la photo*, est loin d'être la seule écrivaine actuelle à reconnaître le rôle thérapeutique de l'écriture autobiographique dans le traitement d'une expérience traumatique. Que ce soit Christine Angot, qui témoigne de son inceste, Danièle Sallenave et Nicole Malinconi, qui rédigent des récits sur le viol, Geneviève Brisac et Amélie Nothomb, qui narrent le trauma de l'anorexie, plusieurs sont les femmes qui explorent l'incidence du genre sexuel sur des expériences traumatiques typiquement féminines, jadis entourées de silence et de honte » (Havercroft, 2005, p. 120).

Écrire permet de prendre du recul face aux événements. L'auteur peut alors remettre ses souvenirs dans l'ordre, de manière cohérente. Il peut comprendre le rôle qu'il a joué dans l'histoire. Il peut trouver un sens aux événements et à la douleur qu'il a vécus. « Le travail de l'écriture présuppose une plaie et une perte, une blessure et un deuil, dont l'œuvre sera la transformation visant à les recouvrir par la positivité fictive de l'œuvre » (André Green, cité par Coppel-Batsch 2005, p. 1597).

Parfois les conséquences d'un traumatisme peuvent rester des années après l'évènement déclencheur et l'individu peut le revivre sans cesse. Se replonger dans le passé pour l'écrire peut aider l'auteur soit à transformer le traumatisme en quelque chose de positif, soit à le figer dans le passé afin d'avancer. Les auteurs conscients des conséquences à long terme sur leur vie peuvent en parler pour passer au-delà (Leroux-Hugon, 2014).

L'œuvre d'Aharon Appelfeld est un exemple de sublimation du vécu grâce à la littérature. Dans ses livres, l'auteur a abordé le traumatisme vécu dans son enfance pour le surmonter. L'écriture lui a permis de comprendre la douleur qu'il avait ressentie et de lui faire face. Grâce à la création littéraire, il a pu avancer et construire sa vie adulte (Coppel-Batsch, 2005). « Appelfeld l'écrit : « ce livre n'est pas un résumé, mais plutôt une tentative, un effort désespéré pour relier les différentes strates de ma vie à leur racine ». « Ce sont différents lieux de vie qui se sont enchaînés les uns aux autres dans la mémoire et convulsent encore. Une grande part est perdue, une autre a été dévorée par l'oubli. Ce qui restait semblait n'être rien sur le moment, et pourtant, fragment après

fragment, j'ai senti que ce n'était pas seulement les années qui les unissaient, mais aussi une forme de sens » (Coppel-Batsch, 2005, p. 1598).

« Pontalis écrit du projet autobiographique qu'il est « geste d'appropriation de soi » » (Zarca, 2009, p. 124). Il explique que l'auteur, par l'écriture, redonne la parole à celui qu'il était par le passé et tente de retrouver une cohérence, une règle. L'écriture permet de faire le deuil de son passé et d'avancer. « Transfigurer sa douleur en écrivant un texte dont la musicalité envelopperait pudiquement le noyau chaotique qui en était la cause négative. Pour l'exprimer avec les mots de Pontalis, il fallait, afin que mon entreprise d'écriture prenne corps, que « l'insupportable se transforme en littérature » et que « l'horreur fasse du beau » » (Zarca, 2009, p. 125).

Chez Thomas Bernhard, dont l'œuvre autobiographique est analysée par Anne Brun, le processus est similaire. « Une des premières fonctions de l'écriture serait donc pour l'écrivain de pouvoir réactualiser ces vécus de détresse et d'impuissance, ces fragments d'images et de vécus sensoriels, pour pouvoir rassembler et figurer ces vécus irréprésentables et leur donner un sens dans l'écriture » (Brun, 2012, p. 62). En réécrivant l'histoire, l'auteur comprend son rôle et celui des autres acteurs. Il peut alors comprendre s'il est victime. De plus, il peut réinventer son enfance pour retrouver l'équilibre qu'il n'avait pas à l'époque et retrouve un certain auto-bercement (Brun, 2012).

Chez Appelfeld, l'écriture du traumatisme passe par la fiction. En effet, il lui est impossible d'expliquer les événements exactement comme ces derniers se sont déroulés (Coppel-Batsch, 2005). Marthe Coppel-Batsch explique cela par trois éléments qui peuvent être appliqués dans d'autres situations.

Tout d'abord, la mémoire relative à un traumatisme n'est pas aussi exacte chez tout le monde. Chez Appelfeld, la mémoire est d'autant plus transformée qu'il a vécu les événements pendant son enfance. Ses souvenirs sont différents de ceux d'un adulte, puisqu'il ne se rendait pas compte des événements et ne se repérait pas de la même façon. Les souvenirs d'Appelfeld sont constitués de sensations et d'images (Coppel-Batsch, 2005). Chez certains, à l'extrême, le traumatisme peut causer l'oubli total, le blocage de la mémoire. L'inconscient bloque le souvenir pour échapper à la destruction.

De plus, les pensées et fantasmes relatifs à un traumatisme ne sont pas toujours exprimables publiquement. Écrire de la fiction permet à l'auteur de faire passer tous les événements ou les pensées, même ceux qui paraissent indicibles. Parler d'un autre que soi peut aussi être une solution pour l'auteur. C'est aussi ce qu'Anne Clancier fait quand, pour raconter son histoire, elle parle d'une petite fille inconnue qui a une histoire similaire à la sienne mais qui n'est pas officiellement elle (Clancier, 2008).

Finalement, pendant une période traumatisante, comme la période d'exclusion qu'il a vécue, certains éléments peuvent survenir de l'imagination, notamment pour donner de l'espoir. Par exemple, la victime pourrait entendre une voix qui viendrait l'encourager. Ces espèces d'hallucinations peuvent sembler réelles pour celui qui les vit, mais paraîtront indicibles de par leur invraisemblance. Chez Appelfeld, il s'agit de visions de ses parents, alors que ces derniers ne sont plus là. Il écrit : « La pensée que mes parents m'attendaient m'a protégé pendant toute la guerre » (Appelfeld, cité par Coppel-Batsch, 2005, p. 1602). Comme il est conscient que ce n'était pas réel, parler sur le ton de la fiction permet d'intégrer cet élément, sans devoir assumer une forme de folie. « Grâce à ses romans, Appelfeld peut ouvrir la porte de ce compartiment secret où vivent ses parents ; il réanime ce don qui annule la mort, il réveille son pouvoir magique » (Coppel-Batsch, 2005, p. 1602), tout en assumant que ce sont des hallucinations.

2.3.2. Construction de son identité

Un auteur peut écrire une autobiographie dans le but de construire ou de reconstruire son identité. Il y a une ressemblance entre cette catégorie et un autre but de l'autobiographie, à savoir celui de légitimation. Par l'écriture, l'auteur peut travailler sur lui-même et se présenter tel qu'il veut être à ses lecteurs. Dans cette catégorie cependant, il est question d'une démarche thérapeutique qui contribue à la consolidation de l'identité de l'auteur par lui-même et non à sa légitimation aux yeux de ses lecteurs.

Pour ce qui est de la construction de son identité, l'auteur écrit sur lui-même et tente de se définir par rapport aux autres, à un groupe, à la société. L'autobiographie est un récit écrit à un tournant de la vie, un moment pour faire le point qui peut être rapide ou non. L'auteur fait face à sa personnalité. Il n'est plus simplement un objet sujet à des circonstances extérieures, mais une personne avec sa subjectivité (Fabre, Massenzio, Schmitt, 2010). L'auteur procède à une recherche sur l'identité du *je*, tente de répondre à la question « qui suis-je ? ». La personne écrite et décrite par l'auteur est autant le *moi*

que le *non-moi*, le personnage réel et désiré. L'identité se trouve autant dans ce qui est dit que dans ce qui est caché, choisi, supprimé (Appignanesi, 2011).

« L'« autobiographie » comme récit littéraire se définit autour d'un projet créateur ayant pour objectif essentiel d'élucider l'intériorité, la genèse d'une personnalité ou l'unité biographique » (Plasse, 2004, p. 109). L'auteur cherche à donner une vision de lui-même sous tous les points de vue. Il rend visible son habitus. Le lecteur a accès à l'histoire de l'auteur, avec tout ce qu'il a intériorisé. L'écriture autobiographique peut aider l'auteur à définir sa véritable identité, sa personnalité, à mettre en évidence ce qui, dans sa vision du monde, est dû à son entourage ou à lui-même.

L'autobiographie est une méthode d'auto-éducation, selon Paul-Henry Chombart de Lauwe, qui permet à l'individu de « prendre conscience en même temps des conditions réelles dans lesquelles il vit, des possibilités qu'il a de réaliser ses projets et des efforts qui lui sont nécessaires pour les faire aboutir » (Paquot, 2007, p. 157). « Chaque individu possède, sans toujours la reconnaître et la valoriser, une réelle richesse, faite de possibilités créatives et de potentialités relationnelles, qui se trouve bridée par l'éducation, la famille, [...] bloquée par divers mécanismes psychologiques, dominée par un sentiment d'infériorité ou de dépendance » (Paquot, 2007, p. 156). L'autobiographie fait partie des méthodes utilisées pour effectuer un travail sur soi, pour se découvrir à l'intérieur et se faire découvrir aux autres. « Avec la parole et l'écoute, chaque individu élabore son auto-éducation, se révèle à lui-même et à autrui, et s'insère dans un collectif, ce qui donne sens à son existence, et à ses projets et actions. L'attention à l'autre attend une réciprocité, en cela l'écoute s'apparente au don » (Paquot, 2007, p. 157). Par l'écriture, l'auteur se connaît, se fait connaître et s'auto-éduque pour appartenir à un groupe déterminé, ne fût-ce que l'Humanité.

Dans le cas de la reconstruction de l'identité, cela rejoint le fait de surmonter un traumatisme. L'écriture permet à l'auteur de remettre les choses dans l'ordre afin de retrouver une cohérence dans son identité, après que celle-ci ait été mise à mal suite à un évènement traumatique. La reconstitution de l'identité doit se faire lorsqu'il y a une rupture au niveau de l'habitus de l'individu, c'est-à-dire au moment où il se retrouve bouleversé dans son système de valeurs.

Les rescapés des camps de concentration ont eu à vivre plusieurs fois un changement au niveau de l'habitus (Pollak, Heinich, 1986). D'abord au moment de la déportation, ils

ont perdu leur entourage, leurs biens, leurs repères, leur statut social, etc. Ensuite, ils ont subi l'humiliation et la négation de leur humanité. Enfin, ils ont subi un nouveau bouleversement à la libération, quand ils sont revenus chez eux et qu'ils ont dû faire face aux changements de la société, aux pertes humaines et aux souvenirs. « Les témoignages sont ainsi considérés non comme des récits factuels ou informatifs, qu'ils soient suscités par le juge, l'historien ou le parent proche, voire motivés par la volonté propre du rescapé de lutter contre l'oubli collectif, mais comme de "véritables instruments de reconstruction de l'identité" [...]. Le travail de la mémoire - souvenirs et oublis mêlés - a alors pour effet de surmonter la rupture de la déportation et de reconstruire une identité, c'est-à-dire une forme de continuité entre l'avant, le pendant et l'après » (Lavabre, 1991, p. 85). Selon Michael Pollak, les récits de vie « doivent être considérés comme des instruments de reconstruction de l'identité et pas seulement comme des récits factuels. Par définition reconstruction a posteriori, le récit de vie ordonne les événements qui ont jalonné une vie ; de plus, en racontant notre vie, nous essayons généralement d'établir une certaine cohérence au moyen de liens logiques entre des événements-clés [...] et une continuité par la mise en ordre chronologique » (Pollak, 1986, p. 52).

« L'autobiographie, comme travail de reconstruction de soi, est, selon nous, une manière essentielle et « moderne », face aux émotions refoulées de l'enfance, de libérer la « parole » et de renouer avec des violences ou souffrances passées, pour mieux les dépasser » (Plasse, 2004, p. 125). Les autobiographies sont donc des moyens de se pencher sur son histoire, de prendre du recul et de pouvoir reconstruire son identité.

2.4. Conclusion

Comme nous l'avons vu, les objectifs poursuivis par l'auteur d'une autobiographie peuvent être de différentes sortes, utilisant plusieurs fonctions de celle-ci. L'autobiographie peut permettre à l'auteur d'embellir la réalité, de raconter son histoire ou encore d'agir sur son psychisme. Il faut également noter qu'un auteur peut poursuivre plusieurs objectifs à la fois lorsqu'il rédige son autobiographie. Les objectifs peuvent se ressembler très fort entre eux et ne se distinguent parfois que par un détail. Par ailleurs, ils se complètent les uns les autres.

Ainsi, grâce à la fonction de témoignage, l'auteur peut faire évoluer la société en levant le voile sur certains sujets tabous. Il peut chercher à sensibiliser les lecteurs sur une problématique plus précise qu'ils ne connaissent pas, afin que ces derniers soient plus attentifs. Pour cela, il peut rétablir la vérité sur cette même problématique, en insistant sur ce qu'il a vécu, afin de contrer certaines versions de l'histoire.

Tous ces objectifs sont également en lien avec celui de commémoration. En effet, la société ne peut pas changer si les faits sont oubliés avec le temps. Par conséquent, l'objectif de commémoration est fondamental. Il permet de faire durer la mémoire afin que certaines choses ne se reproduisent pas. Par ailleurs, comme nous l'avons abordé plus tôt, la commémoration implique de rassembler les mémoires plutôt que de les opposer, pour que chacun retrouve une place dans l'Histoire commune.

L'objectif de l'autobiographe de répondre aux questions de ses proches est assez semblable, mais il concerne principalement la famille tandis que la commémoration concerne un public plus large. Raconter son histoire à sa famille donne aux proches la possibilité de retrouver leur place dans l'histoire familiale.

Dans de nombreux cas, l'autobiographe prend la parole au nom d'un groupe auquel il se sent appartenir. L'auteur qui veut commémorer, rétablir la vérité sur un évènement de l'Histoire ou sensibiliser ses lecteurs par exemple parle au nom des personnes qui ont vécu la même chose que lui et qui n'ont pas l'occasion ou l'envie d'écrire leur version. Les lecteurs vont pouvoir s'identifier au récit de vie et cela peut éventuellement les aider dans leur propre démarche.

Finalement, l'auteur peut chercher à prouver sa légitimité ou à montrer un exemple. Il peut aussi vouloir traverser une épreuve traumatisante ou reconstruire son identité.

CHAPITRE 3 : FREINS À L'ÉCRITURE AUTOBIOGRAPHIQUE

Maintenant que nous avons répertorié les motivations qui peuvent encourager quelqu'un à écrire l'histoire de sa vie, comment expliquer que certaines personnes se lancent dans la rédaction d'une autobiographie, tandis que d'autres ne le font pas ? Il existe une multitude d'obstacles qui peuvent empêcher une personne d'écrire son autobiographie. Malgré les bienfaits thérapeutiques ou sociaux, certaines personnes ne parviennent pas à dépasser les difficultés qu'ils rencontrent et ne vont pas au bout de leur projet.

L'auteur d'une autobiographie, comme de tout autre écrit d'ailleurs, peut rencontrer des obstacles lors de la publication de son récit, malgré sa volonté de trouver un éditeur. C'est d'autant plus le cas s'il n'a jamais publié d'ouvrage précédemment ou si son histoire risque de ne pas faire sensation. Aujourd'hui, des milliers de livres sont publiés chaque année, tandis que les tirages sont de moins en moins élevés. De plus, les éditeurs ne publient environ qu'un pourcent des manuscrits qu'ils reçoivent. Cela donne une idée du nombre d'ouvrages proposés par des auteurs. La publication d'un ouvrage repose sur beaucoup de choses, dont le facteur chance. L'anonymat n'aide pas un auteur à être publié, d'autant plus s'il s'agit d'une autobiographie.

L'auteur d'une autobiographie écrit pour être lu, à défaut de quoi il écrirait un journal intime ou un journal de bord. Certains des objectifs poursuivis par un autobiographe se réaliseront dans l'écriture, comme l'objectif thérapeutique, tandis que d'autres nécessitent la publication de l'écrit, comme c'est le cas de l'objectif de commémoration. Le capital joue un rôle important dans la capacité d'un auteur d'être publié. Nous reparlerons de cela dans le chapitre suivant, pour analyser le cas plus précis de la publication chez les mamans courage.

Nous allons ici nous concentrer sur les freins ou difficultés qui peuvent se présenter lors de l'écriture d'une autobiographie. « Loin de dépendre de la seule volonté ou de la capacité des témoins potentiels de reconstituer leur expérience, tout témoignage tient aussi et surtout aux conditions sociales qui le rendent communicable, conditions qui évoluent dans le temps, et qui varient d'un pays à l'autre » (Pollak, Heinrich, 1986, p. 4). Il y a effectivement des conditions physiques et psychiques sans lesquelles une personne ne saurait écrire une autobiographie. Il y a aussi des conditions sociales, qui font qu'un individu est invité à témoigner ou non (Pollak, Heinrich, 1986).

La classification des obstacles à la rédaction d'une autobiographie a été faite sur base de multiples lectures. Ils ont ensuite été regroupés par thèmes, bien que chacun d'entre eux soit intimement lié aux autres.

3.1. Les sujets tabous

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, chaque groupe d'individus a des sujets considérés comme tabous. Ces derniers peuvent être intégrés depuis l'enfance, moment de l'apprentissage de la narration. « Les parents mettent l'emphasis sur certaines parties de la narration [...], autorisent certains sujets et en prohibent d'autres » (Favez, Frascarolo-Moutinot, 2005, p. 243). Les sujets interdits étant alors évités, les discours sont modifiés pour rentrer dans la norme. Ces interdits concernent autant certains sujets que certaines émotions ressenties et étouffées avant d'être exprimées.

Par exemple, l'éducation donnée aux filles peut avoir un impact sur la façon dont ces dernières s'écrivent. « Écrire et publier son autobiographie suppose à la fois un grand intérêt pour son moi et le désir de le rendre public, deux attitudes contraires à l'effacement longtemps enseigné aux femmes et à leur relégation dans la sphère privée » (Lecarme-Tabone, 2002, p. 58). Dans « XXe siècle, Existe-t-il une autobiographie des femmes ? », Eliane Lecarme-Tabone explique que les autobiographies de femmes au vingtième siècle démontrent l'intégration de nombreux interdits, par les détours pris pour éviter l'autobiographie pure au profit de l'hétérobiographie.

Certains types de sujets tabous proviennent de la société à laquelle l'auteur appartient. Ainsi, divers sujets sont parfois évités, comme la mort, les émotions chez les auteurs masculins ainsi que la féminité dans les sociétés patriarcales, ou encore la sexualité à diverses époques. Il est fondamental de lire l'autobiographie en la remettant dans son contexte (Lejeune, 2008). Les aveux, comme les tabous, dépendent des périodes.

L'interdit provoque le désir et peu à peu l'envie d'avouer. L'aveu intervient dans « une période d'évolution, de crise, de compression ou de décompression de la répression sexuelle » (Lejeune, 2008, p. 44). Plus les aveux sont nombreux, plus ils permettent une certaine évolution des mœurs dans la société concernée. Et lorsque la liberté est retrouvée, il n'y a plus de désir d'avouer. Les choses peuvent encore être abordées, sans qu'il y ait une aussi grande curiosité de la part du lecteur.

« Il ne faut pas croire que l'absence d'aveu, le silence sur tel point, soit fatalement signe d'hypocrisie ou de refoulement. Le silence peut être aussi bien le fait de l'extrême indifférence que de l'extrême pudeur » (Lejeune, 2008, p. 44). Lejeune indique qu'en remettant une autobiographie dans son contexte, il est possible de comprendre pourquoi certains sujets sont abordés ou non. Dans une société où la sexualité n'est pas un tabou, l'aveu n'a pas lieu d'être. Ne pas l'aborder dans une autobiographie ne veut pas dire que l'auteur évite d'en parler par pudeur, mais simplement qu'il n'y voit pas d'intérêt.

Comme nous l'avons vu dans la partie sur les motivations de l'autobiographie, Philippe Lejeune prend l'homosexualité comme exemple type d'une évolution de la société rendue possible par l'aveu (Lejeune, 2008). Il explique que jusqu'en 1926, aucun auteur ne se dit homosexuel. Petit à petit, des aveux sont faits et le tabou s'amenuise.

Divers sujets pourtant difficiles sont abordés de plus en plus fréquemment dans des témoignages et dans des autobiographies. C'est notamment le cas de sujets tels que le harcèlement, le viol, etc. Le fait que ces sujets soient plus abordés aujourd'hui qu'auparavant ne signifie pas que ce sont des sujets récents. En parler permet de rendre ces problématiques plus réelles et de permettre à la société d'évoluer. Annie Ernaux par exemple, lorsqu'elle écrit son histoire et notamment la violence de son père envers sa mère, « exprime ouvertement son désir de faire advenir des changements sociaux à travers son écriture : non seulement elle souhaite « dire la réalité vécue au féminin », mais elle vise aussi « le dévoilement des structures sociales et de la réalité féminine [pour] aider à mettre à jour ce qui est insupportable » » (Havercroft, 2005, p. 120).

Le *trauma mineur*, selon Leigh Gilmore, est celui qui se déroule dans la sphère privée et concerne très peu de personnes. Ce trauma est rarement raconté, car il semble indicible. « Ainsi, ce qui est déjà difficile, voire impossible à dire, parce que blessant, humiliant et horrible, demeure dans le domaine du non-dit, donc doublement indicible, à cause de sa prétendue « insignifiance » et à cause de la honte qui l'accompagne » (Havercroft, 2005, p. 123). Ne pas parler de ce genre de sujet traumatique laisse croire à ceux qui le vivent qu'il est insignifiant et qu'il faut continuer à ne pas en parler.

Certains sujets restent toujours peu abordés. C'est notamment le cas de plusieurs guerres qui restent aussi méconnues que géographiquement éloignées ou de la sexualité au sein de certains groupes. Comme nous l'avons vu dans les raisons de témoigner, l'effet négatif du silence et des tabous est qu'en l'absence de sources, les personnes qui

se posent des questions construisent des réponses pour combler les vides. Avec des tabous, il n'est pas possible de faire de la sensibilisation et la société ne peut pas évoluer. Par ailleurs, plus les tabous sont ancrés et plus le travail nécessaire pour les combattre est important. Les auteurs ne se lancent pas dans un tel combat, de peur d'être critiqués, alors que c'est en parlant que les tabous seraient détruits.

3.2. Le manque d'écoute

Un obstacle qui peut être rencontré, non seulement par de potentiels auteurs d'autobiographies mais également par toute personne susceptible de témoigner sur une expérience qu'elle a vécue, est le manque d'écoute de la part des proches ou de la société au complet. Celui-ci peut être dû à plusieurs facteurs comme le manque de reconnaissance, la peur d'entendre la vérité ou d'être confronté à l'horreur de la part des proches, ou encore l'envie de la société de tourner la page (Leroux-Hugon, 2014).

Michael Pollak parle de « conditions sociales », et de conditions physiques et morales pour qu'une personne soit en mesure de témoigner sur son expérience et le fasse effectivement. « La question n'est pas seulement de savoir ce qui, dans ces conditions « extrêmes », rend un individu capable de témoigner, mais aussi ce qui fait qu'il y est sollicité, ou ce qui lui permet de se sentir socialement autorisé à le faire à un moment donné » (Pollak, Heinich, 1986, p. 6).

« Un passé qui reste muet est peut-être moins le produit de l'oubli que d'une gestion de la mémoire selon les possibilités de communication à tel ou tel moment de la vie. Cette gestion de la mémoire ne régit pas seulement ce qui est dit dans différents contextes et à différents moments de la vie. Le choix des amitiés et du degré d'intimité accordé à telle ou telle personne en font partie autant » (Pollak, 1986, p. 51). Les personnes qui ne racontent pas leur histoire ne sont simplement pas toujours en mesure de le faire. Il peut s'agir parfois d'un refus de la part des proches d'écouter le témoignage ou bien du fait que la personne sent que ses proches ne sont pas prêts à entendre son histoire.

Selon Florence Dosse, le silence des anciens combattants d'Algérie est lié à la *mésécoute*, au fait que leurs « proches se sont souvent montrés impuissants à entendre la parole souvent ténue qu'ils ont parfois tenté de livrer les premiers temps » (Dosse, 2014, p. 49), ou que les femmes ignoraient tout de la situation vécue par leur conjoint.

Les anciens combattants ont « souvent le sentiment d’avoir ravalé leurs paroles et leurs émotions » (Dosse, 2014, p. 50), ce qui a eu pour effet de garder en eux leurs souvenirs.

Le manque d’écoute peut être également dû au fait que les personnes qui n’ont pas vécu l’évènement traumatique en ignorent la gravité et ne prennent pas toujours au sérieux celles qui l’ont traversé. C’est un procédé dont parle également Pollak dans son étude sur l’expérience concentrationnaire. Au retour des camps, les anciens détenus ne sont pas toujours écoutés. Personne ne sait ce qu’ils ont réellement vécu, mis à part ceux qui y étaient et personne ne prend le temps de les écouter, tout le monde s’occupant de sa propre situation (Pollak, 1986).

La mésécoute au retour de la guerre a ensuite eu pour effet de créer des barrières et a rendu silencieuses toutes les questions que les enfants qui n’avaient pas vécu la guerre ont pu se poser en grandissant (Dosse, 2014). Ils n’ont donc pas pu non plus être à l’écoute des témoignages de leurs parents ou grands-parents, alors qu’ils sentaient la présence d’une histoire familiale lourde.

La mésécoute peut être rompue par la suite, si les proches (se) posent soudainement des questions. L’écriture d’une autobiographie ou le partage d’un témoignage peut être encouragée par ces interrogations dont les réponses peuvent venir combler les lacunes de la mémoire seconde des descendants. Dans le cas de la guerre d’Algérie, Florence Dosse parle d’un moment choc, lors duquel les enfants prennent conscience qu’ils ignorent quelque chose d’important et qu’ils veulent le découvrir. C’est à partir du moment où ils vont poser leurs questions que l’écoute peut être rétablie et que les témoignages peuvent reprendre, bien que tout cela demande du temps pour chacun (Dosse, 2012). Depuis les années 2000, la guerre d’Algérie est abordée plus souvent dans les médias ce qui en fait un sujet plus facilement mis sur la table au sein des familles. La transmission et l’écoute se font plus facilement entre petits-enfants et grands-parents qu’entre enfants et parents (Dosse, 2012).

L’écoute est donc une dimension fondamentale dans l’écriture autobiographique comme dans l’élaboration de tout témoignage. Si une personne qui a vécu le pire sent que les personnes qui l’entourent ne veulent pas l’entendre ou ne sont pas prêtes à l’entendre, elle ne va pas être encouragée à partager son vécu.

3.3. L'incompréhension

Parler publiquement de sa vie demande de pouvoir assumer ses propos. Les actes deviennent réels et les conséquences aussi. De plus, lorsque l'histoire personnelle fait partie d'une histoire collective, celui qui prend la parole a une importante responsabilité. Les histoires de vie sont différentes et chacun ne peut prendre la parole que sur son expérience personnelle, pour ne pas voler à un autre son histoire ou sa souffrance. Une rescapée du camp d'Auschwitz-Birkenau exprime cette idée en disant « Je crois vraiment qu'il est très difficile de raconter la déportation parce que chaque personne a vécu une chose différente, tellement particulière que ce n'est pas possible de la transmettre » (Pollak, Heinich, 1986, p. 4). « C'est donc toute forme de « littérarité » qui peut être considérée comme une insulte à la souffrance réelle, en tant qu'elle instaure une distance avec le réel. » (Heinich, 1998, p. 38). De plus, dans le cas d'expériences traumatiques comme l'expérience concentrationnaire, les choses semblent ne pouvoir être bien comprises que par les personnes les ayant vécues (Pollak, 1986). Beaucoup d'entre eux prennent alors la décision de ne pas s'exprimer sur ces sujets, pour ne pas courir le risque que l'histoire commune et les souffrances soient mal interprétées.

Par ailleurs, les personnes qui racontent ne sont pas toujours crues. Dans le cas des camps de concentration, toutes les victimes n'ont pas vécu la même chose donc les témoignages sont souvent différents, ce qui cause l'incrédulité de certains dans la société. La variabilité des témoignages serait prise comme « la preuve de l'inauthenticité de tous les faits relatés » (Pollak, Heinich, 1986, p. 13). L'important est donc, pour les témoins, de contrôler les personnes qui prennent la parole, afin que seule la vérité soit communiquée (Pollak, Heinich, 1986).

De plus, lorsque les témoignages sont recueillis dans le cadre d'études en sciences sociales, les méthodes de recherche ne sont pas toujours bien reçues par les personnes prêtes à raconter leur vie. En effet « le doute méthodique, la critique historique, la distance nécessaire à l'interprétation des sources et témoignages recueillis - risquaient aussi de désacraliser la "cause sacrée" dont les survivants sont les défenseurs, de banaliser et de relativiser l'extermination » (Lavabre, 1991, p. 85).

Lorsque quelqu'un vit un traumatisme, témoigner demande une grande force. La victime s'expose à une réponse de la part des gens auxquels elle raconte son histoire,

qui ne sera pas toujours appropriée et qui pourrait lui faire subir une seconde victimisation. En effet, il peut arriver que les gens acceptent d'écouter mais minimisent ce qui est arrivé à la ou les victimes, ou qu'ils ne croient pas ce qu'elles racontent. C'est le cas notamment des rescapés des camps de concentration, mais également des anciens combattants, des victimes de violence, etc.

L'envie est donc parfois de ne pas témoigner pour se protéger de tout retour qui ne soit pas correct. Les témoins d'événements traumatiques préfèrent alors garder en eux ce qu'ils ont vécu, plutôt que de le partager avec d'autres qui ne peuvent pas les comprendre. Ils évitent aussi que leurs histoires soient reprises de la mauvaise manière, pour faire la promotion de politiques auxquelles ils n'adhèrent pas forcément. Ils évitent de trahir la mémoire commune des victimes d'un événement.

3.4. Le sentiment de honte

La honte peut être l'une des causes du silence d'auteurs potentiels. Il y a plusieurs sortes de honte : celle ressentie par les personnes ayant vécu un événement dont ils ne sont pas fiers, celle d'une société ou des représentants d'un État, ou celle qui risque de surgir dans la famille d'un auteur si son histoire est publiée.

« Engendrée par une humiliation externe ou une dégradation, soit dans une situation personnelle, soit dans l'assimilation problématique à un groupe (familial ou social), la honte s'intériorise par la suite, dans un mouvement psychique, laissant « le sujet dans l'idée de sa déchéance et serv[ant] de caisse de résonance à l'effondrement du Moi » (Havercroft, 2005, p. 123). La honte peut donc relever d'actes de soi-même ou sur soi-même, ainsi que d'actes de proches auxquels la personne se sent liée. Gaulejac envisage deux types de honte : « la honte sociale, où, au regard des autres, on est stigmatisé en fonction de son identité, de sa situation sociale ; et la honte ontologique, où on fait face à l'inhumain, « comme spectateur, comme acteur, ou comme victime [...], à des violences extrêmes ou à des transgressions insupportables » (Havercroft, 2005, p. 125).

Dans le cas d'actes personnels, l'auteur a honte de ce qu'il a fait ou de ce qu'il a subi et qui ne correspond pas à l'image qu'il a de lui ou à ses valeurs personnelles. C'est la honte ontologique. L'individu se compare à la morale de son groupe d'appartenance, soit sa famille, sa classe sociale ou encore la société à laquelle il appartient. Dans le cas d'actes réalisés par des proches, il s'agit de la honte sociale. Cette honte peut se

propager au sein du groupe d'appartenance. Si quelqu'un agit contre les valeurs du groupe, les autres peuvent se sentir humiliés et ressentir de la honte vis-à-vis du reste de la société.

Les conséquences de la honte sont diverses et varient selon les personnes. « Le sujet honteux se replie sur lui-même, se cache des autres, s'isole, évite toute situation susceptible de lui (re)faire honte, souffre énormément du désamour de soi » (Havercroft, 2005, p. 124). Au sujet des témoignages, la personne va essayer, dans un premier temps au moins, d'éviter de devoir expliquer la situation qui a été à la base du sentiment de honte. Cela montre également à quel point le regard d'autrui compte. Assumer sa honte est une chose. L'assumer devant le monde entier en est une autre. « La honte témoigne magistralement de « la subordination de la conscience personnelle à des autorités extérieures » (Havercroft, 2005, p. 123). La honte est un sentiment qui est ressenti car la personne doit reconnaître ses actes vis-à-vis de ses valeurs et surtout de celles qu'il partage avec un groupe social.

Concernant la guerre d'Algérie, beaucoup de soldats se sont sentis inutiles sur le terrain. Certains ont déserté, d'autres ont exprimé dans des textes leur indignation (Leroux-Hugon, 2014). Les combattants en Algérie ont comparé leurs combats aux deux guerres mondiales. Ils ont eu l'impression que leur guerre n'était pas légitime, comparée à celles de leurs parents, ce qui fait qu'ils ne la considéraient pas comme une *vraie guerre*. Cela a eu pour conséquence qu'ils se sont sentis moins légitimes pour parler de ce qu'ils avaient vécu. « Contrairement à leurs pères et à leurs grands-pères mobilisés lors des deux conflits mondiaux, ils n'avaient pas fait la guerre ou, s'ils l'avaient faite, avaient participé à une sale guerre dont ils n'avaient pas à se vanter » (Dosse, 2014, p. 50).

La honte qu'avait provoquée cette guerre chez ces combattants a provoqué leur silence, d'abord dans leurs lettres quand ils étaient sur le terrain, puis à leur retour (Dosse, 2014). En effet, leur silence n'a pas seulement été causé par la mésécoute à leur retour. Il reposait aussi sur la honte qu'ils avaient d'eux-mêmes, notamment face à la violence utilisée pour des causes qu'ils ne reconnaissaient pas. « Comme le trauma, la honte provoque le silence, la perte de la voix : en parler, ce serait dévoiler des choses ignominieuses, révéler le mépris de soi » (Havercroft, 2005, p. 124). Écrire une autobiographie ou témoigner, même uniquement auprès de ses proches, rend réelles les choses vécues. Cela constitue un aveu d'actes que la personne n'assume pas forcément.

Parler des violences vécues ou commises, c'est avouer ses actes, même s'ils ne répondent pas aux valeurs que la personne et ses proches défendent. Le silence sert à se protéger soi-même, mais aussi à protéger sa famille de la honte, car comme Havercroft l'explique, la honte peut être ressentie pour des actes personnels ou pour des actes commis par un membre du groupe d'appartenance (Havercroft, 2005). Si quelqu'un commet un acte délictueux, chaque membre de la famille peut ressentir de la honte, de par son appartenance au même groupe social que l'auteur. Par conséquent, le silence peut servir également à protéger ses proches, son groupe d'appartenance par rapport à un acte commis et qui ne répondrait pas à la morale commune.

Cependant, lorsque quelqu'un fait le choix de ne pas parler pour préserver ses proches et sa descendance de la honte qu'il ressent suite à des actes qu'il a vécus ou commis, la honte familiale ne disparaît pas pour autant. « Par-delà la volonté ou non de transmettre, toute une transmission inconsciente agit souterrainement. Loin de protéger les enfants, le silence a plutôt tendance à accroître l'impact de la charge émotionnelle accumulée, agissant comme une véritable caisse de résonance » (Dosse, 2012).

Florence Dosse explique que la honte familiale se transmet malgré le secret et s'amplifie d'autant plus que les choses ne sont pas exprimées. Les proches perçoivent que quelque chose ne va pas. Ils sont témoins des conséquences 'invisibles' que les événements ont eues sur la personne. Par conséquent, tout ce qu'ils n'ont pas comme réponse auprès de la personne concernée, ils le recherchent ailleurs ou l'imaginent. « Quand le nœud de la honte familiale prend source dans un non-dit, le fardeau non déposé se transmet à l'insu de tous, créant un héritage honteux, comme l'explique Serge Tisseron » (Dosse 2012). La honte ressentie par les descendants est une honte sociale, selon la distinction de Gaulejac. C'est une honte qui se base sur ce que quelqu'un du groupe social (ici la famille) a fait et qui humilie ce groupe.

La honte est facilement transmise au sein d'un même groupe social. Annie Ernaux, dans son récit autobiographique, explique l'acte violent de son père envers sa mère. C'est pourtant elle qui a honte, alors qu'elle n'a été que témoin et pas auteur de l'acte commis. « Autant dire qu'Ernaux a honte de son père et de sa famille, mais surtout de ce qu'ils représentent par synecdoque : toute sa classe sociale » (Havercroft, 2005, p. 125). Dans ce cas-ci, Ernaux ressent les deux types de honte cités plus haut : la honte

ontologique à cause de ce qu'elle a vu, et la honte sociale à cause de ce que son père a fait. Elle éprouve du mal à en parler à cause de ce sentiment de honte.

Les représentants d'un État peuvent également ressentir de la honte vis-à-vis de faits qu'ils ont dirigés ou de leur gestion d'une crise. Cela peut provoquer le désir de ne pas vouloir reparler des faits, des décisions et de la période en question. Pour cela, ils peuvent décider de censurer le sujet, de contrôler les médias pour ne pas que la réalité apparaisse au grand jour et ainsi ne pas avoir à revivre leur honte.

Comme nous l'avons déjà mentionné, Florence Dosse explique que les dirigeants ont voulu rapidement passer à autre chose après la guerre d'Algérie, afin d'oublier ce qui s'était avérée inutile (Dosse, 2012). « Pendant et après la guerre, l'euphémisation de la violence voulue par l'armée et l'État, puis l'oubli massif qui s'en est suivi, ont érigé un monument de silence » (Dosse, 2012, p. 106). Ils ont jeté un voile sur cette guerre. « Le conflit terminé, contrairement à ce qui s'était produit pour les autres guerres, aucun dispositif commémoratif n'a été mis en place au plan national : pas de date de célébration, une quasi-inexistence de monuments aux morts d'Algérie, pas de défilés institués en leur mémoire » (Dosse, 2012, p. 106). Les choses qui se sont produites et la violence sont restées secrètes et les combattants ont été obligés de garder le silence dans un premier temps.

Pour résumer, la honte provoque le silence de la personne qui la ressent, de peur d'être jugée ou rejugée. Elle peut être ressentie par une personne qui a commis ou vécu un acte humiliant et qui ne répond pas à ses valeurs personnelles ou à celles de son groupe social. Elle peut être ressentie par une personne témoin d'un tel acte, comme c'est le cas chez Annie Ernaux. Elle peut également être transmise inconsciemment aux proches de ces personnes.

« Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'indicible de la honte – et du trauma – demande justement à être dit. Face à ce paradoxe de l'impossibilité et de la nécessité d'en parler, paradoxe qui fige le sujet entre le besoin d'exprimer ce qu'il éprouve et la peur d'être jugé, ce dernier doit enfin substituer des paroles au silence paralysant. Écrire la honte, c'est « trouver les mots justes pour dire l'innommable », c'est « témoigner des humiliations subies [afin] de transformer l'expérience douloureuse de la honte en la rendant communicable, en lui donnant un sens ». Cette extériorisation énonciative de la honte permet au sujet de refuser l'image négative de lui-même qu'il a intériorisée, et de devenir un agent d'historicité, capable de se projeter dans un avenir, dans un devenir » (Havercroft, 2005, p. 124).

3.5. L'horreur vécue

Dans certains textes, un mécanisme qui apparaît est que l'horreur vécue provoque le silence des gens qui en ont été les témoins. Il ne s'agit pas exactement d'un silence dû à un tabou, à un manque d'écoute, ou même à la honte que ressent la personne concernée. Il s'agit ici d'un refus de parler dû à l'horreur vécue, pour se protéger et pour protéger les lecteurs potentiels.

En effet, les personnes ayant vécu un traumatisme peuvent vouloir garder les événements enfouis plutôt que de les raconter. Dans son récit sur sa survie pendant la guerre, Appelfeld semble éviter d'aborder l'horreur et préférer aborder le contexte, les paysages, les rencontres qu'il a faites sur son chemin, etc. (Coppel-Batsch, 2005). L'horreur a pourtant fait partie de son parcours mais il n'en parle pas avec détails.

Éviter l'horreur sert sans doute à ne pas rouvrir un traumatisme pour lui. Il y a aussi l'idée, abordée plus tôt, de ne pas vouloir parler car le récit sera toujours en-deçà de ce qu'il a réellement vécu et donc que parler minimise les événements. Il dit « J'ai voulu être fidèle à la réalité, à ce qui s'est réellement produit. Mais la chronique qui en a résulté n'était qu'un frêle échafaudage, qui faisait figure de récit d'imagination, et encore, peu convaincant » (Appelfeld cité par Coppel-Batsch, 2005, p. 4). Éviter l'horreur permet aussi d'épargner les autres, de leur éviter les détails choquants et qu'ils ne pourraient pas comprendre, sans les avoir vécus.

3.6. La mémoire lacunaire

Un manque de mémoire peut être un frein au témoignage et à l'écriture autobiographique. En effet, si une personne n'a plus de souvenirs de son histoire, il ne lui est pas possible de la raconter à d'autres. Parfois, le manque de mémoire est simplement le fait de la vieillesse. Mais parfois, il s'agit d'un mécanisme de défense contre un traumatisme.

La mémoire témoigne de la vie qui a été ou qui est vécue. Sans mémoire, la vie d'une personne lui est étrangère et elle se trouve incapable d'en raconter l'histoire. La mémoire est garante de l'identité d'une personne car chacun est représenté par son chemin (Cristini, Ploton, 2009). Cristini et Ploton disent également que supprimer les souvenirs positifs peut être une solution pour ne pas haïr le présent. Mais au contraire,

supprimer les souvenirs négatifs est une façon de ne plus jamais devoir les revivre (Cristini, Ploton, 2009).

Après un vécu traumatique, certains affirment que leurs souvenirs n'ont pas changé, même avec le temps. « Cela fait cinquante ans que toutes ces images m'assaillent, toujours présentes, vives, rouges comme le sang qui a éclaboussé le sol algérien [...] Le temps a passé sans rien effacer même s'il atténue, rabote maintenant les mémoires qu'on avait souhaité recouvrir du voile de l'oubli » (Leroux-Hugon, 2014, p. 81).

Les choses semblent être différentes pour Aharon Appelfeld. Étant âgé de 7 ans au début des faits, pendant la Seconde Guerre mondiale, il explique que les souvenirs qu'il possède sont plus désordonnés que ceux d'un adulte. « Celui qui était adulte pendant la guerre avait emmagasiné des souvenirs et se rappelait des lieux et les gens, à la fin de la guerre il pouvait les recenser et en parler » (Coppel-Batsch, 2005, p. 1600). Mais chez les enfants, les souvenirs se trouvent dans les sensations physiques plus que dans les faits. C'est une « mémoire abondante et changeante » (Coppel-Batsch, 2005, p. 1600). Par conséquent, raconter son histoire est plus compliqué. Il ne peut raconter les faits chronologiquement. Il raconte l'histoire comme il s'en souvient. Certains événements peuvent être plus longs que ce qu'ils étaient en réalité ou inversement, certaines rencontres proviennent de son imagination, etc. (Coppel-Batsch, 2005).

Dans les récits autobiographiques d'Henri Beyle, l'un des pseudonymes de l'auteur Stendhal, certains passages sont manquants à cause des manquements de la mémoire. Les événements décrits sont toujours fluctuants car ils reposent sur une réalité fantasmatique qui se crée dans le trou de mémoire. Les ruptures du texte masquent les souvenirs oubliés (Dupuit, 1989).

3.7. La peur de revivre un traumatisme

Le traumatisme peut être le point d'origine de l'écriture autobiographique. Mais il peut également arriver qu'il soit la cause du silence d'une personne. En effet, comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, un récit autobiographique part d'un traumatisme positif ou négatif. Mais si celui-ci est trop important, il peut avoir l'effet inverse et bloquer la personne (Clancier, 2008).

Pour pouvoir écrire sur l'événement traumatique, la personne doit d'abord affronter ses blessures pour pouvoir les surmonter. Afin de changer de position et de devenir un

agent de l'histoire en question, « ces auteures du trauma revoient les épisodes, les souvenirs et les symptômes obsessionnels du trauma qui les taraudent afin de les « travailler », de les transmuier. » (Havercroft, 2005, p. 120). « Rappelons la démonstration brillante de Patrick Rotman dans *L'ennemi intime* (2002). Retraçant l'itinéraire individuel d'hommes confrontés à la violence extrême, il note l'impossibilité de l'aveu immédiat, la distance entre l'acte et le récit » (Leroux-Hugon, 2014, p. 80). Les auteurs doivent attendre un certain temps afin de pouvoir parler des événements qui les ont traumatisés. Ce temps de latence permet de prendre le recul nécessaire.

Écrire l'évènement traumatique est une façon de lui survivre et d'avancer, comme cela a été vu dans les motivations de l'écriture autobiographique. Mais cela demande un courage et une force. Rouvrir les plaies n'est pas toujours facile, comme en témoigne la réticence des rescapés des camps de concentration à parler de leur expérience. Certains se demandent l'intérêt de parler de quelque chose qui ne changera plus.

Bien sûr, parler permet de faire évoluer les choses et témoigner dans un cas comme celui-là permettrait que le pire ne se produise plus jamais. C'est l'objectif des amicales dont parle Michael Pollak dans son article « Le témoignage ». Mais revivre le passé, en ayant l'impression que rien ne change ou que personne n'est réellement écouté ou cru, semble inutilement douloureux. Ruth, une rescapée des camps que Michael Pollak souhaitait interroger dans le cadre de sa recherche, « craignait, en parlant de sa vie, de rouvrir les plaies d'une période qu'elle avait « surmontée ». Et plus largement, elle mettait en question le sens même d'un retour sur ces thèmes » (Pollak, 1986, p. 31). C'est la raison pour laquelle elle voulait stopper les entretiens avec lui.

Certains traumatismes sont plus souvent gardés secrets, comme les traumatismes mineurs dont parle Leigh Gilmore. Ces traumatismes sont difficiles à exprimer de par la honte et l'humiliation qu'ils infligent à la victime (Havercroft, 2005). Mais ne pas les aborder fait paraître ces traumatismes encore plus insignifiants et indicibles.

Le traumatisme est donc, dans un premier temps, un frein à l'écriture autobiographique et au témoignage en général. Il provoque un blocage pour protéger la personne, afin d'empêcher celle-ci de devoir revivre les événements.

3.8. Conclusion

Plusieurs choses peuvent freiner un auteur dans la rédaction d'une autobiographie. L'auteur va avoir de la difficulté à aborder certains sujets qui ont toujours été tabous pour lui au sein de sa famille ou de sa communauté. Par ailleurs, si personne n'est prêt à écouter le témoignage ou à le recevoir tel qu'il est, sans jugement, l'auteur risque de ne pas vouloir raconter son histoire. Si l'évènement a provoqué la honte chez la personne qui l'a vécu ou risque de provoquer la honte chez ceux qui vont l'entendre, il est parfois plus facile, dans un premier temps au moins, d'éviter de le raconter.

Rédiger une autobiographie demande à l'auteur d'assumer tout ce qui est écrit. Tout devient plus réel à partir du moment où le récit est rendu public. Lorsqu'il est trop difficile de revivre le traumatisme ou d'assumer ses pensées, l'auteur peut avoir recours à des techniques pour éviter les conséquences de son récit. Il peut par exemple parler de lui à la troisième personne du singulier. Il peut également minimiser les parties difficiles et ajouter des histoires plus légères comme Appelfeld l'a fait dans ses récits autobiographiques en racontant l'histoire des gens qu'il rencontrait, plutôt que sa survie pendant la Deuxième Guerre mondiale.

CHAPITRE 4 : ANALYSE DES RÉCITS AUTOBIOGRAPHIQUES

Maintenant qu'ont été présentées diverses motivations d'écrire un récit autobiographique chez différents auteurs, ainsi que certaines des difficultés qui peuvent freiner ou stopper un tel projet, nous allons nous centrer plus précisément sur les autobiographies écrites par des mamans ayant au moins un enfant parti en Syrie pour faire le djihad. Nous allons tenter de dégager toutes les raisons qui les ont encouragées à écrire un récit autobiographique, malgré toutes les contraintes que ce projet pouvait avoir. Nous allons voir les motivations qui s'appliquent à leur cas ainsi que celles qui leur sont propres et qui n'ont pas encore été abordées.

Par souci de faisabilité de la recherche, nous nous intéressons exclusivement aux mamans belges concernées par le départ d'un enfant en Syrie. Nous allons analyser les récits de vie écrits par ces mamans pour essayer de comprendre ce qu'elles recherchent dans l'écriture.

Concernant l'étude des textes, le champ d'analyse est assez restreint, puisqu'il n'y a pas eu beaucoup d'autobiographies écrites jusqu'à présent en Belgique. L'échantillon final sera donc composé de quatre textes : *Le Bonheur est parti avec toi* de Samira Laakel, *À travers mes souvenirs et mes larmes. Lettre à mon fils* de Fatima Kaddour, *Voir le Chaam et Mourir* de Yasmeeen Albaldah ainsi que *Maman, entends-tu le vent ?* de Saliha Ben Ali. Les trois premiers sont les seuls à avoir été publiés dans le cadre du groupe de parole des Parents concernés de Schaerbeek et édités par la maison d'édition Antidote. Le quatrième livre a été écrit par Saliha Ben Ali après que celle-ci ait quitté le groupe de parole et qu'elle ait créé sa propre ASBL pour combattre les départs des jeunes en Syrie et soutenir les familles. Ces livres ont pour point commun d'avoir été écrits par la maman elle-même, ce qui n'a pas été le cas de plusieurs autres publications.

Concernant la méthode d'analyse, nous allons regrouper différents extraits, tirés des quatre textes de l'échantillon, dans des catégories. Les extraits ont été sélectionnés lors de la lecture des quatre textes cités, dès qu'ils mentionnaient, explicitement ou non, un objectif poursuivi par l'auteur dans son combat, ou une difficulté, ou lorsqu'ils semblaient répondre à un objectif potentiel de l'auteur. Ces données sélectionnées, nous les avons ensuite rassemblées dans des catégories, selon les enjeux qui semblaient en ressortir. Certaines catégories sont similaires à celles que nous avons vues précédemment dans les chapitres 2 et 3, tandis que d'autres sont propres au public cible.

Il aurait été intéressant de coupler cette analyse interne des textes avec une analyse externe de leurs conditions de production. Cependant, les entretiens avec les mamans pour discuter des récits n'ont pas pu aboutir, notamment en raison du contexte actuel de cette première moitié d'année 2020. En effet, l'interdiction de rassemblements a rendu impossible la tenue du groupe de parole. L'intermédiaire grâce auquel nous pouvions entrer en contact avec les mamans n'avait plus de connexion avec ces dernières. De plus, plusieurs mamans se sont retrouvées seules chez elles, avec le moral à zéro.

Par ailleurs, il est possible que les mamans n'aient pas eu envie de répondre à la demande d'entretien. C'est un sujet délicat qui leur demande de se replonger dans une blessure encore béante. Certaines d'entre elles ont exprimé par le passé leur envie de ne plus avoir à répondre à des questions sur le sujet, voulant essayer de tourner la page. L'une des mamans s'est même éloignée du groupe de parole dans le but d'avancer.

Par conséquent, nous n'avons pas la possibilité d'avoir plus d'informations sur les enjeux de l'écriture des récits de vie chez les mamans courage que ce que nous avons trouvé dans les quatre livres précités. Nous n'avons pas accès au bilan qu'elles tirent de leur projet d'écriture et aux résultats qu'elles ont réellement obtenus grâce à la publication de leur autobiographie.

De plus, en interrogeant des mamans courage qui n'ont pas écrit d'autobiographie, nous aurions pu avoir connaissance d'autres difficultés de l'écriture autobiographique et à la publication. En effet, n'ayant que des récits de vie publiés comme échantillon, les freins qui sont cités ont été surmontés d'une manière ou d'une autre et n'ont pas interrompu le projet. Par conséquent, l'analyse de l'échantillon ne donne pas un aperçu assez représentatif à ce niveau-là.

Nous avons donc réalisé une analyse sur la seule base des récits autobiographiques. Celle-ci donne une première base pour comprendre les enjeux de l'écriture autobiographique chez les mamans courage belges et pourra être prolongée par la suite.

4.1. Motivations à écrire un récit autobiographie

4.1.1. Fonction de témoignage

Dans les quatre livres, les mamans racontent, dans des proportions variables, leur parcours personnel, l'histoire de leurs enfants et leur départ pour la Syrie, ainsi que les

événements qui ont suivi. Il semble y avoir une envie de partager l'histoire personnelle avec les lecteurs. Selon les passages sélectionnés dans les textes, le fait de témoigner de son histoire semble servir à atteindre différents buts plus précis.

Le témoignage permet aux auteures de partager leur vision des choses, leur propre réalité. En racontant leur expérience, elles peuvent rétablir une certaine vérité, par rapport aux opinions qui circulent dans la société. Les textes peuvent parfois sembler être des plaidoyers de défense pour les jeunes qui sont partis. Cependant, les mamans ne nient jamais les actes commis par leurs enfants. Elles ne les comprennent et ne les défendent pas. Elles permettent simplement à chacun d'avoir connaissance d'autres facettes de leurs enfants que celles qui sont mises en évidence par ailleurs.

Les lecteurs ne sont pas uniquement des gens qui n'y connaissent rien et à qui les auteures veulent apprendre des notions. Il peut également y avoir des personnes qui ont vécu des événements traumatiques similaires. Il peut y avoir une envie de fédérer les gens autour du message et de faire en sorte que les personnes qui ont subi des départs puissent s'identifier à l'histoire et déculpabiliser ou agir à leur tour.

4.1.1.1. Appeler les parents dans la même situation à se regrouper

Dès le préambule de son livre, Yasmeen Albaldah identifie clairement la volonté que son récit autobiographique permette à tous ceux qui le veulent de s'identifier au message qu'elle véhicule. « L'intention est aussi d'exprimer cette cruelle expérience personnelle pour permettre à ceux et celles que j'y ai côtoyés et qui n'ont pas eu les mots pour le dire, encore moins pour l'écrire, foudroyés sur place pour la plupart, d'exister aussi à travers mon témoignage. » (Albaldah, 2020, p. 7).

C'est un des éléments qui fait qu'elle ne signe pas son livre de son vrai nom. Elle écrit anonymement dans le but de ne pas être *elle-même*, mais plutôt *une mère dont les enfants sont partis en Syrie*. « Ce choix d'anonymat est également un choix d'expression d'une expérience universelle ; la douleur de la perte de la chair de sa chair n'a pas de couleur, de classe ou de religion. Encore moins d'identité. Ainsi, l'intention de partager plus que d'être identifiée ». (Albaldah, 2020, p. 7). Yasmeen Albaldah ne cherche pas à raconter seulement son histoire mais celle de tous les parents qui auraient perdu un enfant. Elle entend raconter une expérience qu'elle a vécue mais que d'autres ont vécu ailleurs et à d'autres moments. De cette manière, Yasmeen Albaldah laisse

l'occasion aux parents ayant vécu des faits similaires de s'identifier à son histoire. Cette identification permettrait aux lecteurs de se sentir compris dans leur souffrance, et soutenus dans leur combat personnel.

Malgré la non-identité entre les noms, le pacte autobiographique ne se trouve pas invalidé dans ce récit. En effet, Yasmeeen Albaldah prend simplement un pseudonyme et affirme dès le préambule être l'auteure, la narratrice et le personnage principal du livre. En faisant cela, l'auteur s'engage vis-à-vis de ses lecteurs à respecter les principes de l'autobiographie et prend la responsabilité de l'histoire qu'elle s'apprête à raconter.

Dans la même idée, Samira Laakel appelle à l'union des parents entre eux, pour pouvoir agir et faire leur possible pour que les enfants puissent revenir et éviter que d'autres partent. « S'il vous plait, ne restez pas dans votre souffrance, seul. Parlez. Criez votre injustice, dites stop aux départs de nos enfants. Notre force pour arrêter ça, Inch'Allah, c'est qu'on soit tous unis pour dire stop » (Laakel, 2015, p. 23-24).

« Nous les parents, moi ta mère, je serai ta voix ici, vos voix que personne n'entend ou ne veut entendre. Notre force, c'est nous les parents. Plus on sera nombreux et plus vite on pourra, je l'espère, faire bouger les choses. Alors tous ceux qui, comme moi, ont un enfant parti en Syrie injustement, ne restez pas dans le silence. Ce n'est pas à nous d'avoir honte, de nous cacher ; c'est aux recruteurs, à l'État, à tous ceux qui nous ont laissés tomber, qui ont laissé faire, c'est à eux d'avoir honte d'avoir envoyé nos jeunes, nos enfants à une mort certaine. » (Laakel, 2015, p. 24).

Dans ces extraits de son autobiographie, Samira Laakel appelle les parents à se rassembler. Selon elle, il s'agit de la seule possibilité pour espérer faire bouger les choses. Plus ils seront nombreux à soutenir la cause et plus cette dernière aura une chance d'être réalisée. Dans ce récit, comme dans celui de Yasmeeen Albaldah ou ceux des autres mamans, il semble y avoir une volonté de devenir des porte-paroles d'une cause qui concerne une multitude de parents.

Dans leurs autobiographies, les mamans racontent une histoire qui est universelle et qui peut arriver dans toutes les familles, en Belgique ou ailleurs. De cette manière, elles appellent les personnes ayant vécu ces situations à s'identifier au problème et à se regrouper pour la cause. Les autobiographies seraient donc un élément-clé permettant la mobilisation des parents ou, en d'autres mots, « des principes unificateurs de la situation

et du groupe, des signes mobilisateurs permettant de constituer la situation et de la constituer comme quelque chose de commun au groupe, contribuant par là à constituer le groupe » (Bourdieu, 2001, p. 10).

Dans ce cas-ci, un groupe précède déjà la publication des livres, puisque toutes les mamans participent ou ont participé au groupe des Parents concernés. De plus, la maman qui a quitté le groupe, Saliha Ben Ali, a créé sa propre ASBL d'aide aux familles concernées, afin d'avoir également un impact.

La cause qui rallie les parents du groupe est mentionnée à divers endroits dans les quatre récits de vie. « Mon activisme régulier aux côtés des Parents concernés devient un engagement de tous les jours. Nous multiplions interviews, colloques et autres réunions publiques pour répandre notre message de prévention et de mise en garde à destination des parents. L'expérience nous a montré que l'instinct maternel, aussi puissant soit-il, ne suffit pas à détecter l'impensable » (Ben Ali, 2018, p. 190). Le message commun est celui de la prévention auprès des jeunes et des familles belges qui pourraient se retrouver confrontés à une situation similaire.

L'intérêt de rassembler les parents concernés par le départ d'un enfant est notamment qu'une cause commune pourrait être entendue à une plus grande échelle si les témoignages de chacun sonnaient tous ensemble plutôt qu'un par un. En effet, si des personnes manifestent ensemble, leur action gagnera en intensité.

Durkheim prend l'exemple du vote électoral pour exprimer cette idée et « oppose ainsi d'un côté le rassemblement occasionnel d'individus qui vont un par un, singuli, défiler à l'état isolé dans l'isoir, sans avoir préalablement coopéré pour produire leurs opinions, et de l'autre, un groupe permanent et intégré, un corps, capable de travailler collectivement à produire une opinion véritablement collective » (Bourdieu, 2001, p. 8). Dans le premier cas, la mise en commun des opinions ne se fait pas entre les individus concernés mais indépendamment d'eux. Le groupe est réduit à la somme de ses éléments. Les individus coexistent mais ne coopèrent pas, ne communiquent pas entre eux pour former une idée.

Dans le cas du vote, les dominés se retrouvent toujours défavorisés s'ils restent dans la logique du choix individuel. En effet, ils n'ont pas d'autre choix que de se soumettre à l'opinion générale ou d'abandonner leur lutte pour défendre leur avis personnel. Ils ne

possèdent pas les ressources nécessaires dans le combat pour imposer leurs idées (Bourdieu, 2001). Pour qu'il y ait une idée collective, il faut qu'il y ait un groupe constitué et non juste une juxtaposition d'individus qui pensent la même chose. Les individus doivent s'organiser en un groupe soudé autour d'une cause commune. Dans le cas présent des mamans concernées, il s'agit de rassembler les parents autour de l'envie de stopper les départs et d'organiser les retours des enfants partis en Syrie.

Par ailleurs, plus le groupe est nombreux et plus son action aura de poids. En effet, toutes les personnes ont une opinion mais n'ont pas la même possibilité de l'exprimer car chacune n'accumule pas la même quantité de capital que les autres. C'est-à-dire que tout le monde ne possède pas les mêmes ressources. Le capital d'une personne n'est pas tangible. Il s'agit du concept qui permet de représenter les possibilités d'une personne et ce sur quoi celle-ci peut s'appuyer pour atteindre un objectif. Il s'agit ici de tous les capitaux qu'une personne possède, mais pas seulement d'un point de vue économique. Les capitaux sont aussi humains et sociaux. Les capitaux humains sont ceux qu'une personne assimile grâce à son éducation : ils concernent le savoir et le savoir-faire appris dans le cadre familial ou scolaire notamment (Temple, 2001). Le capital social, lui, représente les connections ou le réseau d'une personne : il est « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relation plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe » (Bourdieu, 2006, p. 31). En prenant part à un groupe social, une personne se connecte à d'autres, ce qui lui donne accès à plus de capitaux et donc plus de possibilités.

Dans un groupe, les ressources de chacun ne s'additionnent pas mais se multiplient. Plus le groupe est grand et plus les capitaux sont élevés. C'est la raison pour laquelle le pouvoir du groupe est plus important que le pouvoir de chacune de ses composantes. En passant par le groupe des Parents concernés, les mamans rassemblent leurs capitaux personnels et profitent chacune des ressources des autres.

Pour écrire et publier un livre, il faut posséder un certain nombre de ressources, notamment linguistiques ou humaines. Tout le monde ne peut pas écrire l'histoire de sa vie simplement car il en a envie. Il faut un certain bagage pour réaliser ce type de projet. Parmi les mamans par exemple, Saliha Ben Ali explique dans son livre qu'elle aimait beaucoup écrire dans sa jeunesse et qu'elle a eu la possibilité de faire des études à

l'université puis d'assistante sociale. Il est possible que les mamans se soient aidées entre elles et que les ressources de l'une aient pu en aider une autre.

Par ailleurs, Nadine Rosa Rosso, qui a été l'une des parties à l'initiative du groupe de parole, joue un rôle au sein du comité de rédaction de la maison d'édition Antidote. Par conséquent, il y a un tremplin important en termes de publication. Les mamans qui le souhaitent n'ont pas toutes la possibilité de publier leur autobiographie. Mais dans le groupe, cela a été plus facile, grâce à l'un des membres. Cela met en évidence le fait que les capitaux de chacun peuvent servir à tous au sein du groupe et que quelqu'un qui ne fait pas partie du groupe pourrait n'avoir pas accès aux mêmes possibilités.

Dans le cas présent, c'est par l'intermédiaire du groupe et en mettant en commun les ressources de chacun que les Parents concernés parviennent à s'adresser à des instances plus importantes et ayant plus le pouvoir de faire bouger les choses. « Le 5 décembre, presque quatre mois après que Sabri a rejoint le chaos syrien, l'association obtient un rendez-vous avec le maire de Vilvorde. Jusqu'ici, l'édile nous avait mis en relation avec l'une de ses adjointes, mais n'avait pas daigné nous recevoir en personne. C'est une petite victoire dans la reconnaissance de l'épreuve que nous traversons et le combat contre l'obscurantisme que nous menons. Le compteur des départs ne cesse de croître, conformément à toutes nos funestes prévisions » (Ben Ali, 2018, p. 182). En parlant d'une même voix aux pouvoirs communaux, le groupe des Parents concernés espère avoir plus de poids et faire avancer plus rapidement les choses. C'est grâce à cela que les parents peuvent aussi espérer une réaction au niveau national ou international.

Le groupe donne à chacun la possibilité de parler en son nom, tant que cela reste positif pour son image et son équilibre. Par ailleurs, le groupe peut décider de donner à une seule personne la position de porte-parole. « Par opposition à la parole individuelle, cri, protestation, la parole du porte-parole est une parole autorisée qui doit son autorité au fait que celui qui la parle s'autorise du groupe qui l'autorise à parler en son nom » (Bourdieu, 2001, p. 10). Cet individu détient un pouvoir qui lui est laissé par le groupe et qu'il peut exercer sur le groupe pour le faire se mobiliser.

Le groupe existe grâce à l'action du porte-parole et son opinion collective est représentée et portée par lui. « La force d'un discours dépend moins de ses propriétés intrinsèques que de la force mobilisatrice qu'il exerce, c'est-à-dire, au moins pour une part, du degré auquel il est *reconnu* par un groupe nombreux et puissant qui se reconnaît

en lui et dont il exprime les intérêts » (Bourdieu, 1981, p. 13). Trois des livres ont été écrits dans le cadre du groupe de parole des Parents concernés. Les membres du groupe se sont réunis pour fêter la sortie des livres, lors des conférences de presse, etc. Les livres étaient vus autant comme une réussite du groupe que des auteures. La parole des mamans dans les récits de vie rassemble donc la parole de l'ensemble du groupe.

Cependant, les conséquences du discours publié ont un impact sur l'ensemble des membres du groupe, puisque le message transmis par le porte-parole est supposé être celui de tous. Dans leurs récits, les mamans parlent en leur nom mais elles font appel à d'autres parents pour que ceux-ci rejoignent le groupe. Il est évident que ce qu'elles disent dans leur récit aura un impact sur le groupe entier et pas uniquement sur elles. Il faut donc que ce qu'elles racontent n'entache pas l'image du groupe.

Par ailleurs, il y a toujours un risque que le discours ne corresponde pas entièrement à l'opinion de chacun. En effet, pour avoir un impact, le groupe doit rassembler un maximum d'individus. Mais dans la situation du groupe des Parents concernés, le message des quelques mamans porte-paroles risque de ne plus correspondre à tous les parents, puisque chaque famille a vécu une histoire unique par rapport au départ.

Une comparaison est à faire avec l'analyse du fonctionnement des partis politiques de Bourdieu. Le parti « n'hésite pas, pour élargir sa base et attirer à lui la clientèle des partis concurrents, à transiger avec la « pureté » de sa ligne et à jouer plus ou moins consciemment des ambiguïtés de son programme » (Bourdieu, 1981, p. 13). Plus le parti veut faire entendre sa voix et plus il doit attirer de nouveaux adhérents avec le risque de perdre de vue ses idées premières. Dans ce cas-ci, ce ne sont pas les idées du groupe qui sont mises en péril mais les témoignages rattachés à lui. Certains témoignages perdraient en authenticité s'ils cherchaient à incarner une expérience universelle.

Cependant, les porte-paroles qui véhiculent la voix du groupe ne veulent pas toujours entrer dans le monde politique. Dans son article « Préserver un entre-soi populaire », Cyrille Rougier analyse le cas d'un membre d'une association sportive qui garde un équilibre entre le groupe dont il se réclame porte-parole et le monde politique. Il entretient un rapport étroit avec les élus, puisque ceux-ci vont lui permettre d'obtenir les moyens dont il a besoin dans sa fonction au sein du club sportif. Cependant, il refuse d'avoir une image politisée qui lui ferait renoncer à des valeurs (Rougier, 2015).

Pour cet homme, les personnages politiques, s'ils ne sont pas malhonnêtes et uniquement intéressés par le pouvoir, sont de toutes façons tenus par des contraintes qui les empêchent d'agir. Quitter le groupe pour entrer dans la politique impliquerait pour lui de devoir trahir à un moment ou à un autre la cause qu'il poursuivait à l'origine.

« À l'inverse des travaux présentant les trajectoires de porte-parole issus de groupements collectifs cherchant à faire fructifier au sein du champ politique l'assise qu'ils se sont constituée dans le champ associatif et/ou syndical, nous montrons ici que ce responsable du club de l'Alouette, par sa fidélité au groupe, ne développe aucune ambition spécifique vis-à-vis d'éventuelles retombées politiques de sa position privilégiée » (Rougier, 2015, p. 131). Bien que cette enquête ne soit pas applicable à n'importe quel terrain, elle montre néanmoins la possibilité qu'un individu puisse porter la parole de son groupe tout en n'ayant aucune envie de faire de la politique.

Dans les autobiographies des mamans, plusieurs extraits montrent la rancœur qui lie les auteures avec plusieurs personnalités du monde politique. Yasmeen Albaldah par exemple exprime son mécontentement vis-à-vis de deux politiciens qui avaient tenu des propos encourageants envers les jeunes qui partaient en Syrie combattre l'ennemi Bachar Al-Assad, les comparant notamment à des héros.

Il n'y a donc pas forcément une envie de la part de ces femmes qui prennent la parole au nom de tous les parents ayant vécu la même situation d'accéder à une fonction politisée d'où elles pourraient agir réellement sur la situation. Le fait de prendre la parole peut juste leur donner plus de visibilité auprès des élus, tout en restant à leur niveau et en ne devant pas trahir la cause pour laquelle elles se battent.

En conclusion, ces mamans qui prennent la parole semblent le faire au nom d'une cause qui les relie toutes entre elles et à laquelle elles semblent également vouloir rallier tous les parents concernés par une situation similaire à la leur. Pour ce faire, elles racontent leur histoire de façon à ce que leurs lecteurs puissent s'identifier et se joindre à elles dans le combat.

L'action de raconter son histoire se fait individuellement, tout en étant entourées du groupe des Parents concernés. En s'exprimant, elles semblent devenir les porte-paroles du groupe et semblent appeler d'autres parents à les rejoindre afin de donner à la cause

commune une meilleure chance d'aboutir. Leurs témoignages puisent leur force dans le groupe, tandis que ce dernier existe à travers leurs récits.

4.1.1.2. Rétablir sa propre vérité

Comme cela a été expliqué précédemment, le témoignage peut être une manière pour un auteur de rétablir sa propre vérité. Dans leurs autobiographies, les mamans racontent leur histoire et celle de leurs enfants, qui sont relativement différentes de celles que l'on entend d'habitude. En effet, les mamans connaissent leurs enfants mieux que n'importe qui et ont accès à un autre point de vue sur ces derniers que celui de l'école, des amis ou des médias. Dans leurs récits, les mamans prennent la parole contre ce que certains ont pu dire et qui ne correspondait pas à ce qu'elles avaient vécu. Elles rétablissent donc leur propre vérité par rapport à des versions de l'histoire différentes de la leur.

Dans cette catégorie, il sera uniquement question des passages dans lesquels les auteures contredisent explicitement une version opposée à la leur, défendue par quelqu'un qui est clairement identifié, qu'il s'agisse de journalistes ou de la police par exemple. Dans les catégories suivantes, nous verrons comment les auteures donnent un accès à leur propre vérité sur des sujets plus précis, davantage dans une optique de sensibilisation ou de légitimation.

Tout d'abord, les mamans abordent chacune leur expérience personnelle avec la presse qui n'aurait pas toujours respecté leur version, leurs demandes, ainsi que leur intimité. Yasmeen Albaldah remet également en question la validité des articles de presse.

« Alors que j'étais faible, toute en douleur, certains journalistes ont abusé de ma souffrance, en disant n'importe quoi sur ton histoire, notre histoire. [...] Cela n'avait rien à voir avec mon désir d'aider les autres en empêchant les jeunes de partir. Où se trouve mon combat là-dedans ? » (Laakel, 2015, p. 55). « Tu sais, ma fille, quand je me suis adressée à la presse, c'était pour faire connaître ton départ, les manipulations que tu as subies et les conditions de ta disparition. Tu es une victime comme tant de jeunes. Mais des journaux veulent créer un monstre que tu n'es pas. J'ai lu tant de bêtises et de mensonges sur toi, ma fille » (Laakel, 2015, p. 56).

« On ne va pas remettre en question le dogme du journalisme de terrain dont le QG se trouve au pied du quartier Schumann. Avec les moyens technologiques modernes, même pas besoin de se déplacer en zone de guerre, d'ici, on voit tout, on sait tout,

Monsieur Irma gère, on fait quelques copiés-collés, et hop c'est publié » (Albaldah, 2020, p. 159).

« Le 3 novembre 2015, Géraldine et moi avons donné une petite interview à Christophe Lamfalussy, un journaliste de La Libre Belgique. Il en a fait un très bel article, mais après les attentats il a écrit un autre article. Il ne connaissait pas ton prénom, puisque je t'appelais Ben. Comment a-t-il fait le lien ? [...] Il a déformé mes propos. Je lui ai dit que quand tu vivais parmi nous, j'avais l'impression que tu me faisais penser à une cocotte-minute. Et quand je fais la différence avec tes photos de là-bas, tu es plus heureux et en paix avec toi. Ce qui me fait beaucoup de peine, tu y es plus heureux qu'ici avec nous. Il est écrit en gros titre : « Témoignage exclusif de la mère de Bilal H., kamikaze de Paris : J'avais l'impression qu'il allait exploser d'un jour à l'autre. » » (Kaddour, 2017, p. 80). Dans son livre, Fatima Kaddour explique longuement son expérience avec différents journalistes. Lors d'une interview où elle n'avait pas mentionné l'identité de son fils, le journaliste a pourtant fait le lien et a déformé certains de ses propos. Écrire son autobiographie peut alors être pour elle une possibilité de rectifier les propos qui lui ont été prêtés et de donner son véritable avis, sans que personne ne puisse le manipuler.

« J'ai voulu partager un peu de ma Nora. N'oubliez pas de ne jamais croire tous ces journaux, ces médias qui parlent d'elle en mal. Tout ça n'est que mensonges. Elle n'est pas djihadiste, ni recruteuse, ni vengeresse, ni quoi que ce soit, rien de tout ça. » (Laakel, 2015, p. 58).

Les quatre mamans expriment une certaine rancœur envers certains journalistes qui ont présenté leurs enfants comme des monstres, en omettant de raconter certaines parties de l'histoire. Elles semblent vouloir mettre en lumière la partie de l'histoire qu'elles seules connaissaient et qui est souvent oubliée, celle d'avant le départ de leurs enfants. Les parents ont souvent été montrés comme responsables de la radicalisation de leurs enfants. Ils peuvent alors ressentir le besoin de s'exprimer sur le vécu familial avant que leurs enfants ne partent en Syrie. C'est ce que semblent faire les quatre mamans dans leurs récits de vie.

Dans une étude où elle interroge plusieurs membres de familles de jeunes partis en Syrie, Marion Van San analyse les réactions des proches face aux signaux de radicalisation (Van San, 2018). Les réactions des parents face à la radicalisation de leur

enfant sont abordées dans d'autres recherches, dont l'une étudiant la radicalisation au nom de différentes causes et obtenant des résultats semblables à la première étude citée. Quatre réactions sont identifiées : le rejet, l'ignorance, le support et la discussion (Sikkens, Van San, Sieckelinck, de Winter, 2018). Dans les quatre autobiographies analysées dans ce travail, les mamans ont des réactions plus ou moins comparables à celles des parents des recherches précitées.

Certaines mamans racontent n'avoir pas remarqué le changement de comportement de leur enfant ou en tout cas leur projet de partir en Syrie. « Ton endoctrinement s'est fait si vite. Je ne cesse de penser à tout ça. Je ne me suis pas rendu compte qu'en ce moment fragile, tu avais besoin de moi et je n'ai pas reconnu les signes qu'eux ont su détecter. Pourquoi je n'ai rien vu ou rien voulu voir ? Pourquoi ? » (Laakel, 2015, p. 27-28). Ici, Samira Laakel aborde le fait qu'elle n'a peut-être pas voulu se rendre compte des changements chez sa fille. Plusieurs parents interrogés par Marion Van San sont dans des cas similaires de déni. Le changement n'est parfois pas décelé ou est peut être vu comme quelque chose de positif (Van San, 2018).

Saliha Ben Ali décrit une réaction similaire chez son mari qui voyait l'intérêt de son fils pour la religion comme quelque chose de positif qui l'éloignerait de la délinquance. C'est aussi la réaction du père de Saliha Ben Ali, très attaché à la religion. « Mon père, déjà proche de son petit-fils, accueille cet intérêt naissant avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté. Il achète à Sabri des tenues de prière – un *qamis*, un pantalon -, du musc, des bâtonnets pour se brosser les dents, des livres religieux » (Ben Ali, 2018, p. 121). L'intérêt sérieux pour la religion est vu comme quelque chose de profitable, dont les membres de la famille sont plutôt fiers.

Deux des mamans ont été confrontées à un indice sérieux du projet de départ de leur enfant. Les deux ont eu des réactions semblables en essayant de discuter avec les jeunes, notamment au sujet de l'islam, tout en essayant de les convaincre que partir en Syrie n'était pas la solution. Dans le livre de Yasmeen Albaldah, cette dernière explique que son fils se posait depuis longtemps de nombreuses questions sur la vie ou l'utilité de travailler, auxquelles elle tentait de répondre au mieux.

Dans un premier temps, cette maman a pensé qu'il s'agissait d'un comportement normal d'adolescent en quête de sens. Elle se souvient de questionnements similaires auxquels elle a fait face au même âge et qu'elle a délaissés avec le temps. « Et là Zacharia

semblait être dans le même processus. Les choses allaient s'arranger, c'est juste une question de temps. Sauf que lui avait cette empathie nettement plus développée que la mienne et que l'empathie peut parfois nous mener à notre perte par le don de soi en excès. J'avais le cœur serré mais je me rassurais mentalement en me disant qu'il fera son propre apprentissage de la vie et il finira par comprendre de ses expériences et il se rendra compte qu'aider les autres c'est bien mais que ce n'est pas nécessairement la bonne voie, en tout cas pas au péril de soi » (Albaldah, 2020, p. 51). C'est le cas de nombreux autres parents qui ont remarqué ces interrogations chez leurs enfants mais qui ont espéré que le temps les ferait disparaître.

Ensuite, après avoir trouvé un billet d'avion pour la Turquie dans la chambre de son fils, Yasmeen Albaldah décide de l'emmener chez un islamologue. « Clairement un pion de la mouvance wahhabiste et sans le savoir, nous étions venus demander de l'aide aux bourreaux de notre enfant ! Mais ça, j'allais ne l'apprendre que quelques mois plus tard, pour l'heure j'avais juste ce sentiment bizarre que le gars ou son discours n'étaient pas très nets » (Albaldah, 2020, p. 82). Après ce rendez-vous qui ne semblait pas avoir porté ses fruits, la maman explique avoir réfléchi à envoyer son fils chez un thérapeute mais que cela n'avait pas été possible au moment des fêtes de fin d'année. Son fils part en Syrie le jour de la rentrée scolaire de janvier.

Saliha Ben Ali, elle aussi, a perçu un changement de comportement chez son fils qui a montré un intérêt soudain pour la religion quelques mois avant son départ en Syrie. Elle a d'abord tenté d'avoir une discussion avec son fils puis l'a emmené en voyage au Maroc afin de le faire changer d'avis. Au retour du voyage, elle est persuadée qu'il ne partira pas, malgré qu'elle note que certains détails continuent à l'interroger, notamment l'envie soudaine de son fils d'apprendre l'arabe. « À l'approche du retour en Belgique, je suis persuadée d'avoir atteint mon objectif. Désormais, je n'ai plus aucun doute : Sabri n'ira nulle part sans sa mère. Oui, il aime cette vie et ce monde imparfait qui l'entoure. Et si la foi en Dieu l'aide à s'y sentir bien, alors qu'il en soit ainsi » (Ben Ali, 2018, p. 140). Malgré cela, son fils part en Syrie le lendemain de leur retour en Belgique.

« The parents who noticed their children's changed behavior and that some of them maybe played with the idea of going to Syria made desperate attempts to prevent them from leaving. But the attempts of families to get help from local police, religious

leaders, teachers, and others failed in most cases »¹ (Van San, 2018, p. 52). Les deux mamans, comme plusieurs autres parents, ont essayé de réagir et de trouver des solutions pour garder leurs enfants en Belgique malgré leur projet de rejoindre la Syrie. Mais les efforts fournis n'ont pas abouti, arrivant trop tard pour la plupart. Dans la deuxième étude mentionnée précédemment sur les réactions des parents, les auteurs notent que les parents se sentent souvent démunis face à la radicalisation de leur enfant. Ils concluent qu'il faudrait proposer plus de ressources pour dialoguer avec les jeunes. « The forces that influence young people are often too big and complex for parents to counter alone »² (Sikkens, Van San, Sieckelinck, de Winter, 2018, p. 2283).

Dans les autobiographies, les mamans racontent leurs tentatives de réaction face à la radicalisation de leurs enfants ou affirment n'avoir rien vu venir pour contrer ce que certains médias ont communiqué. Comme l'explique Marion Van San, les parents qui racontent leur histoire, soit parce qu'ils se sentent obligés de le faire, soit parce qu'ils y sont directement invités, reconstruisent leur histoire afin de rendre leur comportement acceptable. Il faut donc prendre du recul vis-à-vis des témoignages (Van San, 2018).

Les journalistes ne sont pas les seuls contre lesquels les auteures veulent défendre leur version de la réalité dans leurs autobiographies. Dans chacune des histoires, d'autres personnes, proches ou éloignées du noyau familial ont pris la parole pour donner leur opinion sur la situation. Certains affirment, après le départ en Syrie des jeunes, avoir pu déceler des changements chez eux que les mamans elles-mêmes n'avaient pas vus. Ces dernières peuvent alors donner leur opinion sur de telles déclarations.

« Ton professeur madame Stacino Sara a parlé à la VRT de toi. Je ne sais pas quoi penser ou dire de ce témoignage. Elle dit qu'en quelques mois elle t'a vu basculer. C'est quoi des idées extrémistes ? Le fait qu'une personne pense différemment ou a une autre vision des choses ? [...] Elle dit avoir vu à quel point tu étais radicalisé. Ce mot moderne qui ne veut rien dire. Le mot est employé pour tout et n'importe quoi. Si une personne décide du jour au lendemain de commencer à prier, c'est une sonnette d'alarme, il faut faire attention ! Il est radical ? » (Kaddour, 2017, p. 83). Dans cet

¹ Traduction : « Les parents qui ont remarqué le changement de comportement de leurs enfants et que certains d'entre eux jouaient avec l'idée de partir en Syrie ont réalisé des tentatives désespérées pour les empêcher de partir. Mais les tentatives des familles pour avoir de l'aide de la police locale, de leaders religieux, de professeurs et autres ont échoué dans la plupart des cas. » (Van San, 2018, p. 52).

² Traduction : « Les forces qui influencent les jeunes sont souvent trop grandes et complexes pour que les parents les contrent seuls. » (Sikkens, Van San, Sieckelinck, de Winter, 2018, p. 2283).

extrait, Fatima Kaddour semble ne pas être en accord avec le témoignage du professeur de son fils. En effet, l'enseignante s'exprime publiquement et affirme avoir vu des signes de radicalisation que la maman ne semble pas avoir décelés. Fatima Kaddour remet en question les propos du professeur et rappelle qu'elle n'a pas réagi puisqu'elle n'avait rien remarqué. Plusieurs professeurs ont remarqué des changements chez les jeunes avant qu'ils ne partent en Syrie. Cependant, beaucoup n'en ont pas informé les parents, pensant qu'il s'agissait de comportements typiques chez les adolescents. « Unfortunately, the teachers' awareness has not led to the identification of the youngsters' budding problematic behavior. Between the teachers and the parents there was, in most cases, little or no communication about it »³ (Van San, 2018, p. 49).

« Ma fille, personne ne peut savoir ce qu'elle vit là-bas sauf si on fait partie de ces jeunes partis. Alors ne croyez pas n'importe quoi, même de la part de gens proches de nous, de moi... Je le dis et redis, ma fille est une victime et pas une terroriste ou une djihadiste, tout n'est qu'invention. Elle a été manipulée et placée sous surveillance et sous contrôle par des fous. » (Laakel, 2015, p. 109-110).

Lors du procès qui a débuté en 2014 à Anvers contre Sharia4Belgium, dans lequel le fils de Yasmeen a été cité avec une quarantaine d'autres jeunes, il n'y avait pas beaucoup de preuves contre Zacharia, mise à part la présence de celui-ci sur le sol Syrien et le témoignage d'un de ses compagnons, revenu en Belgique. Yasmeen exprime alors son refus de croire en ces témoignages. « Pour moi, les témoignages de repentis qui balanceraient père et mère pour se tirer d'affaire ne constituaient pas un élément de preuve objective en droit, mais comme dorénavant la justice semblait être menée par les médias, on avait des approximations et des raccourcis sidérants. Comment s'étonner ? » (Albaldah, 2020, p. 160-161).

En rétablissant la vérité et en montrant du doigt plusieurs situations dans lesquelles elles ont été confrontées à une version modifiée de leur témoignage ou à des gens racontant des histoires qui ne correspondaient pas à leur ressenti, les mamans invitent leurs lecteurs à se méfier de ce qu'ils peuvent lire ou entendre concernant les jeunes partis combattre en Syrie.

³ Traduction : « Malheureusement, la conscience des professeurs n'a pas mené à l'identification du comportement problématique naissant des jeunes. Entre les professeurs et les parents il y avait, dans la plupart des cas, peu ou pas de communication à ce propos » (Van San, 2018, p. 49).

Cependant, si les parents ressentent le besoin de s'exprimer pour donner leur version sur la période précédant le départ de leurs enfants, il y a un risque que l'histoire qu'ils racontent ne représente pas exactement la réalité et que certains passages soient modifiés afin de justifier leur réaction. Cette transformation de la réalité est un biais possible de tout récit autobiographique. Il est donc important d'en tenir compte lors de la lecture. Dans ce cas précis, les autobiographies peuvent être une façon de voir comment les mamans ont perçu la radicalisation de leurs enfants et comment elles ont réagi. Mais il est important de tenir compte du fait que l'histoire qui est décrite n'est qu'une partie de la réalité, vécue par un seul des protagonistes. Il faut donc rester vigilant face à ces témoignages et les lire en parallèle à d'autres types de récits.

Dans tous ces extraits, les mamans montrent leur désaccord vis-à-vis de versions qui ne correspondaient pas à ce qu'elles ont vécu avec leur enfant. Dans les catégories qui vont suivre, il y a également l'idée de rétablir la vérité et de donner son point de vue sur l'enfant, mais sur des points en particulier. En effet, les mamans consacrent une grande partie de leurs récits de vie à présenter leur enfant comme elles le connaissaient ou le connaissent encore et non comme il a été décrit après être parti, en tant que djihadiste. Par ailleurs, elles explorent les motivations qui ont poussé leur enfant en Syrie et qui diffèrent de celles qui sont habituellement exposées.

Par conséquent, alors que dans cette catégorie il s'agissait pour les mamans de défendre une version de l'histoire par rapport à une autre, dans les catégories suivantes, les mamans rétablissent la vérité dans le but de combattre l'ignorance. Leurs récits ne s'adressent pas à quelqu'un en particulier, il s'agit plutôt d'information générale. L'histoire qu'elles racontent sert également à faire de la prévention et à sensibiliser les familles.

4.1.1.3. Montrer un autre visage de leur enfant et de ses motivations

Les quatre auteures ont en commun le fait de garder une image positive de leur enfant, même après qu'il soit parti en Syrie. Elles ont connu leur enfant avant que celui-ci ne soit radicalisé. À la suite des départs, l'image qui a été dépeinte notamment dans les médias ne correspondait pas à celle qu'elles avaient de leur propre enfant. Dans les quatre autobiographies, les mamans racontent des souvenirs avec leurs enfants. Elles tentent de donner un accès à ce qu'elles voyaient en eux et à leur personnalité. Elles

mentionnent les projets que les jeunes faisaient pour leur avenir, ainsi que les raisons qui, selon elles, les ont poussés en Syrie.

Il y a ici un lien avec l'objectif précédemment abordé de rétablir la vérité puisque les mamans défendent leur point de vue, mais il semble y avoir d'autres enjeux. En donnant une image différente de leurs enfants, les mamans peuvent également chercher à informer les lecteurs pour ensuite pouvoir faire de la sensibilisation, objectif que nous aborderons un peu plus loin. Par ailleurs, le fait de donner un point de vue positif sur leurs enfants pourrait servir à la réhabilitation de ces derniers.

« Ma Nora, quand je ferme les yeux, je revois toujours cette petite adolescente de 1.55 mètre qui aimait être entourée de sa tante Rachida, passer des vacances avec elle et son mari, et leurs enfants. Nos vacances à nous cinq à la mer, ton sourire, ton regard, ta joie, tes projets, la mode que tu aimais tellement ; nos discussions, nos disputes... Tu étais une fille entière, une ado comme tant d'autres mais avec son propre caractère » (Laakel, 2015, p. 43). « Tu m'étonnais chaque jour, tu étais une fille blagueuse, joyeuse mais sérieuse à la fois. Tu savais te mettre en colère, mais tu pardonnais aussi facilement. Tu savais aussi encaisser et te défendre ; tu étais toujours là pour les autres. Tu aimais tes amies et l'amitié était importante pour toi. Tu aimais parler mais tu avais aussi ton petit jardin secret. Tu es une grande pipelette, tu aimes parler et parler... Tout cela me manque, ma Nora, je t'aime » (Laakel, 2015, p. 31). Dans ces deux extraits, Samira Laakel donne de sa fille des caractéristiques différentes de l'image typique des enfants partis au djihad.

Dans le même schéma, dans le livre de Fatima Kaddour, un ami de son fils a écrit quelques lignes. Il présente Bilal comme quelqu'un de serviable et contraste ainsi avec l'image que les médias ont présentée de lui après les attentats de Paris. « Je te connais, je sais que tu n'étais pas capable de faire ça, ce n'est pas toi qui as fait ça, Bilal. Ils ont fait de toi une machine et ils t'ont utilisé. Le Bilal que je connais, était un garçon très serviable, à l'écoute de l'autre et qui aimait partager ses connaissances. C'était un garçon qui aidait les personnes âgées, ou même d'autres, quand leurs courses étaient très lourdes. Et malgré tout ce que les médias veulent nous faire croire, je n'ai jamais eu une autre image de toi. Parce que tu es quelqu'un de bon. » (Témoignage d'un ami de Bilal, dans Kaddour, 2017, p. 110).

Ensuite, les mamans parlent des projets que les jeunes mentionnaient pour leur avenir. « Tu allais faire du mieux que tu pouvais pour réussir et décrocher ton diplôme. J'entends encore les mots que tu m'as dits : « Avec mon diplôme en poche, je compte travailler pour pouvoir me marier. Mon premier garçon s'appellera Imran, mais je ne resterai pas en Belgique, je n'y ai plus ma place. J'irai vivre avec mon épouse au Maroc » (Kaddour, 2017, p. 29). Plus loin dans son récit, Fatima Kaddour retranscrit la première conversation téléphonique qu'elle a échangée avec son fils. « Non, Bilal. Tu m'avais dit que tu allais finir tes études, avoir ton diplôme pour pouvoir travailler. Puis te marier et aller vivre avec ton épouse au Maroc. - Oui maman, je t'ai dit ce que tu voulais entendre » (Kaddour, 2017, p. 39). Fatima Kaddour n'est pas la seule à avoir abordé les projets de son fils. Cependant, sa conversation avec lui laisse penser deux choses. Soit les jeunes qui se sont radicalisés ont mis de côté leurs projets pour les remplacer par un départ en Syrie. Soit les projets dont ils ont fait part à leurs parents étaient une façon pour eux de répondre aux attentes de ces derniers et de ne pas les décevoir.

En effet, certains parents issus de l'immigration mettent une forte pression sur leurs enfants pour que ceux-ci réussissent leurs études et qu'ils accèdent à des professions qu'ils considèrent de « réussite sociale » ou des positions supérieures aux leurs (Bonelli, Carrié, 2018). Par conséquent, il pourrait y avoir de la part des jeunes une envie de garder, ne fût-ce que dans leur discours, des ambitions et des projets conformes aux espérances de leurs parents. Cela pourrait expliquer que plusieurs jeunes aient continué d'affirmer aux mamans leur projet d'avoir une vie rangée, avec un beau métier et une grande famille, afin de ne pas les décevoir.

Ces espoirs des parents qui proviennent d'une envie d'intégration dans la société et de réussite familiale peuvent se heurter aux réalités du milieu scolaire, notamment dans le niveau secondaire. Le jeune peut se retrouver pris entre deux possibles contradictoires : l'un qu'il ne peut pas atteindre par manque de moyens et l'autre qu'il ne peut pas envisager sans risquer de décevoir sa famille (Bonelli, Carrié, 2018). À ce moment-là, le jeune peut décider de tout abandonner, remettre en question le modèle qui lui a été imposé jusqu'alors et se tourner vers la cause djihadiste.

Ce processus fait penser au fils de Saliha Ben Ali qui a débuté des études d'hôtellerie pour poursuivre le rêve de son père et pour se rapprocher de lui, mais qui n'a pas pu

aller jusqu'au bout en raison du racisme auquel il a fait face pendant son cursus. C'est à partir du moment où il a quitté cette école que, selon sa mère, il a été prêt à accueillir des idées plus radicales et à abandonner sa famille pour partir en Syrie.

Par ailleurs, les mamans tentent d'expliquer le départ de leurs enfants en Syrie en présentant des motivations basées essentiellement sur les questionnements existentiels de ces derniers ou l'envie d'aider. Là encore, les auteures donnent accès à une autre facette de leurs enfants. Yasmeen Albaldah et Saliha Ben Ali ont pu voir l'évolution de la réflexion de leurs fils sur le sens de la vie et sur la religion, avant que ceux-ci ne partent en Syrie. Dans leurs récits, elles expliquent de nombreuses discussions qu'elles ont échangées avec eux.

Le fils de Yasmeen Albaldah, Zacharia, avait commencé à poser beaucoup de questions à sa mère, notamment sur les inégalités sociales et sur le but de la vie. Il mentionnait le fait qu'il voulait faire son maximum pour aider les autres car il était sensible aux inégalités au sein de la société. Il ne voyait pas non plus l'intérêt de travailler toute sa vie, sans être réellement heureux. La motivation de partir en Syrie viendrait, selon ce que raconte sa mère, de cette envie d'aider les autres.

« « Oui, mais Maman, si on ne fait rien, rien ne changera tout seul. Faut donc commencer quelque part. » [...] « Oui, mais moi je suis à l'aise hamdoullah, mais quand je pense à tous ces gens dans le monde qui n'ont même pas l'eau potable. » » (Albaldah, 2020, p. 46). « Ben oui, vous travaillez comme des bêtes, pour payer la maison, payer les vacances, pour payer nos habits, la nourriture. Et vous vivez quand dans tout ça ? » (Albaldah, 2020, p. 48). « Cela me rappelait mes propres questionnements à son âge, [...] jusqu'au moment où j'ai pu réellement donner du sens à tout cela et en faire une motivation au quotidien. Mais de là à vouloir changer le monde, non pas vraiment. Le monde ne me dérangeait pas plus que cela. Je voyais les choses, les événements mais je me rendais bien compte que ce n'était pas ma petite personne qui allait révolutionner quoi que ce soit, non je n'étais pas vraiment conformiste mais plutôt réaliste. [...] Et là Zacharia semblait être dans le même processus. Les choses allaient s'arranger, c'est juste une question de temps » (Albaldah, 2020, p. 51).

Plus loin dans son livre, Yasmeen Albaldah raconte le comportement de son fils quelque temps avant son départ, alors qu'elle tentait de le convaincre de ne pas partir. Elle explique que son fils n'était pas à l'aise à l'idée de partir mais qu'il s'en faisait un

devoir. Il se sentait responsable d'aller aider les autres. « Mais Zacharia ne veut pas dormir seul. « Je peux venir dans ton lit Maman ? » « Ben si tu veux Hbib, oui. » Il vint se blottir contre moi en me serrant fortement la main comme s'il craignait d'être emporté par un courant plus fort que lui. Je lui serrais la main aussi fort que je le pouvais pour le rassurer que j'étais là et que je ne le laisserais pas tomber. Non, ces monstres ne réussiraient pas à m'arracher mon enfant » (Albaldah, 2020, p. 76-77).

Par ailleurs, Saliha Ben Ali parle de l'importance pour son fils de la justice, qui a été amplifiée notamment lorsqu'il a été exclu d'un cours à la Mosquée pour avoir joué au foot dans un club juif. « Je me suis souvent interrogée sur les conséquences de cet épisode quant au développement personnel de Sabri. Je suis persuadée qu'il a renforcé l'un de ses principaux traits de caractère, apparu dès la prime enfance : son profond dégoût envers toutes les formes d'injustice. [...] Cette soif de justice, ce besoin de réparer les erreurs du destin ira s'amplifiant avec les années. Sabri devient un garçon plus timide, plus méfiant, sauf à l'heure de défendre ceux qui souffrent du regard et de la méchanceté gratuite des autres. Un trait de personnalité qui fera longtemps ma fierté. Et qui me plongera bientôt dans la détresse la plus absolue » (Ben Ali, 2018, p. 89).

Dans les récits de vie, les jeunes sont présentés par leurs mamans comme profondément altruistes, se posant beaucoup de questions. Comme nous l'avons vu, les auteures présentent leurs enfants sous un angle nouveau, intime, loin du terrorisme. Elles les montrent en quête de sens sur la vie, se faisant un devoir de venir en aide aux autres et voulant se sentir utiles. Toutefois, les questionnements identitaires concernent la majorité des adolescents et ne seraient que des facteurs aidant mais ne causant pas directement une radicalisation (Sikkens, Van San, Sieckelink, de Winter, 2018).

Cette description de leurs enfants, de leurs projets et de leurs motivations presque humanitaires sert tout d'abord à rétablir la vérité, en réponse notamment à l'image circulant dans les médias. Ensuite, cette description peut servir à faire de la sensibilisation auprès des lecteurs. Finalement, il semble presque y avoir une envie de légitimation ou de défense des jeunes. Cependant, les mamans ne semblent pas défendre les actes de leurs enfants ou les minimiser. Il y a donc une différence avec la fonction hagiographique vue précédemment, où les auteurs embellissent la réalité pour la rendre acceptable. Ici, les auteures restent graves concernant le départ en Syrie des jeunes.

Elles ajoutent seulement un point de vue sur leur enfant, permettant de lui rendre hommage et de ne pas lui donner la seule étiquette de terroriste.

4.1.1.4. Rappeler que la radicalisation peut concerner toute famille

Dans certains passages des livres, les auteures partagent leur sentiment d'impuissance vis-à-vis du départ de leur enfant en Syrie. Après avoir abordé la personnalité de leurs enfants et les motivations qu'ils pouvaient rechercher, elles expliquent que cette radicalisation peut concerner n'importe qui, quelle que soit la famille, indépendamment de l'entourage. Cette présentation des choses va à l'encontre des résultats de diverses études selon lesquelles les familles ont un rôle important à jouer dans les départs en Syrie et la radicalisation des jeunes.

Dans les quatre récits de vie, les mamans partagent leur point de vue à ce sujet. Comme nous l'avons vu précédemment, elles racontent avoir essayé d'aider leur enfant en vain. Par ailleurs, leur combat pour présenter des causes de la radicalisation externes au cercle familial sert également à réaliser l'objectif de sensibilisation dont il sera question dans le prochain point, en attirant l'attention sur le fait que les départs peuvent arriver indépendamment des familles. Finalement, les mamans semblent se battre pour que la vision sur les jeunes qui partent change, mais aussi sur les familles qui les ont éduqués, dans la religion musulmane ou non. Elles appellent à la tolérance et non au clivage, d'abord dans un but d'éducation des lecteurs, mais aussi pour se défendre elles-mêmes dans leur rôle de mamans.

L'un des objectifs du groupe de parole des Parents concernés est de lutter pour que tout le monde comprenne qu'il n'y a pas de profil-type du djihadiste, ni de signes avant-coureurs auxquels les familles devraient faire attention. Dans leurs livres, les mamans expriment le rejet qu'elles ont pu subir de personnes qui leur étaient proches avant le départ de leur enfant, y compris de certaines personnes au sein de leur propre famille.

« J'ai appris que certaines personnes de la famille pouvaient avoir honte de porter le même nom de famille que le tien. Chacun réagit comme il le sent. Chaque personne est différente et unique. Juger et condamner c'est très facile. La terre tourne, ça peut arriver à n'importe qui. Quels que soient la religion des parents ou le milieu social » (Kaddour, 2017, p. 87). « J'ai envoyé ta photo à ton oncle Adam, une très belle photo où tu conduis un camion. Son épouse m'a dit que je n'aurais pas dû la lui envoyer. Je n'arrive

pas à comprendre sa peur, puisqu'il n'y a rien de spécial sur cette photo. Tu avais un très beau sourire et tu regardais par la portière du camion. Les gens ont peur. Ils se protègent de ce qu'ils ne connaissent pas. Ils pensent qu'ils sont à l'abri. Ce que je vis, ce que vit ma famille et ce que vivent les parents dont les enfants sont partis pour la Syrie, ça peut arriver à n'importe qui. Quelle que soit la religion des parents. Quel que soit leur statut social, ou encore leur niveau d'études. Etudiant, employé, indépendant, marié ou pas. Personne n'est à l'abri. Jamais, au grand jamais, je n'aurais pu m'imaginer que toi, mon petit garçon, tu serais parti loin de moi et surtout dans un pays en guerre » (Kaddour, 2017, p. 57). Ce sujet du rejet ou de la peur de la part des autres membres de la famille est également abordé par d'autres mamans.

Par ailleurs, les mamans insistent sur la différence qui est à faire entre la religion et l'extrémisme. Dans certains passages des livres, il semble qu'elles veulent défaire l'association souvent utilisée entre l'islamisme ou l'islam radical et l'islam. Chacune des mamans exprime que la situation qu'elle a vécue pourrait arriver chez n'importe qui, quelle que soit sa religion.

« Nora a grandi dans l'islam, pas dans l'extrémisme ou le terrorisme. Ce sont ces personnes qui endoctrinent nos enfants en se servant de notre religion, en la déformant et la détournant à leur avantage. Ils racontent n'importe quoi ! Pour moi, mes enfants et Nora, l'islam n'est pas synonyme de guerre. L'islam signifie vivre en paix, adorer Allah, pratiquer sa religion, comme chacun en a le droit, dans le respect de l'autre. Ni mes enfants, ni Nora ne sont extrémistes ou radicaux. Je leur ai appris l'ouverture aux autres, à la différence, quelle que soit la couleur ou la religion. » (Laakel, 2015, p. 89).

« - Allait-il à la mosquée ? - Il y allait rarement. Cela n'a rien à voir avec la mosquée. C'est plutôt le fait qu'il sentait qu'il n'avait plus sa place dans cette société, c'est ce qu'il ressentait. Ici en Belgique il n'était pas belge et au Maroc il n'était pas marocain. » (Kaddour, 2017, p. 47).

En conclusion, les mamans marquent une différence entre le contexte socio-économique de la famille dans laquelle les jeunes ont grandi et la radicalisation de ces derniers. Il semble y avoir dans ces discours une envie d'ouverture, mais aussi une protection envers les familles concernées, voulant se mettre en retrait vis-à-vis des départs des jeunes radicalisés. Dans la continuité de cela, les mamans expriment des doutes quant au fait que leurs enfants aient changé et se soient radicalisés d'eux-mêmes, d'une

décision purement personnelle. Elles identifient plusieurs autres coupables des départs de leurs enfants.

Après avoir découvert que son fils prévoyait de partir en Syrie, Yasmeeen Albaldah explique s'être rendu compte qu'il y avait quelque chose de plus grand, d'inconnu qui encerclait Zacharia et face auquel elle ne pouvait rien faire. L'auteure est persuadée que quelqu'un a profité des questionnements existentiels de son fils pour l'entraîner dans le radicalisme.

« Pratiquement, chaque soir, Zacharia rentrait avec une nouvelle idée, un nouveau point de vue, une nouvelle raison de polémiquer. L'islam ci, l'islam ça. La société, sa corruption, la manipulation commerciale. » (Albaldah, 2020, p. 71). « Mais, non, ici la situation était différente, je le pressentais, mais j'étais incapable de mettre la main sur quoi que ce soit de tangible ou de concret. Je sentais des ficelles autour de Zacharia mais je ne parvenais pas à les relier de manière formelle à qui que ce soit ; de maîtres manipulateurs tapis dans l'ombre et qui surfaient sur l'empathie naturelle de notre enfant pour l'embarquer dans cette folie d'aller aider des réfugiés syriens au sud de la Turquie. Mais que faire ? À part littéralement séquestrer mon propre fils et le couper de tout contact avec le monde extérieur le temps nécessaire pour qu'il régurgite tout ce fatras de false data comme on dit en jargon informatique. Oui c'est ça, j'allais rester avec lui à la maison, lui parler, le rassurer, discuter, le raisonner. » (Albaldah, 2020, p. 73-74).

« Je sors de la réunion avec une conviction nouvelle : non, nos fils ne se sont pas simplement perdus dans leurs idéaux. Ils ont été victimes d'un réseau organisé de recrutement. C'est évident. Jean-Louis Denis est à la fois l'hameçon et la vitrine du réseau. » (Ben Ali, 2018, p. 163).

« Deux jeunes comme les autres amoureux, comme tant d'autres. Qu'est-ce qui s'est passé pour qu'on puisse changer votre destin ? Ces fous qui vous ont mis dans la tête de tout sacrifier, même de donner votre vie pour une cause qu'ils vous ont imposée... » (Laakel, 2015, p. 101).

Dans les quatre récits, le champ lexical de la manipulation est fortement employé par les auteures, affirmant leur conviction que les jeunes ont été utilisés et que quelqu'un leur a lavé le cerveau. En effet, les mamans parlent de *ficelles* qui tirent leurs enfants, de

manipulateurs, d'un réseau organisé, du recrutement des jeunes, de folie, de sacrifice pour une cause. Les recruteurs sont désignés par les mamans comme responsables de la radicalisation des jeunes.

La lecture sectaire de la radicalisation provient des similitudes entre les groupes de djihadistes et les sectes, notamment le caractère fermé du groupe, la constitution de celui-ci autour d'une vision du monde idéalisée, l'opposition entre les membres du groupe et le reste du monde, ou le recul que chacun des membres prend par rapport à son entourage.

Il est possible de faire un parallèle entre l'intérêt des mamans pour la lecture sectaire du phénomène de radicalisation et celui des travailleurs de la justice pour les mineurs. « En effet, des notions comme l'emprise et l'embrigadement facilitent le travail éducatif. Dans un contexte où les auteurs d'attentats sont volontiers démonisés et renvoyés à une altérité irréductible, elles permettent de porter un regard différent sur les mineurs auxquels ils sont confrontés, même s'ils ont commis des actes graves. Bien qu'auteurs de ces derniers, ils apparaissent simultanément comme des victimes de la « manipulation » d'individus sans scrupules » (Bonelli, Carrié, 2018, p. 50).

En utilisant cette approche, les parents dont un enfant est parti en Syrie peuvent plus facilement pardonner les faits au jeune, retirent la responsabilité des épaules de celui-ci et rendent légitime le soutien qu'ils veulent lui fournir. En racontant cela dans leurs récits, les mamans facilitent aussi la compassion des lecteurs envers le jeune radicalisé. Il est donc nécessaire de prendre du recul vis-à-vis des accusations de la part des mamans de la manipulation de leurs enfants, puisque celles-ci pourraient être biaisées.

Par ailleurs, en plus des recruteurs, les mamans accusent d'autres acteurs d'avoir joué un rôle non négligeable dans les départs des jeunes en Syrie, notamment certains politiciens. « C'est Didier Reynders qui fanfaronnait en avril 2013 sur le plateau de RTL-TVI que « ces jeunes partis combattre Bachar en Syrie étaient des héros et qu'un jour on leur érigerait un monument ». Laurette Onkelinx pour ne pas être en reste, elle, les a carrément comparés à ces jeunes partis en 39 combattre Franco. D'autres éminents sociologues, anthropologues ou experts autoproclamés retrouvaient les mêmes paramètres que ces départs vers le front de l'Est au début du siècle dernier. Bref, tous les éléments pour faire bomber le torse à ces jeunes idéalistes en colère ou en dissidence d'avec un système socio-économique qui présentait tous les signes d'une décadence et

d'un déclin irréversibles et les encourager à aller vers ce qui leur était présenté comme TINA, there is no alternative. » (Albaldah, 2020, p. 26).

La police est aussi pointée du doigt par plusieurs mamans. « Le week-end dernier, il m'avait remis un tract et il m'a expliqué que ces gusses étaient venus à la sortie de la mosquée pour les distribuer aux gens ! On se demande ce qu'attend la police pour les arrêter. » « La police ne fera rien, ils se retranchent derrière le principe de la liberté d'expression. Et puis tant que c'est entre arabes, ils n'en n'ont rien à faire si tu veux savoir. » (Albaldah, 2020, p. 74-75). « Ils se sont mis à la tâche, je pouvais les entendre faire, mais malgré que je leur ai demandé de pouvoir y assister, ils n'ont pas accepté. C'était insupportable, je les entendais passer d'une pièce à l'autre. Avec tout cela, ils ne m'ont toujours pas informée de la raison de leur intrusion chez nous. Je n'arrive pas à comprendre et à me concentrer avec tout ce mouvement. » (Kaddour, 2017, p. 44). Les mamans reprochent à la police de ne rien avoir fait quand il était encore temps, par exemple lorsque Saliha Ben Ali a appelé pour signaler la disparition de son fils et que la police n'a rien voulu faire avant les quarante-huit heures réglementaires. Ensuite, certaines reprochent à la police les perquisitions qui ont suivi le départ de leurs enfants en Syrie et lors desquelles elles ne se sont pas senties respectées dans leurs droits.

Finalement, la discrimination est pointée comme étant une autre cause du mal-être des jeunes, ayant pu causer une frustration chez ces derniers et les pousser à partir ou à développer une haine envers la société occidentale. « Dans la présente Convention, l'expression « discrimination raciale » vise toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique. » (Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, 1969, article 1^{er}).

Saliha Ben Ali raconte un évènement clé dans la vie de son fils, lors duquel ce dernier a dû faire face à du racisme. Un de ses professeurs de l'école hôtelière s'est moqué de lui devant une salle entière, le forçant à goûter du vin sans le recracher ensuite, alors qu'il ne voulait pas boire d'alcool, etc. C'est cet évènement qui a poussé Sabri à quitter l'école hôtelière. Alors qu'il s'y était lancé pour réaliser le rêve abandonné de son père,

cet évènement a pu lui donner un sentiment d'échec vis-à-vis des espoirs de réussite que ses parents avaient placés en lui. « Je n'en veux pas personnellement à cet homme : j'en veux au système, au cynisme des décideurs économiques, à la démission des responsables politiques qui ont créé les conditions favorables à l'émergence de cette stigmatisation dévastatrice » (Ben Ali, 2018, p. 111). Cette maman raconte que le racisme était ambiant dans la communauté.

« Sabri et Ismaël ont senti cette défiance sourde et insidieuse. J'en ai moi aussi fait les frais. Une fois la glace brisée avec les riverains, il n'était pas rare que j'entende des remarques telles que :

- Honnêtement, je suis raciste, mais toi, ça va.

Ou bien encore :

- On entend souvent parler en mal des Arabes, mais quand on vous voit, on se dit qu'il y en a des biens.

Ce genre de phrase relève de la bêtise ordinaire, plus que d'un racisme véritable et conceptualisé. Elles témoignent d'un racisme économique, un racisme de circonstance qui sert de catalyseur au ressentiment général et prend pour cible ceux qui sont soupçonnés d'aggraver le chômage de masse, voire d'en être la cause principale. Il n'en reste pas moins très ancré à Vilvorde » (Ben Ali, 2018, p. 111).

« En sortant du système scolaire, qui constituait malgré tout un sanctuaire, Sabri s'expose plus directement à ce racisme lancinant. Devenu un grand gaillard de dix-huit ans, il attire davantage l'attention des policiers. Il n'est pas rare qu'il fasse l'objet d'un contrôle d'identité, une, deux, voire trois fois dans la même journée. Un dimanche, alors qu'il attend un bus qui tarde à se montrer, il subit trois contrôles à quelques dizaines de minutes d'intervalle, sans aucune raison valable » (Ben Ali, 2018, p. 111).

La discrimination envers les jeunes issus de familles immigrées, quelle que soit la durée depuis laquelle leur famille est installée dans le pays, est relatée par nombre d'entre eux. Elle est le fait des services de police, mais aussi de l'entourage social et scolaire du jeune. Cela peut contribuer à un sentiment de rejet de la part de ces jeunes, à un sentiment d'échec et surtout d'injustice. Celui-ci est d'autant plus prononcé chez les jeunes nés ou arrivés tôt dans le pays en question, puisque ceux-ci ne se considèrent pas comme immigrés et supportent plus difficilement le traitement différentiel qui leur est accordé (Simon, 1998). Dans le cas de Sabri, le fils de Saliha Ben Ali, l'évènement qui

a eu lieu à l'école hôtelière a pu créer chez lui une rancœur puisqu'il s'est senti dénigré par rapport à sa religion. Ce sentiment de haine est d'autant plus important que dans le cercle familial, cet obstacle avait toujours été nié par ses parents. Ces traitements discriminants peuvent conduire à une envie de revanche sur l'autre et à un rejet réciproque, donc à la formation de groupes soudés et ethnicisés d'individus qui se rassemblent autour de leur sentiment de rejet (Simon, 1998). Cependant, bien que la discrimination, ainsi que le sentiment d'inutilité ou l'exclusion sociale soient des facteurs importants qui peuvent pousser un jeune à se radicaliser, ils ne sont pas la cause directe de cette radicalisation (Hassan 2012, dans Sikkens, Van San, Sieckelink, de Winter, 2018).

En conclusion, les mamans rétablissent la vérité au sujet du rôle que les familles ont joué dans le départ des jeunes radicalisés en Syrie. Elles insistent beaucoup sur le fait que la religion ou le contexte socio-économique n'ont pas d'impact et qu'il peut y avoir un jeune qui se radicalise dans n'importe quelle famille. En donnant des informations sur ce qu'elles pensent être les causes externes de la radicalisation de leurs enfants, les mamans participent à la sensibilisation de leurs lecteurs. Par ailleurs, en désignant des coupables du départ de leurs enfants, les mamans se battent contre la culpabilité que certains mettent sur leurs épaules. Elles ne disent pas ne pas avoir joué de rôle mais elles donnent une autre piste pour trouver la cause de la radicalisation de leurs enfants.

« Juger et condamner, c'est si facile. À la télévision, dans des reportages, j'ai entendu plusieurs fois des personnes dire que nous sommes des parents démissionnaires et que nous ne vous donnions pas beaucoup d'amour. C'est d'autant plus dur d'entendre cela que c'est si loin de la réalité ! Je sais que je ne suis pas parfaite, que j'ai fait des erreurs et que j'en fais pas mal encore ; personne n'est parfait » (Kaddour, 2017, p. 84).

4.1.1.5. Visée de sensibilisation

Dans leurs livres, les auteures expliquent leur combat et leur envie que plus aucun jeune ne parte en Syrie, pour faire le djihad. C'est un des premiers éléments poursuivis par le groupe de parole au moment de sa création et par l'asbl de Saliha Ben Ali SAVE Belgium, à savoir la sensibilisation des jeunes et des familles afin d'empêcher de nouveaux départs, en racontant les histoires de vie et en témoignant. Plusieurs parents se rendent dans les écoles afin de rencontrer des jeunes et de lancer avec eux des

discussions et des débats sur le sujet. Dans les livres, plusieurs passages mentionnent l'envie qu'ont ces mamans que leur témoignage serve à dissuader d'autres départs.

« J'aimerais tellement aider les autres par mon vécu et celui de Nora. Je ne suis pas experte mais simplement raconter et mettre en garde peut être utile. J'aimerais tellement que l'État change ses lois en empêchant des jeunes de partir même les jeunes majeurs quand leur destination est un aller sans retour, une mort certaine, un traumatisme et une perte immense » (Laakel, 2015, p. 87).

« Vous les jeunes, ne croyez pas tout et n'importe quoi car la manipulation est partout. Quand on est jeune, on est à la recherche d'un sens à sa vie. On a tous envie d'aider et de changer le monde. Et certaines personnes vont se servir de cette fragilité par de belles paroles ou se servir de notre religion interprétée à leur façon pour vous endoctriner et changer votre destin et ça, très rapidement. S'il vous plaît, faites attention, posez les bonnes questions, parlez de tout cela maintenant que cette cause est connue, voyez ces jeunes qui avaient une vie, des amis, qui allaient à l'école, aimaient la mode, la musique comme la plupart d'entre eux et qui pourtant ont été manipulés sans que nous ayons remarqué quoi que ce soit. [...] Là-bas, la vie n'est que guerre et souffrance. Et surtout, vous, nos jeunes, vous n'avez connu ici que la paix. Là-bas, vous laisserez votre vie, vous devrez renoncer à votre liberté dont vous jouissez ici. [...] S'il vous plaît, ne partez pas car il n'y aura peut-être pas de retour. N'oubliez pas qu'en partant vous condamnez tous ceux que vous aimez à souffrir pour toujours. [...] Ne croyez pas n'importe quoi et surtout pas tout ce qui est sur Internet. Méfiez-vous de ceux qui vous approchent et vous balancent de bonnes paroles. Posez-vous les bonnes questions. Pourquoi ceux qui vous bourrent le cerveau de « bonnes paroles » ne partent pas eux-mêmes ? [...] S'il vous plaît, ne partez pas. Regardez, écoutez l'histoire de nos enfants partis en Syrie dans d'énormes souffrances. Nous menons un long combat pour dire stop au départ de nos enfants, filles ou garçons. Si mon histoire, notre histoire peut aider ou sauver une personne, j'aurais l'impression de sauver ma fille. » (Laakel, 2015, p. 92-94)

Dans ce dernier extrait, Samira Laakel s'adresse directement aux jeunes qui liraient son livre. Elle mentionne les raisons qui pourraient leur donner envie de partir, notamment l'envie de changer le monde et explique que la réalité à laquelle ils s'attendent n'est pas celle qu'a connue sa fille. Il y a donc, ici encore, l'envie de rétablir la vérité, cette fois par rapport à ce que les recruteurs peuvent présenter aux jeunes Belges pour leur donner envie de partir en Syrie. Samira Laakel cherche à montrer que c'est la guerre, et potentiellement la mort, qui attend les jeunes et non pas le paradis.

D'autres auteures abordent aussi ce que vivent les jeunes qui sont partis là-bas. Il peut s'agir d'une défense contre des commentaires qu'elles peuvent recevoir de personnes qui essaient d'analyser les causes du départ de leurs enfants, mais aussi d'une tentative de sensibiliser les jeunes par rapport aux réalités du conflit. Fatima Kaddour explique

notamment que certains de ses proches pensent que les jeunes qui partent le font pour les gains matériels et économiques. Dans son livre, elle mentionne à plusieurs reprises que, contrairement à ce que certains peuvent penser, les jeunes ne sont pas partis en vacances mais bien faire la guerre.

« Pendant que nous, nous rigolons, toi, du haut de tes vingt ans, tu as dû déterrer des corps de civils ensevelis sous les ruines de leurs immeubles bombardés. Je n'ose pas m'imaginer ce que tu as pu voir comme images choquantes. Et oui, mon amour, à vingt ans on regarde la nature et les belles choses de la vie, mais pas vous, les jeunes partis en Syrie. Vous ne voyez que des images de guerre et de souffrance. » (Kaddour, 2017, p. 63).

L'idée que les combattants étrangers s'engagent dans une guerre pour les bénéfices économiques ou matériels que celle-ci leur promet est fortement contredite. C'est principalement les combattants qui doivent payer d'eux-mêmes leur implication dans la guerre, jusqu'à offrir leur propre sacrifice. « With the financial constraints that confront most rebel groups, Iraqi transnational insurgent groups prefer to attract recruits with the resources to provide their own transportation costs. »⁴ (Malet, 2009, p. 276). Mais les recruteurs insistent beaucoup sur la notion de sacrifice et sur l'importance de mourir en tant que martyr pour accéder au paradis, ce qui aurait une grande importance pour les jeunes radicalisés.

Les bénéfices de l'engagement dans la lutte armée pourraient être calculés pour les personnes habitant le lieu du conflit, qui n'auraient plus rien à perdre. Mais concernant les combattants étrangers, les couts sont plus élevés que les bénéfices puisqu'ils abandonnent une situation au profit d'une autre moins stable.

« Florini and Simmons (in Florini, 2000: 7) ask “Why should people in disparate parts of the world devote significant amounts of time and energy, for little or no pay, to collaborations with groups with whom they share neither history nor culture?” Their explanation, that “they are bound together more by shared values than shared interest,” applies only because the individuals in question conceive of themselves as part of some

⁴ Traduction : « Avec les obstacles financiers auxquels sont confrontés la plupart des groupes rebelles, les groupes insurgés transnationaux irakiens préfèrent attirer des recrues avec les ressources pour fournir leurs propres couts de transport » (Malet, 2009, p. 276).

grouping beyond the state »⁵ (Malet, 2009, p. 29). Les recruteurs jouent principalement sur les similitudes qui existent entre les combattants potentiels et les populations locales, en termes de valeurs. Les conséquences de la guerre sont présentées comme concernant le groupe au-delà des frontières.

De plus, l'importance pour la communauté, d'aider son prochain donne une autre raison du départ des combattants étrangers. « The norm creates a general inclination to support « fellow Muslims in need » and helps explain many aspects of Muslim politics [...]. In other words, the young men and women who go to Syria see its people as their own and feel a moral and religious obligation to defend them. Like foreign fighters before them, they see themselves as providing a militarized form of humanitarian assistance »⁶ (Hegghammer, 2013).

4.1.1.6. Commémoration

Les mamans peuvent vouloir écrire également pour commémorer. Comme cela a été expliqué précédemment, la commémoration peut avoir deux significations. Tout d'abord, il peut s'agir de faire en sorte de se rappeler de personnes ou d'évènements. Ensuite, commémorer peut vouloir dire rassembler les mémoires plutôt que de les opposer entre elles (Dosse, 2012).

Samira Laakel aborde dans son livre le fait qu'elle souhaite que ceux qui sont morts ne soient jamais oubliés. « Je n'ai pas pu sauver ma fille. Je voudrais qu'elle revienne, je souhaite tellement qu'elle revienne, ma fille et tous les autres jeunes, et qu'on n'oublie jamais ceux qui ont laissé leur vie. Je veux me battre aussi pour les autres et continuer à me battre pour que les autres ne deviennent pas des oubliés » (Laakel, 2015, p. 100).

⁵ Traduction : « Florini et Simmons (dans Florini, 2000 :7) demandent « pourquoi des personnes à différents endroits du monde consacraient des montants considérables de temps et d'énergie, pour peu ou pas de salaire, pour collaborer avec des groupes avec qui ils ne partagent ni histoire ni culture ? ». Leur explication selon laquelle « ils sont liés plus par des valeurs partagées que par des intérêts partagés », fonctionne seulement parce que les individus en question se conçoivent comme une partie d'un regroupement au-delà de l'État. » (Malet, 2009, p. 29).

⁶ Traduction : « La norme crée une tendance générale à soutenir « les compatriotes musulmans dans le besoin » et aide à expliquer de nombreux aspects des politiques musulmanes [...]. En d'autres mots, les jeunes hommes et femmes qui partent en Syrie voient ces personnes comme les leurs et sentent une obligation morale et religieuse de les défendre. Comme les combattants étrangers avant eux, ils se voient comme fournissant une forme militarisée d'assistance humanitaire » (Hegghammer, 2013).

Un autre extrait, dans le livre de Saliha Ben Ali met en évidence cette envie de ne pas oublier. « À la maison, toute la famille se range derrière moi, au service de cette même cause : alerter les familles et tarir le flot des départs. Cet objectif commun nous rapproche et libère la parole de tous. Nous passons des journées entières à évoquer le souvenir de Sabri, à regarder des photos, à échanger des confidences et anecdotes. On pleure un peu, on rit beaucoup. Les murs de la maison sont bientôt recouverts de clichés de notre fils disparu. Quand elle nous rend visite, ma mère n'arrive pas à retenir ses larmes face à ce mausolée improvisé.

- Tu veux ma mort ? Comment va-t-on pouvoir tourner la page ?
- Je ne veux pas tourner la page, maman. Je ne veux pas oublier » (Ben Ali, 2018, p. 191).

Dans cet extrait, la maman de Sabri rassemble le fait de se rappeler des faits et l'objectif d'alerter les familles et de stopper les départs. En effet, l'objectif de commémoration est relié à d'autres objectifs de l'autobiographie, puisqu'il faut se rappeler des événements pour que la société ait une chance d'évoluer, et pour que la sensibilisation fonctionne. Les mamans qui veulent avoir un impact sur le futur et qui veulent réduire les départs de jeunes en Syrie en agissant auprès des familles doivent s'assurer que ceux qui sont partis ne soient pas oubliés pour que leur histoire puisse servir d'exemple.

Plus que de vouloir se souvenir des attentats qui ont lieu dans les pays occidentaux, les mamans veulent que l'on se souvienne des jeunes qui sont partis en zone de guerre, des raisons de leur départ ainsi que de la souffrance des familles concernées. En réalité, il y a beaucoup de commémorations organisées autour des attentats commis en Europe. Mais cette commémoration se fait principalement vis-à-vis des victimes directes de l'attentat ainsi que leurs familles. Les assaillants, les familles des assaillants et les personnes qui se trouvent en Syrie ne sont pas inclus dans cette commémoration.

« Pour tous les morts, on a le droit de pleurer ou encore de crier sa douleur. Mais pas moi. Pas nous, mon amour. On n'a pas le droit, on est coupable pour la société. » (Kaddour, 2017, p. 76). Dans son livre, Fatima Kaddour exprime sa douleur de voir que sa souffrance n'est pas reconnue, après la mort de son fils dans un attentat.

En plus de ne pas aider à diminuer les départs en Syrie, le souvenir centré sur une seule partie de l'histoire produit de l'amertume de plusieurs côtés. Du côté des familles de djihadistes et de leurs descendants, il y a un risque qu'il y ait une rancœur à cause d'une

blesse familiale non-reconnue. Du côté des pays concernés par des attentats sur leur territoire, l'histoire à sens unique risque de produire de la haine envers l'« étranger » et envers les familles concernées par le départ de l'un des leurs.

Pour ce qui est de rassembler les mémoires, dans leur autobiographie, les mamans expriment leur point de vue sur la situation, leur version de l'histoire. Elles présentent une facette différente de leurs enfants sans nier leur implication, mais également sans nier le point de vue des autres victimes. Elles ne nient pas le fait que tel ou tel pays soit victime d'un attentat ou de terrorisme, mais elles racontent leur vécu et leur douleur.

Il y a plusieurs événements qui ont rassemblé des victimes d'attentats et des parents de djihadistes dans un but de partage. Le but n'est donc pas d'opposer et d'imposer des versions mais bien d'insister pour qu'aucune version ne soit oubliée. Un exemple de cette mise en commun des versions est le livre *Il nous reste les mots*, qu'ont écrit en commun Azdyne Animour et Georges Salines. Les deux pères ont perdu un enfant dans l'attentat du Bataclan à Paris le 13 novembre 2015. Le fils du premier faisait partie des assaillants, tandis que la fille du second faisait partie des victimes.

Les mamans cherchent donc à ce que l'on se souvienne des départs autant que des attentats. Leurs récits peuvent aller dans ce sens. Par ailleurs, leurs autobiographies permettent d'avoir un côté de l'histoire rarement connu, donnant la possibilité de remettre les choses dans un contexte et de créer une mémoire commune pour tous.

4.1.2. Fonction thérapeutique

Dans les livres, les mamans peuvent également rechercher à agir sur leur douleur suite au départ de leurs enfants. Il n'y a qu'une des auteures qui mentionne clairement la fonction thérapeutique de son récit. Cependant, dans certains extraits des autres livres, il semble également y avoir l'idée de surmonter la douleur et de faire son deuil. Plusieurs objectifs semblent faire partie d'une démarche thérapeutique poursuivie par les auteures à travers l'écriture autobiographique.

4.1.2.1. Survivre à un traumatisme

Le traumatisme vécu par ces mamans est multiple. Outre le départ de leurs enfants, elles subissent une multitude de réactions qui réactivent l'événement. « Ce que nous vivons, nous les familles, est insupportable, on subit. On subit le jugement des gens, les médias

qui donnent des mauvaises informations, nos familles qui se méfient. À croire que c'est contagieux. Si j'ai écrit ces quelques lignes, c'est pour pouvoir aller un petit peu mieux, c'est plutôt thérapeutique » (Kaddour, 2017, p. 107). L'écriture fait donc partie d'un processus aidant à faire face à la douleur subie.

Dans plusieurs autobiographies, les auteures reprennent les faits un par un, dans l'ordre chronologique. Comme nous l'avons vu dans la partie théorique, cela peut notamment permettre à l'auteure de prendre du recul pour observer ses souvenirs avec plus de cohérence qu'au moment des faits. C'est notamment le cas de Saliha Ben Ali. Dans son autobiographie, elle consacre une partie importante de son récit à décrire les événements qui ont précédé le départ de son fils en Syrie. D'abord, le moment où il a quitté l'école hôtelière après avoir été moqué par son professeur. Ensuite, le moment où il a arrêté son travail d'éboueur, ne voulant plus ramasser les déchets des *kouffar*⁷. Puis ensuite son intérêt croissant pour la religion musulmane.

« Depuis son retour de Djerba, il s'est mis à prier. Ce n'est pas dans ses habitudes, mais je ne suis pas surprise pour autant : dans les familles peu pratiquantes comme la nôtre, ce pilier de l'islam qu'est le ramadan est souvent l'occasion d'un rapprochement avec les choses de l'esprit » (Ben Ali, 2018, p. 121). « Dès le lendemain, et durant les deux semaines qui suivent, l'engagement religieux de Sabri prend une tout autre dimension. Son discours se durcit de jour en jour, voire d'heure en heure. La vitesse à laquelle le changement s'opère est saisissante, presque étourdissante. Chaque journée qui commence est l'occasion de découvrir et d'adopter un nouvel interdit. Le basket ? *Haram*. » (Ben Ali, 2018, p. 124). « Dans un premier temps, la thèse d'une lubie passagère me paraît la plus probable. Mais chaque jour qui passe rend ce scénario de moins en moins crédible. Sa vision du monde devient binaire et non manichéenne : il n'y a plus que des comportements *haram* ou *halal*. Leur respect ou non sépare le bon grain de l'ivraie, c'est-à-dire les bons musulmans des *kouffar* égarés. [...] Son regard est froid et impassible, le ton de sa voix calme et déterminé. Chaque phrase qui sort de sa bouche me glace. Il ne laisse aucun interstice, aucune porte ouverte à la discussion. Il était si peu sûr de lui, le voilà bouffi de certitudes. Je ne reconnais plus mon fils » (Ben Ali, 2018, p. 125-126). Dans ces trois extraits, Saliha Ben Ali reconstitue l'évolution de son fils sur le plan religieux et la radicalisation progressive de ses propos.

⁷ « Kouffar : ce mot arabe signifie « infidèles ». [...] Il désigne de manière péjorative les non-croyants, ou ceux qui, plus généralement, s'éloignent de l'islam véritable. » (définition de Ben Ali, 2018, p. 116)

En synthétisant les faits et en remettant de l'ordre dans ses souvenirs, l'auteur d'une autobiographie peut chercher le moment clé où les choses ont changé. De plus, l'auteur peut reprendre une place dans son histoire et comprendre le rôle qu'il a joué. Ce processus peut lui permettre de passer au-delà d'une partie de sa douleur, notamment en déculpabilisant. Saliha Ben Ali revient sur le moment clé où son fils a été prêt à partir.

« Je me suis posé mille fois la question des raisons qui ont poussé mon garçon plein de vie à prendre le chemin d'une mort certaine. J'ai cherché, des nuits entières, la cause profonde de son basculement vers cette folie mortifère. À ce jour, je ne suis toujours pas certaine de la réponse. En revanche, je pense avoir résolu une autre énigme à laquelle on ne songe pas forcément quand je raconte ma terrible histoire. À partir de quand Sabri a-t-il été psychologiquement disposé à accueillir cette idéologie ? À quel moment a-t-il été enclin à écouter ceux qui lui apporteraient des solutions, effaceraient ses déceptions, lui ouvriraient un nouvel horizon ? L'interrogation ne porte pas tant sur l'instant où il a basculé, mais sur celui, plus important à mes yeux, où il a été *prêt* à basculer. L'événement fondateur, le kilomètre zéro. Pour moi, la réponse est aujourd'hui évidente : s'il est un déclencheur, un seul, qui rend possible l'histoire qui va suivre, c'est ce jour fatidique où Sabri a décidé d'abandonner ses études à l'école hôtelière » (Ben Ali, 2018, p. 109).

« Le lit vide de Sabri est la clé. Celle qui me permet de décrypter les événements étranges qui se sont enchaînés depuis l'abandon de l'école hôtelière. En une fraction de seconde, le film de ces derniers mois défile dans ma tête en vitesse accélérée. Tous les indices étaient là. Son discours religieux, bien sûr, de plus en plus radical. Ses commentaires sur la Syrie, l'abandon des populations, l'indifférence des politiques. Ces « nouveaux frères » qu'il refusait obstinément de me présenter. Les révélations de son frère, parfaitement prophétiques » (Ben Ali, 2018, p. 149).

En retravaillant l'histoire et en trouvant des raisons ou des faits qui ont poussé leurs enfants à partir en Syrie, il semble également y avoir une sorte de sublimation de l'histoire. Il ne s'agit pas d'une sublimation du départ en Syrie dans le but de glorifier leurs enfants. Mais pour les mamans, le fait de présenter autrement que d'habitude les intentions de leurs enfants pourrait les aider à faire leur deuil. En effet, comme nous l'avons abordé dans un point précédent, plusieurs auteures mettent en avant la bonne intention première de leur enfant lors de son départ en Syrie.

« - Peu importe la bannière sous laquelle ton fils a combattu. Sache qu'il est venu pour le peuple syrien. Cette phrase m'atteint en plein cœur. En venant ici, j'étais persuadée d'être jugée. Que l'on verrait en moi la mère d'un terroriste venu contribuer au chaos en participant à une guerre sanglante qui n'était pas la sienne. Les mots de cette femme

n'excusent en rien les agissements supposés de mon fils sur le sol syrien. Mais ils me rappellent que l'intention originelle de Sabri était véritablement et sincèrement de venir en aide à ces hommes, ces femmes et ces enfants qui souffraient dans l'indifférence générale. [...] L'enfer est pavé de bonnes intentions. La mort aussi, parfois » (Ben Ali, 2018, p. 14-15).

Par ailleurs, toutes les actions que les mamans mènent, avec les Parents concernés ou avec l'asbl SAVE Belgium, ainsi que l'écriture de leur autobiographie dans le but de dissuader d'autres jeunes de partir semblent être une façon pour elles de survivre à la perte de leur enfant en sauvant d'autres personnes. « Ma meilleure thérapie reste cet engagement sur le terrain pour prévenir de nouveaux départs. Mes initiatives en ce sens redoublent d'intensité. » (Ben Ali, 2018, p. 171).

Samira Laakel aborde également cela. « Si mon histoire, notre histoire peut aider ou sauver une personne, j'aurais l'impression de sauver ma fille » (Laakel, 2015, p. 92-94). Il semble y avoir une envie que la perte de leur enfant puisse être utile pour sauver quelqu'un. En aidant les familles et en dissuadant les jeunes de partir, elles peuvent avoir le sentiment que leur histoire aura pu avoir un impact positif quelque part.

L'écriture semble faire partie du processus de deuil des mamans. Elles semblent vouloir avancer en retrouvant la logique du départ de leurs enfants et en leur rendant hommage. Elles semblent également donner un sens nouveau aux événements et prennent le rôle de victime au lieu de celui d'une mère qui aurait échoué en quelque sorte. Finalement, en retravaillant leur histoire et en l'utilisant pour aider d'autres personnes, les mamans peuvent traverser et faire face au traumatisme.

4.1.2.2. Adresse à l'enfant pour extérioriser la douleur

Deux des quatre livres sont écrits et adressés à un « tu », à savoir la fille ou le fils parti. Le livre de Fatima Kaddour est une lettre adressée à son fils, comme cela est mentionné directement dans le titre. Dans un premier temps, elle a écrit afin de faire en sorte que son fils revienne. Lorsqu'elle a appris son décès, elle a recommencé l'écriture. Mais il s'agit toujours d'une adresse à son fils. Elle y raconte son histoire, ce qu'elle a ressenti, elle exprime ses questions, ainsi que ses regrets sur sa réaction et sur les événements. « J'aimerais comprendre mais je n'y arrive pas. Oh, Bilal, ton départ, ton silence et maintenant ton décès m'ont anéantie, m'ont vraiment détruite » (Kaddour, 2017, p. 76).

À plusieurs reprises, Samira Laakel s'adresse également directement à sa fille. Dans ces passages, elle exprime ses questions et ses regrets sur l'ensemble des événements. « Pourquoi je n'ai rien vu ou rien voulu voir ? Pourquoi ? Je m'en voudrai toute ma vie et jamais je ne me pardonnerai, jamais. » « Pardonne-moi, ma fille, de n'avoir rien vu, je m'en veux tout le temps, et jusqu'à la fin de ma vie. Je n'ai rien vu, rien compris. Pardonne-moi ma fille, ma Nora. Je pleure, j'ai tellement mal de n'avoir rien vu. Le chagrin me vide de toute force » (Laakel, 2015, p. 28). « Je m'efforce, je fais semblant de garder le sourire alors que je suis détruite, on m'a pris ce que j'ai de plus cher » (Laakel, 2015, p. 28).

Ces questions resteront pour la plupart sans réponse, mais le fait de les exprimer par écrit pourrait aider ces mamans à les poser une bonne fois et à avancer.

4.1.2.3. Demander le droit au chagrin

Dans la fonction de témoignage, les mamans semblent chercher à raconter leur histoire pour rétablir leur réalité afin que les gens soient conscients qu'il n'y a pas un profil de djihadiste qui serait un monstre sans aucune nuance. Elles semblent montrer que tout n'est pas tout noir ou tout blanc. En faisant cela, elles réclament également le droit de pouvoir pleurer les enfants qu'elles ont perdus et de pouvoir faire leur deuil comme tout le monde, ce qui ne les empêcherait pas d'exprimer également de la tristesse pour les victimes d'attentats, par exemple.

En outre, le livre de Samira Laakel a été publié à la même époque que les attentats de novembre 2015 en France. L'émotion mondiale a donc rendu le terrain encore plus propice au jugement et l'incompréhension envers les mères qui pleuraient leurs enfants kamikazes, comme si elles n'en avaient pas le droit.

« Pour montrer aussi qu'une maman reste une maman. Je n'ai pas à le juger ou encore le condamner, il reste mon fils et je l'aime. Je l'ai toujours aimé. Et je l'aimerai jusqu'à ma mort. Ce droit au chagrin, on me l'a retiré, mais de quel droit ? Je suis contre toutes sortes de violence, que ce soit dans les attentats de Paris, Madrid, Bruxelles, mais aussi contre l'acharnement des bombardements incessants sur le Yémen, la Syrie et Gaza. » (Kaddour, 2017, p. 107).

« Et le fait que je te pleure et oui je te pleure, mon amour hier, aujourd'hui et demain. On ne me connaît même pas et on me reproche de ne pas avoir eu une pensée pour les victimes. Oui, bien sûr que j'ai une

pensée pour eux et j'ai aussi une pensée pour les jeunes qui se sont fait exploser. Mais surtout pour les familles de toutes ces personnes qui ont perdu la vie. Tu vois, mon amour, ils n'arrivent pas à comprendre comment j'arrive à te pleurer. Mais tout simplement parce que la terre entière pleure les 130 morts de Paris et nous sommes les seuls à te pleurer. Tu es mon fils. Je t'ai aimé avant ta naissance et malgré le fait que tu nous as quittés, je continue à t'aimer. Et de t'envahir de tout mon amour. Les personnes qui n'arrivent pas à le comprendre, c'est qu'ils n'ont rien compris de l'amour d'une maman envers ses enfants. Un amour si fort, un amour inconditionnel. Pour moi, être maman c'est donner de l'amour sans rien attendre en retour. C'est d'attendre que son enfant appelle pour lui donner de ses nouvelles et ce jusqu'à en être malade. C'est pardonner encore et encore. C'est de ne trouver que du bon dans ses enfants et cela même si tout le monde dit le contraire. » (Kaddour, 2017, p. 92).

4.2. Freins à l'écriture autobiographique

Dans les quatre livres, les mamans ne parlent pas énormément des difficultés qu'elles ont rencontrées au cours du processus d'écriture. Cependant, certains freins sont tout de même abordés très brièvement.

4.2.1. La peur du jugement

Écrire un récit sur sa vie expose l'auteur au jugement des lecteurs. Certains ne comprennent pas que les mères puissent exprimer de la douleur, considérant les enfants exclusivement comme des monstres et ne laissant pas de place à l'autre visage que les mamans veulent faire connaître. Comme cela a été mentionné précédemment, le premier livre, celui de Samira Laakel, est sorti pendant une période de tensions du fait de plusieurs attentats qui avaient eu lieu en France et en Belgique. Le jugement n'était pas rare envers ces mamans qui souhaitaient montrer un visage différent de leurs enfants.

« À travers ces quelques lignes, je vous ai raconté mon histoire et celle de Nora. Je me suis exposée. C'est très dur car c'est très compliqué à mettre sur papier. Je sais que beaucoup ne comprendront pas cette souffrance et je serai jugée ainsi que ma fille, mais on ne peut rien y changer » (Laakel, 2015, p. 84).

4.2.2. La douleur de revivre le traumatisme

Une autre difficulté qui est abordée dans le livre de Samira Laakel est que cela a été difficile d'écrire ce livre. « J'avais peur de mettre tout cela sur papier. Il y a eu beaucoup de pleurs et de douleurs à écrire notre histoire mais j'avais besoin de le faire, de dire la vérité sur ma fille et sur ce que nous vivons. » (Laakel, 2015, p. 84). Cependant, malgré la douleur d'écrire, le besoin était trop important de dire la vérité.

4.2.3. *L'horreur vécue*

Dans un passage de son livre, Samira Laakel explique qu'elle ne se rappelle pas d'une partie de la journée où quelqu'un lui a appris, à tort, que sa fille était décédée. « J'essaie de me souvenir, mais ça bloque. J'en ai parlé à mon psychologue, il m'a dit de ne pas chercher, mon cerveau a préféré oublier ou bloquer certaines choses. C'est que la souffrance était trop dure pour moi. » (Laakel, 2015, p. 74). À cause de la souffrance, certaines choses trop pénibles ont été mises de côté, pour la préserver.

4.3. Conclusions analytiques

Il ressort de l'analyse des textes que les objectifs des auteures utilisant la fonction de témoignage sont ceux qui sont le plus souvent mentionnés. Plusieurs objectifs fonctionnent simultanément bien qu'ils impliquent des procédés différents. En effet, la sensibilisation, le fait de rétablir la vérité, de montrer un autre visage du jeune, de dire que cela peut arriver dans n'importe quelle famille et la commémoration se réalisent en parallèle.

La fonction thérapeutique est aussi beaucoup utilisée mais n'est pas autant citée dans les textes. Nous pouvons en conclure que les bienfaits thérapeutiques se réalisent lors du processus mais ne sont pas cités textuellement car ils sont personnels aux auteures.

Plusieurs motivations mentionnées dans la partie théorique n'ont pas trouvé de correspondance dans l'analyse des quatre textes autobiographiques.

C'est le cas notamment du fait de répondre aux questions posées par les proches. Les auteures ne mentionnent jamais cet objectif dans leur récit. Cependant, plusieurs font leur possible pour rester en contact avec leurs fils, leurs filles, belles-filles et leurs petits-enfants qui sont encore en Syrie et pour que ces derniers puissent venir en Belgique sains et saufs. Il est possible que leurs petits-enfants arrivent en Belgique dans les années à venir. Pour certains d'entre eux, le père est décédé sur place et la mère risque d'être incarcérée pendant un moment si elle revient en Belgique. Par conséquent, ils n'auront pas directement d'endroits où chercher des réponses aux questions qu'ils se poseront probablement à un moment donné.

Il est donc légitime de se demander dans quelle mesure les livres des mamans pourront servir aux petits-enfants cherchant à connaître une partie de l’histoire de leur famille et voulant en apprendre plus sur leurs parents.

Il y a un parallèle à faire avec l’étude de Florence Dosse sur les descendants des appelés en Algérie et sur la constitution d’une mémoire seconde. En effet, les descendants à qui personne ne raconte les faits perçoivent que quelque chose s’est produit dans le passé familial, malgré le silence. Dans ce cas-ci, en grandissant, les petits-enfants peuvent se demander pourquoi ils ont vécu dans deux pays différents, pourquoi leur père n’est plus là, etc. Ils peuvent se douter que quelque chose est arrivé notamment de par le climat familial. Des questions similaires à celles des enfants d’appelés peuvent alors se poser : « mon père a-t-il tué ? », « mon père a-t-il souffert ? », etc.

Les descendants trouvent des réponses à leurs questions où ils le peuvent et construisent leur version de l’histoire. Pour ce faire, ils se basent sur des morceaux de conversations, de souvenirs, sur des témoignages circulant sur la place publique, mais aussi sur leur propre imagination (Dosse, 2014). Il y a alors un risque que cette mémoire seconde ne corresponde pas exactement à la réalité et que les petits-enfants aient une vision faussée des événements.

Les autobiographies peuvent intervenir à ce niveau et fournir une des bases sur lesquelles les enfants de djihadistes pourraient trouver certaines réponses à leurs questions, qui ne soient pas uniquement basées sur leur imagination ou sur des on-dit.

Encore une fois, la commémoration comme constitution d’une mémoire commune a de l’importance. Si les jeunes qui se posent des questions n’obtiennent qu’une seule version de l’histoire, il pourrait y avoir un problème au niveau de leur développement personnel. S’ils ont uniquement la version de leurs parents, ils pourraient à leur tour développer une certaine haine envers la société. S’ils ont uniquement la version véhiculée dans les médias, ils pourraient s’opposer à leur famille.

Ici encore, l’important serait de créer une version commune de l’histoire, tenant compte de l’ensemble des acteurs et pas uniquement d’une partie d’entre eux. De cette manière-là, les enfants et petits-enfants pourront avoir une vision globale des événements et ne pas se sentir coupables, ni se sentir redevable d’une certaine vengeance envers un pays. Les autobiographies sont donc une partie de cette mémoire commune. Cependant celle-

ci ne peut pas être uniquement une addition de plusieurs versions, mais devrait être le fruit d'un vrai travail de collaboration.

Le fait que cette motivation ne soit pas abordée n'est pas forcément le signe qu'elle n'existe pas. Il est possible qu'elles ne l'aient simplement pas écrit, mais aussi que ce ne soit pas une motivation actuelle puisqu'en ce moment, les petits-enfants ne sont pas encore en âge de poser des questions.

L'objectif de faire évoluer la société au niveau de sujets tabous n'est pas non plus abordé dans les quatre autobiographies analysées. Cependant, comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, les différents objectifs sont complémentaires les uns aux autres. En outre, la sensibilisation des lecteurs ne peut pas se faire sur un sujet tabou. L'ensemble des livres contribue à une remise en question d'une vision unique sur une situation particulière. Dans l'ensemble, les mamans cherchent à ouvrir la discussion sur un point de vue peu abordé, même s'il n'est pas un tabou en tant que tel.

Il y a tout de même cette envie de faire évoluer la société en faisant évoluer la conscience et les représentations des gens, comme cela était déjà le but des actions du groupe de parole dès sa création. Les mamans participent à une évolution, en abordant un sujet délicat et en donnant accès à leur propre réalité.

Un autre objectif qui n'est pas illustré dans les livres mais qui a été mentionné par Nadine Rosa Rosso comme but premier du groupe de parole est l'envie de faire revenir l'enfant de Syrie. C'est le cas de Fatima Kaddour qui écrit dans un premier temps son livre comme une lettre adressée à son fils pour que celui-ci revienne à la maison. Cependant, après qu'elle ait appris sa mort, elle recommence son livre du début.

Quatre des cinq enfants partis en Syrie et dont les mamans ont écrit un livre sont décédés. Par ailleurs, certains jeunes ont imposé à leurs parents de ne plus leur demander de revenir et de comprendre leurs choix, sinon ils ne pourraient plus leur parler. Cela pourrait être un frein qui a empêché certains parents d'écrire dans ce but-là, ou de prendre la parole tout court. Il est donc possible que ce soit la raison pour laquelle cette motivation n'est pas abordée dans les quatre récits de vie analysés.

Par ailleurs, il y a peu de freins abordés dans les quatre livres de l'échantillon. Il pourrait y avoir plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, les auteures dont nous avons lu les livres ont toutes eu la possibilité d'aller jusqu'au bout de leur projet. Par conséquent,

elles ont toutes, d'une façon ou d'une autre, réussi à passer au-delà des difficultés qui s'imposaient à elles.

Ce n'est peut-être pas le cas de toutes les personnes qui ont participé au groupe de parole et qui ont commencé à rédiger leur histoire. Comme Nadine Rosa Rosso le disait dans l'entretien que nous avons pu avoir avec elle, d'autres mamans ont commencé à écrire mais n'ont pas terminé. C'est un processus qui prend du temps et qui peut s'étaler sur plusieurs années. En tout, l'atelier a débuté en 2013 et trois livres ont abouti. Mais, comme Nadine Rosa Rosso le précise, il ne s'agit pas d'un atelier d'écriture en soi, mais plutôt d'un groupe de parole dans lequel il a été proposé à celles qui le voulaient d'écrire pour être publiées. Par conséquent, il est possible que plusieurs mamans courage aient seulement eu l'envie de parler et de noter quelques phrases une fois de temps en temps, sans réellement vouloir créer un livre.

Le processus d'écriture d'une autobiographie après un événement traumatisant est quelque chose de douloureux et il est possible que certaines personnes ne parviennent pas à passer au-delà de la douleur pour terminer leur projet. Pourtant, nous n'aurons probablement pas d'informations sur ces difficultés-là en lisant des récits qui ont été publiés puisque les auteurs auront réussi à traverser le processus jusqu'au bout d'une manière ou d'une autre.

Aucune des mamans ne parle de difficultés dans la partie pratique de l'écriture et de la publication de leur livre. Trois d'entre elles ont publié leur livre par la maison d'édition Antidote dont fait partie Nadine Rosa Rosso, l'une des personnes à l'origine du groupe de parole. Elles ont toutes eu une proposition d'édition avant même d'avoir commencé à écrire leur récit de vie. Ces mamans ont aussi eu la possibilité, grâce à leur participation au groupe de parole, d'obtenir de l'aide dans la réalisation de leur projet. Pour deux des mamans, c'est Nadine Rosa Rosso qui a retranscrit et corrigé l'entièreté du livre, après que les auteures aient écrit leur histoire à la main.

Par ailleurs, pour toutes les mamans ayant formulé l'envie d'écrire sur leur histoire, il leur a été proposé dans le groupe de parole que soient notées plusieurs de leurs réflexions. Nadine Rosa Rosso, au fil des conversations, a donc inscrit quelques bribes ou morceaux de témoignages partagés et les a renvoyés ensuite aux mamans. C'est également un élément qui a pu aider certaines mamans à trouver l'élan pour se lancer dans la rédaction de leur récit de vie.

Saliha Ben Ali, bien qu'elle ne fasse plus partie du groupe de parole, ne parle pas non plus de difficultés dans la publication de son livre. Cependant, son histoire a d'abord fait l'objet d'un documentaire (*La Chambre vide*, de Jasna Krajcinovic). Il est donc possible que cela lui ait donné la visibilité nécessaire pour parvenir à être éditée.

Par conséquent, il est probable qu'en interrogeant les mamans du groupe à qui on a proposé de l'aide au niveau de la publication et de la rédaction, nous n'ayons pas accès aux freins qui pourraient intervenir chez d'autres parents ayant un enfant parti en Syrie. En effet, tout le monde ne possède pas les connexions nécessaires pour parvenir à faire éditer un livre, même s'il participe à un groupe d'écriture. Il est donc possible que d'autres parents aient voulu écrire mais n'aient pas pu aller au bout du projet par manque de ressources.

Un dernier frein qui n'a pas été abordé dans les livres est le risque d'incompréhension dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. Dans cette situation, les mamans qui publient leur livre rendent public un témoignage qui pourrait avoir des conséquences pour elles ou pour leur enfant. Tout d'abord, si leur histoire n'est pas bien reçue, elles pourraient subir une nouvelle douleur suite à la publication et aux retours des lecteurs si elles ne sont pas crues ou si leur vérité est remise en question. Ensuite, leurs enfants pourraient également subir des conséquences à cause de la publication des récits de vie des mamans. En effet, elles y présentent des motivations de leurs enfants et cela pourrait porter préjudice à ces derniers, vis-à-vis du groupe auquel ils ont souhaité appartenir.

Plusieurs mamans ont abordé le fait que leur enfant parti en Syrie avait eu une réaction négative suite à certaines de leurs prises de parole dans les médias. Il est donc possible également qu'il y ait un frein à ce niveau-là et que les mamans soient tenues de ne pas prendre la parole publiquement. De nouveau, les quatre mamans dont nous avons lu les livres ont publié leur récit. Mais il est possible que d'autres mamans ne l'aient pas fait suite à la demande de leur enfant. Par ailleurs, le frein pourrait agir seulement sur des détails et empêcher la maman de parler de certains sujets, lui laissant tout de même la possibilité d'écrire son autobiographie.

Tout cela peut être influencé par les circonstances familiales. Les situations varient selon les familles et surtout selon la situation du jeune parti. Plusieurs cas de figure sont possibles. Dans certaines familles, le jeune est décédé. Dans d'autres familles, les parents restés en Belgique n'ont plus de contact avec leur enfant. Parfois, le jeune est

encore vivant mais exprime l'envie de revenir. Selon la situation, les conséquences de la publication du récit de vie ne vont pas être les mêmes.

Finalement, la négociation d'entretiens, qui a eu lieu bien qu'elle n'ait pas abouti, peut nous apprendre des choses sur le terrain sur lequel nous travaillons (Darmon, 2005). En effet, pour rentrer en contact avec les mamans du groupe de parole, nous avons d'abord dû passer par Nadine Rosa Rosso, qui a ensuite proposé de les contacter individuellement afin d'avoir leur accord de nous transmettre leurs coordonnées. Cela peut nous éclairer un petit peu sur la structure du groupe des Parents concernés. Les mamans sont en quelques sortes protégées par Nadine Rosa Rosso qui connaît leurs fragilités dues au départ de leurs enfants. Celle-ci devient l'intermédiaire obligatoire pour toute personne, journaliste, chercheur, étudiant, etc. qui voudrait avoir un contact avec l'un des membres du groupe. Elle fait en sorte que les mamans ne soient pas contactées par des personnes malintentionnées et elle leur permet de dire si elles sont d'accord ou pas de répondre à des questions.

Ce système protège les mamans de façon nécessaire, mais il complique également l'accès au terrain à cause de la dépendance à un intermédiaire. La rupture des négociations a principalement été due à la période de confinement en Belgique entre les mois de mars et mai 2020. Il y a peut-être d'autres enjeux qui sont rentrés en compte, mais nous ne pouvons pas en avoir la certitude à cause de l'empêchement de la communication entre notre intermédiaire et les mamans.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES ET PROLONGEMENTS

Dans ce travail, nous avons cherché à savoir quelles étaient les motivations des mamans ayant au moins un enfant parti en Syrie pour faire le djihad qui écrivent un récit autobiographique, ainsi que les difficultés qu'elles ont pu rencontrer dans le processus. Nous avons d'abord cherché à comprendre les enjeux de l'écriture autobiographique pour tout type d'auteur, afin d'avoir une idée des fonctions de l'autobiographie et de ce que pouvaient être en général les objectifs recherchés par les auteurs. Ensuite, nous avons analysé quatre récits de vie écrits par des mamans courage.

Les trois fonctions de l'autobiographie qui ont été analysées dans ce travail sont la fonction hagiographique, la fonction de témoignage et la fonction thérapeutique. La fonction hagiographique ne semble pas avoir été utilisée telle quelle dans les récits des

mamans courage. En effet, ces dernières n'ont pas cherché à normaliser le comportement de leurs enfants ni n'ont cherché à en faire des exemples à suivre. Elles ne cherchent pas non plus à se montrer en exemple mais cherchent uniquement à rétablir leur propre vérité, ce qui rejoint la fonction de témoignage.

Beaucoup d'extraits ont montré l'utilisation de la fonction de témoignage. Les récits sont d'ailleurs présentés comme des témoignages plutôt que comme des autobiographies. Grâce à cette fonction, les mamans peuvent raconter leur histoire et transmettre leur vision de la réalité. Cela leur permet alors de sensibiliser les lecteurs en donnant un autre visage de leurs enfants partis en Syrie. En effet, les auteures travaillent sur l'image des jeunes partis. Elles combattent l'image véhiculée dans l'opinion publique de leur enfant comme terroriste et donnent une image plus positive de ces derniers. Pour ce faire, elles partagent notamment d'autres motivations, davantage altruistes, de leur départ que celles qui sont présentées habituellement.

Il est tout de même important de rester prudent face aux récits autobiographiques analysés et notamment à la présentation qui est faite des jeunes partis en Syrie. Le point de vue des mamans sur leur enfant doit être pris en compte. Mais il ne doit pas être considéré comme le seul point de vue existant puisque, comme nous l'avons vu dans l'introduction de ce travail, l'autobiographe entretient un rapport complexe à la vérité. En écrivant, les mamans participent donc à la création d'une mémoire commune qui permettrait à chacun de retrouver sa version de l'histoire. Comme nous l'avons vu précédemment, tous ces objectifs précités sont remplis simultanément.

La fonction thérapeutique est également utilisée. D'ailleurs, la création de ces autobiographies a débuté au sein d'un groupe de parole avant d'être un groupe d'écriture. La rédaction fait partie d'un processus thérapeutique important qui peut aider les auteures, comme nous l'avons vu, à surmonter le traumatisme du départ des enfants. Plusieurs mamans sont également dans un processus de deuil après le décès de certains des jeunes. La rédaction de l'autobiographie a pu les aider à rendre hommage à leur enfant. C'est un objectif qui pourrait être poursuivi par d'autres auteurs, bien qu'il soit réservé à ceux ayant également vécu un deuil.

Dans l'analyse des autobiographies des mamans courage, un nouvel objectif a été repéré, à savoir celui de regrouper les parents concernés et de permettre à chacun de s'identifier au témoignage. Nous pourrions nous demander dans quelle mesure cet

objectif pourrait intervenir chez d'autres types d'auteurs. L'autobiographie peut effectivement servir à rassembler des personnes ayant vécu des choses similaires ou un évènement commun. D'une part, l'identification à l'auteur permettrait de faire groupe, comme c'est ici le cas des parents concernés, afin d'obtenir des résultats concrets concernant une cause commune. Cela pourrait également être le cas de plusieurs victimes d'un même acte qui s'assembleraient pour demander réparation ou action des autorités. Par exemple des victimes de harcèlement pourraient chacune écrire une autobiographie pour raconter leur expérience et appeler d'autres personnes à se joindre à elles pour que, toutes ensemble, elles puissent obtenir des actions concrètes au niveau de la société. D'autre part, l'identification à l'auteur permet au lecteur de se sentir soutenu et peut par conséquent l'aider dans sa démarche thérapeutique personnelle.

Par ailleurs, certaines motivations et certains freins n'ont pas ou peu été abordés dans les quatre récits autobiographiques analysés. Ils ont été passés en revue dans la conclusion du chapitre 4. Cependant, cela ne nous permet pas de conclure que ces objectifs ne sont pas recherchés et que ces freins n'ont pas été rencontrés par les mamans. En effet, comme cela a été dit au début du chapitre 4, nous n'avons pas pu interroger les mamans pour approfondir la présente recherche et nous avons uniquement pu analyser leurs autobiographies.

Nous n'avons donc pas eu accès à certains freins qui auraient pu empêcher des personnes d'aller au bout de la publication de leur autobiographie, ni à d'autres motivations qui auraient pu encourager les mamans à rédiger leur autobiographie mais qu'elles n'auraient pas écrites dans leur livre. Nous n'avons pas non plus accès au bilan que les mamans tirent de leur projet, sur les objectifs qu'elles considèrent avoir atteints ou sur les bienfaits qu'elles ont réellement trouvés dans l'écriture.

Par conséquent, il serait intéressant de pouvoir prolonger cette recherche en réalisant des entretiens avec les auteures, mais aussi avec des mamans qui n'auraient pas pu ou pas su réaliser ce projet d'écriture bien qu'elles en aient eu l'intention initiale ainsi qu'avec des personnes ne faisant pas partie du groupe des « Parents concernés ». Cela nous permettrait alors de répondre aux interrogations restantes concernant les freins à l'écriture ou à la publication, mais aussi de valider les enjeux que nous avons repérés dans les récits autobiographiques analysés. En effet, dans ce travail, nous avons travaillé sur les récits de quatre mamans sur l'ensemble des mères dont un enfant est parti

combattre en Syrie. Par conséquent, il est important de rester prudent face aux résultats de ce travail, tant que l'analyse n'a pas pu être élargie.

Finalement, il serait également intéressant par la suite de transposer le même type d'analyse auprès d'autres groupes d'auteurs, par exemple auprès de prisonniers ou d'anciens militaires, afin de voir si les enjeux sont semblables et si d'autres motivations peuvent intervenir pour des publics différents.

BIBLIOGRAPHIE

1. ALBALDAH Y., 2020, *Voir le Chaam et Mourir*, Ledeborg, Antidote.
2. ALLET N., JENNY L., 2005, L'autobiographie, *Méthodes et problèmes*, Genève : département de français moderne [en ligne],
<http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/autobiographie/>
3. AMISI S., 2011, *Souvenez-vous de moi, l'enfant de demain*, Vents d'ailleurs, La Roque d'Anthéron.
4. APPIGNANESI L., 2011, Beauvoir et l'écriture autobiographique, *L'Homme & la Société* n°179-180 (1), p. 249-255.
5. ARTIÈRES P., LABORIE P., 2002, Témoignage et récit historique, *Sociétés & Représentations*, n°13 (1), p. 199-206.
6. BEN ALI S., 2018, *Maman, entends-tu le vent ?*, Paris, L'Archipel.
7. BODINEAU S., 2014, Réflexions sur l'autobiographie d'un enfant soldat comme espace de performativité des droits de l'enfant, *Cultures-Kairós* [En ligne], URL : <http://revues.mshparisnord.org/cultureskairos/index.php?id=937>.
8. BONELLI L., CARRIÉ F., 2018, *La fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes djihadistes français*, Paris, Seuil.
9. BOURDIEU P., 1981, La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique, *Actes de la recherche en sciences sociales* vol.36-37 (février/mars), p. 3-24.
10. BOURDIEU P., 1986, L'illusion biographique, *Actes de la recherche en sciences sociales* vol. 62-63 (juin), p. 69-72.
11. BOURDIEU P., 2001, Le mystère du ministère. Des volontés particulières à la « volonté générale », *Actes de la recherche en sciences sociales* n°140 (5), p. 7-11.
12. BOURDIEU P., 2006, 1. Le capital social. Notes provisoires, dans BEVORT A. (Ed.), *Le capital social : Performance, équité et réciprocité*, Paris, La Découverte, p. 29-34.
13. BRUN A., 2012, Approche psychanalytique de l'autobiographie de Thomas Bernhard, *Topique*, n°118 (1), p. 59-72.
14. CHARPENTIER I., 2009, Les réceptions « ordinaires » d'une écriture de la honte sociale : les lecteurs d'Annie Ernaux, *Idées économiques et sociales* n°155 (1), p. 19-25.
15. CLANCIER A., 2008, À la recherche du double, *Le Coq-héron* n°192 (1), p. 70-73.
16. CLEMENTE P., 2003, 'L'écriture de la vie' ou l'autobiographie dans sa valeur anthropologique et historique, *Cliniques méditerranéennes* n°67 (1), p. 203-210.
17. CLERVOY P., 2018, L'étrange destin de Saïd Ferdi, *Inflexions* n°37 (1), p. 41-45.
18. COPPEL-BATSCH M., 2005, 'Écrire, c'est faire sortir des choses de l'oubli' (Aharon Appelfeld), *Revue française de psychanalyse* vol. 69 (5), p. 1597-1605.
19. CRISTINI C., PLOTON L., 2009, Mémoire et autobiographie, *Gérontologie et société* vol. 32, n°130 (3), p. 75-95.
20. DARMON M., 2005, Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain, *Genèses* n°58 (1), p. 98-112.

21. DEFILLON A., 2017, Expérience de l'autobiographie, *Forum* n°151 (2), p. 85-89.
22. DOSSE F., 2012, Les héritiers du silence ou la constitution d'une mémoire seconde, *Le Télémaque* n°42 (2), p. 104-115.
23. DOSSE F., 2014, Un sourd héritage, *Le sociographe* n°46 (2), p. 47-56.
24. DUPUIT C., 1989, L'écriture biographique en sociologie. Un cas particulier : l'autobiographie stendhalienne, *Enquête* n°5.
25. FABRE D., MASSENZIO M., SCHMITT J.-C., 2010, Autobiographie, histoire et fiction, *L'homme* n°195-196, p. 83-102.
26. FAVEZ N., FRASCAROLO-MOUTINOT F., 2005, La construction de l'identité de soi dans la famille, *Psychothérapies* vol. 25 (4), p. 241-246.
27. FRESNAIS A., 2019, Le goût de l'écriture, des autres, *Gestalt* n°53 (1), p. 9-23.
28. GEFEN A., 2009, L'hagiographie, un genre contemporain, dans SÉGUY M., KOBLE N., *Passé présent. Le Moyen Âge*, Éditions Rue d'Ulm, p. 55-66.
29. GUIDERDONI A., 2018, De quel genre littéraire l'hagiographie est-elle le nom chez Michel de Certeau, *Les Dossiers du Grihl* [en ligne], consulté en janvier 2020, <https://doi.org/10.4000/dossiersgrihl.6842>.
30. HAVERCROFT B., 2005, Dire l'indicible : trauma et honte chez Annie Ernaux, *Roman 20-50* n°40 (2), p. 119-132.
31. HEGGHAMMER T., 2013, Syria's Foreign Fighters, FP Group, Graham Holdings Company [en ligne], consulté en mai 2020, <https://foreignpolicy.com/2013/12/09/syrias-foreign-fighters/>.
32. HEINICH N., 1998, Le témoignage, entre autobiographie et roman : la place de la fiction dans les récits de déportation, *Mots* n°56, p. 33-49.
33. HEINICH N., 2010, Pour en finir avec l' "illusion biographique", *L'Homme* n°195-196, p. 421-430.
34. KADDOUR F., 2017, *À travers mes souvenirs et mes larmes. Lettre à mon fils*, Ledeberg, Antidote.
35. KRAUSE A., 2004, Claude Penner et Bernard Pudal (Ed.), *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, Paris, Berlin, 2002, 362 p., 22€, *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°51-2 (2), p. 222.
36. LAAKEL S., 2015, *Le bonheur est parti avec toi*, Ledeberg, Antidote.
37. LAVABRE M.-C., 1991, Pollak (Michael), *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990, *Politix* vol. 4, n°15, p. 85-87.
38. LECARME-TABONE E., 2002, XXe siècle, Existe-t-il une autobiographie des femmes ?, *Magazine littéraire* n°409, p.56-59.
39. LEJEUNE P., 1975, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil.
40. LEJEUNE P., 1987, Autobiographie et homosexualité en France au XIXe siècle, *Romantisme* n°56, p. 79-94.
41. LEJEUNE P., 2008, L'autobiographie et l'aveu sexuel, *Revue de littérature comparée* n°324 (1), p. 37-51.
42. LEROUX-HUGON V., 2014, L'autobiographie comme catharsis, *Le sociographe* n°46 (2), p. 73-82.
43. MALET D.S., 2009, Foreign fighters: Transnational identity in civil conflicts.

44. PAQUOT T., 2007, Récits de vie et conquête de soi : Henri Desroche et Paul-Henry Chombart de Lauwe, *Hermès, La Revue* n°48 (2), p. 155-161.
45. PENNETIER, C., PUDAL, B., 1996, Ecrire son autobiographie (les autobiographies communistes d'institution, 1931-1939), *Genèse* 23, p. 53-75.
46. PLASSE C., 2004, Les écritures du moi : conscience de soi et représentations sociales, *Sociologie de l'Art* opus 3 (1), p. 103-130.
47. POLLAK M., 1986, La gestion de l'indicible, *Actes de la recherche en sciences sociales* vol. 62-63 (juin), p. 30-53.
48. POLLAK M., HEINICH N., 1986, Le témoignage, *Actes de la recherche en sciences sociales* vol. 62-63 (juin), p. 3-29.
49. PORRET M., 2003, Le drame de la nuit : enjeux médico-légaux du quadruple égorgement commis en 1885 à Genève par une mère sur ses enfants, *Revue d'histoire du XIXe siècle* n°26/27.
50. RIVIÈRE P., 1836, *Moi pierre Riviere, ayant egorgé ma mère, ma sœur et mon frère, ...*, librairie Mancel, Caen.
51. ROCHEFORT F., HOUBRE G., 1996, Témoignage : Philippe LEJEUNE, *Clio. Histoires, femmes et sociétés* n°4.
52. ROUGIER C., 2015, Préserver un entre-soi populaire. Portrait d'un porte-parole associatif comme rempart face aux élus locaux, *Agone* n°56 (1), p. 121-134.
53. SHAMDASANI S., 2005, Ma vie... biographie ou autobiographie ?, *Cahiers jungiens de psychanalyse* n°114 (2), p. 75-88.
54. SIKKENS E., VAN SAN M., SIECKELINCK S., DE WINTER M., 2018, Parents' Perspectives on Radicalization: A Qualitative Study, *Journal of Child and Family Studies* 27, p. 2276-2284.
55. SIMON P., 1998, La discrimination : contexte institutionnel et perception par les immigrés, *Hommes et Migrations* n°1211 (janvier-février), p. 49-67.
56. STUDER B., 2003, L'être perfectible. La formation du cadre stalinien par le « travail sur soi », *Genèses* n°51 (2), p. 92-113.
57. TEBOUL J., 2017, Deux écritures du réel ? La démarche d'Emmanuel Carrère au prisme de l'ethnologie, *Journal des anthropologues* n°148-149 (1), p. 63-82.
58. TEMPLE J., 2001, Effets de l'éducation et du capital social sur la croissance dans les pays de l'OCDE, *Revue économique de l'OCDE* n°33 (11), p. 59-109.
59. VAN SAN M., 2018, Belgian and Dutch Young Men and Women Who Joined ISIS : Ethnographic Research among the Families They Left Behind, *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 41, n°1, p. 39-58.
60. VAN WOERKENS M., 2010, Raconter sa vie, raconter des histoires, *L'Homme* n°195-196, p. 469-482.
61. VUILLERMOT C., 2009, Les mots pour le dire : les autobiographies des (très grands) hommes d'affaires contemporains, *Annales des Mines – Réalités industrielles* (février, 1), p. 92-100.
62. WEILL N., 2009, Au lieu de soi : écriture de soi et vérité, *Revue de métaphysique et de morale* n°63 (3), p. 421-434.
63. ZARCA B., 2009, Triple démarche pour une transformation de soi. Psychanalyse, socio-analyse et autobiographie, *Le Coq-héron* n°198 (3) p. 118-130.

ANNEXES

Entretien avec Nadine Rosa Rosso – 25 mars 2020

Juliette – Donc ici en fait je voulais un peu vous poser des questions par rapport à l'historique, par rapport au contexte de l'atelier d'écriture, pour être sûre de bien resituer tout ça, et puis votre avis sur les questions de ce que ça peut apporter et ce que ça peut avoir comme difficultés.

NRR – D'accord, d'accord. Ben écoute, pour commencer, je voudrais préciser que ça n'a jamais été un atelier d'écriture. En fait, moi j'ai rencontré les deux premières mamans du groupe en avril 2013. Donc c'était juste après les vacances de Pâques, à la rentrée scolaire où il était paru que leurs enfants n'étaient pas enfin pas rentrés à la maison, voilà. Mais donc en gros ces mamans se sont adressées à moi et on a commencé à former un groupe de mamans dans un premier temps, ben essentiellement pour, euh, pour essayer de faire revenir les enfants. Et surtout aussi pour empêcher que d'autres enfants ne partent. Parce que les premières mamans que j'ai rencontrées, leurs enfants étaient tous les deux mineurs de 15 et 16 ans. Donc il y a rapidement eu un groupe de mamans qui s'est formé comme ça au fur et à mesure qu'il y avait des départs parce que je te parle de 2013 hein, ça fait longtemps maintenant. Et donc c'était les premiers départs, c'était à l'époque où Daesh n'existait même pas encore. Et donc euh, bon moi ce que, moi j'ai été mise là-dedans parce que c'est ma fille qui était enseignante et qui avait ces étudiants, ces jeunes dans sa classe, qui m'a contactée pour me demander d'aider ces mamans.

J – Ok.

NRR – Et puis on se voyait tout simplement chez l'une, chez l'autre pour euh, ben voilà pour parler, pour voir qu'est-ce qu'on pouvait faire, pour échanger les nouvelles, pour échanger euh, ben tout simplement aussi pour un peu parler ensemble, etc. Et donc voilà moi il m'a semblé qu'étonnamment il y avait beaucoup à dire sur euh sur tout ce qu'il se passait, avec en plus un œil de l'intérieur des affaires, parce que bon ... Tu sais, en plus il faut se dire que à l'époque, personne ne parlait de ça hein. Parce que jusqu'aux attentats en Europe, à Paris et à Bruxelles, personne ne s'est intéressé au sujet.

J – Oui.

NRR – Et donc voilà, moi en fait j'ai vu qu'une maman avait déjà commencé à écrire pour elle. Donc moi je leur ai proposé de non pas de faire un atelier d'écriture mais je leur ai dit voilà si vous avez envie d'écrire, je peux vous accompagner et je peux aussi passer à l'édition. Et en fait ce que je faisais, c'est que bon ce qu'on a fait dans un premier temps c'est que on parlait librement comme une comme un groupe de rencontre normal si tu veux la plupart du temps chez l'une d'elle à la maison. Et moi je prenais au vol des petites phrases qu'elles disaient et alors je leur renvoyais chaque fois les phrases qu'elles avaient dites pour un peu euh, parce que parfois tu dis des choses puis tu oublies ce que tu as dit quoi en fait, surtout quand c'est une discussion, ce n'est pas

vraiment, c'est pas un atelier hein c'est tu sais des femmes qui se rencontrent pour échanger sur tout ce qu'elles vivent.

J – Ok, oui.

NRR – Et donc moi donc après chaque rencontre je reprenais mes notes que je prenais au vol mais je prenais des phrases tu vois ou des lambeaux de phrases qui me semblaient importants et alors chaque fois je renvoyais à chaque maman les phrases qui la concernaient. Donc voilà, moi ça a été un peu mon aide là-dedans. Mais en même temps donc moi je suis prof de français donc je suis assez convaincue que les gens qui ont envie d'écrire sont capables d'écrire. Après il y a des gens qui n'ont pas envie d'écrire, il y a des gens qui ont envie de chanter, de peindre, de n'importe quoi. Il faut s'exprimer mais je pars de la conviction que les gens qui ont envie d'écrire et qui déjà écrivent par eux-mêmes écrivent des petites phrases c'est des gens qui ont envie de, d'avoir un exutoire par l'écriture.

Et donc la première c'est Samira, que tu as lue hein « le bonheur est parti avec toi ».

J – Oui.

NRR – Voilà. Donc Samira elle écrivait déjà un peu pour elle-même. Donc moi je l'ai fermement encouragée, donc euh, le comment dire, le contrat avec ces femmes c'est que moi je n'allais pas changer ce qu'elles écrivaient, j'allais seulement corriger les fautes d'orthographe et de temps en temps, bon, corriger la ponctuation. Parce que les deux premiers livres donc celui de Samira et celui de Fatima ont été écrits à la main sur des feuilles de papier.

J – Ok, oui.

NRR – Donc ce n'est pas des femmes qui se sont mis devant leur smartphone ou leur ordinateur. La troisième, oui, elle a écrit directement ... elle a dactylographié son écriture mais les deux premières femmes c'est des femmes qui ont écrit sur papier libre quoi donc la deuxième c'est sur un cahier atoma et la première, Samira, c'était sur feuilles, comme ça, euh, qu'on a retapées. Donc ça, c'est moi qui ait fait, voilà.

Donc ben ça c'est un peu le processus si tu veux, alors bon l'idée c'était aussi chacune à son rythme parce qu'évidemment c'est un processus douloureux. Donc voilà ça s'étale depuis ... l'atelier il a commencé en 2013. Quoi que j'aime pas le mot atelier parce que c'est plutôt un processus. Ce n'était pas des ateliers, tu vois ce n'était pas des femmes qui venaient en disant « je vais dans un groupe de d'écriture ».

J – Oui, c'est ça.

NRR – C'était le groupe de parole qu'elles avaient mis sur pied entre elles et moi j'ai seulement été là-dedans la personne qui a épinglé des choses qu'elles ont dites quoi. Il y a en a encore d'autres qui ont écrit mais qui n'ont pas terminé.

J – Ok.

NRR – Et alors il s’est passé un truc vraiment très très spécial. C’est que au moment où le livre de Samira sortait ‘fin était enfin édité quoi, si tu veux, imprimé, euh on avait prévu une rencontre entre nous et une conférence de presse et on avait prévu de « fêter ça », entre guillemets, parce que bon la fête, c’est toujours relatif dans cette ambiance mais euh, un samedi après-midi je crois.

Et en fait le jour où on s’est réunies, euh on venait d’apprendre les attentats de Paris qui ont eu lieu un vendredi je crois et en plus Fatima qui était en train d’écrire son deuxième euh le deuxième livre a appris ce soir-là, par les nouvelles d’ailleurs, que son fils s’était fait sauter au stade de France.

Donc bon tout l’aspect un peu festif de la ... ‘fin pas festif mais épanouissement quoi, du fait que ce livre était enfin arrivé, était un peu gâché si on peut dire par ça et on a décidé de reporter la conférence de presse à cause de ça. Et du coup Fatima a recommencé toute l’écriture de ce qu’elle avait écrit, puisque bon, quand elle avait écrit la première fois c’était plutôt dans l’espoir de s’adresser à son fils et de d’avoir des mots aussi pour le faire revenir. Ben là, elle avait appris qu’il était mort, donc elle a tout recommencé euh, elle a recommencé intégralement tout son livre, toute son écriture. Parce qu’elle était évidemment dans une autre disposition d’esprit, dans un autre mental que quand elle avait commencé la première fois. Bon voilà ça c’est un peu en gros, donc maintenant c’est peut-être mieux que tu me poses des questions ?

J – Ben je n’ai pas de questions très très précises, c’est plus une discussion très ouverte. Donc voilà j’avais juste une question un peu plus précise justement. C’est quoi le lien entre, donc entre les discussions et l’organisation SAVE Belgium. Est-ce qu’il y a un lien ou pas du tout ?

NRR – Non, ben Saliha était une maman qui était dans notre groupe effectivement, à partir de mai/juin 2013 je dirais. Donc moi j’ai rencontré les mamans en avril 2013, les deux premières mamans. On a fait une pétition qui était adressée à Elio DiRupo et l’échevin de la commune de Schaerbeek où l’école se situait, l’athénée Fernand Blum. Qui était une pétition pour prendre toutes les mesures pour ... Elio DiRupo était premier ministre à l’époque. C’était une pétition pour prendre toutes les mesures pour faire revenir les enfants et, s’ils revenaient, de les réintégrer dans un circuit de vie normal le plus vite possible, c’était l’objet de la pétition. Et puis en mai, il y a d’autres mamans qui se sont jointes au groupe, disons le gros du groupe est arrivé entre avril et l’été. Et Saliha, et son mari d’ailleurs, a été une des personnes qui se sont joint au groupe « Mamans concernées ». Après, le groupe s’est intitulé « Parents concernés » parce qu’il y avait aussi le père dans le groupe. Et puis plus tard, Saliha a un peu fait son propre ... En fait Saliha a très rapidement appris le décès de son fils. Donc son fils est mort quand même seulement quelque mois après être parti. Et donc à ce moment-là bon la trajectoire est ... C’est aussi ça un peu le problème, c’est que la situation des femmes, au départ n’est déjà pas la même parce qu’il y a des situations familiales très différentes. Mais en plus, bon il y a des mamans qui ont assez vite appris malheureusement le décès de leur enfant, il y en a qui on a appris, il y en a qui étaient dans les attentats, il y en a

qui ont continué à vivre assez longtemps, qui ont fait des petits enfants et qui sont quand même morts mais où il y a quand même des belles-filles et des petits enfants vivants dans les camps, il y en a qui n'ont aucune nouvelle de leurs enfants, il y en a à qui on a dit la mort mais finalement ils n'étaient pas morts, il y a des enfants qui sont en prison maintenant en Syrie ou en Turquie ou en Irak. Donc bref, au fur et à mesure que la situation... En plus évidemment sur tout cela planait l'incertitude parce que ... ce n'est pas parce que tu n'as plus de nouvelles que l'enfant est mort ou inversement donc bon ... Tout ça évidemment dans une grande incertitude. Et puis il y en a dont les enfants sont revenus. Dans le groupe que moi je connais, je ne connais qu'un cas, c'est un des deux qui étaient partis en avril 2013 et donc évidemment chacun a dû vivre un peu aussi son propre chemin, son propre aller-retour d'émotions, quoi. Parce que bien sûr si ton enfant est revenu après quelques mois ou si au contraire on t'annonce qu'il est mort ben fatalement la manière dont tu vas vivre ça et le suivi après ne va pas être le même.

Donc en fait Saliha elle a assez vite commencé une association contre la violence extrémiste qui s'appelle SAVE Belgium. Mais qui n'a rien à voir avec le groupe de mamans de départ, donc ce n'est pas la même chose. Donc tu vois c'est une asbl. Donc si tu veux Saliha elle a fait partie parfois de ces groupes, d'ailleurs j'ai aussi des notes de Saliha. Saliha elle a fait partie de ce groupe de mamans informel du début. Mais après le décès de son fils elle a quand même plutôt centré sur ... son activité sur SAVE Belgium. Donc il y a toujours des relations entre SAVE Belgium et des mamans du groupe mais pas nécessairement ... mais pas de manière formelle, voilà c'est ça que je veux dire. Parce qu'il y a aussi une autre asbl qui existe qui est « de jihad van de moeders », tu as entendu parler ?

J – Non, du tout.

NRR – C'est ça le problème des wallons, ils ne savent rien de ce qu'il se passe en Flandres. Parce qu'en fait « de jihad van de moeders » est actuellement l'association qui regroupe le plus de mamans, aussi bien du côté francophone que bruxellois et flamand. Donc ça c'est une association qui a été mise sur pieds par une femme francophone mais d'Anvers, qui s'appelle Nabila Mazouz. Et qui a surtout, elle, été active dans tout le mouvement qu'on a mis sur pieds depuis deux-trois ans pour le rapatriement des enfants et des petits enfants. Et si tu tapes « jihad van de moeders », tu vas trouver plein d'informations. C'est une association qui a travaillé, ça s'est quand même important, en collaboration étroite avec une mission de la VUB composée de profs de psychologie et de plusieurs universitaires de la VUB, donc flamands. Qui ont fait deux missions en Syrie, qui ont rencontré les mamans là-bas, et les petits enfants. Et qui alors, les deux, ensemble, ils ont reçu en décembre l'année passée le prix de la ligue des droits de l'homme du côté flamand, pour leur combat pour le retour des enfants et des petits enfants. Donc malgré tout si tu, enfin si tu veux situer l'ensemble de cette ... de ces groupes de mamans, il faut quand même parler de ça aussi parce que c'est quand même la plus active en termes d'actions sur le terrain pour le moment, même si c'est difficile, même si ... Parce que là aussi si, par exemple quand, quand le premier groupe des enfants est revenu, à ma connaissance, mais je ne peux pas, c'est ce que j'ai entendu en

tout cas parmi les mamans, quand les mamans ici reçoivent l'accueil officiel des petits enfants, de leurs petits-enfants hein, forcément, en général on leur demande plutôt de ne plus avoir de contact avec d'autres personnes de la même ... avec la même problématique. Donc tu vois aussi les contacts se perdent pour toutes sortes de raison quoi, 'fin tu vois ce que je veux dire.

J – Oui oui.

NRR – Mais bon si tu écris sur cette problématique, même si ce n'est pas directement lié à l'écriture, mais tu peux quand même aussi mentionner l'existence de cette assoc quoi.

J – Oui, ça va.

NRR – Et donc à ma connaissance, à part les livres des trois mamans qu'on a publiés, il y a donc Saliha aussi qui a écrit. Il y a Laura de Charleroi. Tu es au courant de ça ?

J – Non du tout, Saliha oui j'ai entendu, mais ...

NRR – Donc Saliha elle a sorti un livre et Laura elle avait sorti un livre il y a longtemps. Laura c'est une fille de Charleroi qui était allée avec sa fille, qui est revenue, qui a été incarcérée après. Qui maintenant est libre je pense, 'fin pas je pense, je suis sûre. Et qui a aussi écrit un livre. Mais ça si tu tapes « Laura Charleroi Syrie », tu vas tout de suite tomber sur les références.

J – Ça va.

NRR – Sinon la grande différence entre les livres de Laura et celui de Saliha, c'est que dans les livres que nous on a édité c'est l'écriture des mamans, sans aucune ... donc ce n'est pas des mamans qui ont parlé et une autre personne qui a rédigé. C'est vraiment les mamans qui ont écrit elles-mêmes depuis la première ligne jusqu'à la dernière lettre. Ce qui pour moi est un long processus que de raconter à quelqu'un qui va écrire son histoire, tu vois ? Ben pour moi c'est totalement différent parce que, comment ... moi j'utilise la comparaison avec le tableau parce que moi je suis absolument nulle en tableau 'fin quand je veux dessiner quelque chose je dessine toujours autre chose que ce que je voulais exprimer. Tandis que quand j'écris, je suis capable d'exprimer ce que je veux dire. Donc c'est un peu comme si je demandais à un peintre voilà j'ai envie d'avoir un tableau qui va représenter ça, ça, ça et ça, avec telle et telle couleur, tel et tel machin ... et qu'il le fait et je dis ben voilà c'est moi qui l'ai fait, tu comprends ?

J – oui oui.

NRR – donc pour moi c'est la grande différence entre... Mais alors il y a aussi, avant que j'oublie, il y a aussi un monsieur, qui s'appelle Azdyne, qui a écrit, qui est un fr... un monsieur qui est entre Liège et la France, qui a écrit un livre parce que lui aussi, lui son fils est mort au Bataclan comme assaillant, et il a écrit un livre avec un monsieur dont l'enfant est mort comme victime au Bataclan. Et ça, ça vient de sortir, en février,

mars. Mais donc là aussi c'est une personne qui les a interviewé et puis qui a mis ensemble leurs récits. Mais donc ce que moi j'ai entendu comme écho, c'est que à partir du moment où c'est quelqu'un d'autre, une maison d'édition, un ..., qui prend ça en main, les gens ne se retrouvent pas à cent pourcent. Ne fût-ce que par exemple dans le choix du titre, tu vois par exemple nous dans nos titres, on n'a jamais voulu mettre enfant, Syrie, ou jihad ou des choses pareilles. Parce que d'abord c'est pas le choix des mamans, et que le but n'était pas de faire du sensationnalisme quoi. 'Fin je ne sais pas ce que tu penses des livres, mais ... Le but c'était de rendre la parole aux mamans, le vécu des mamans tel que elles l'avaient ressenti. Qu'est-ce que tu penses des livres d'ailleurs ?

J – Ben, difficile à dire, dans le sens où, je les ai lus moi les trois à la suite donc forcément c'était assez intense comme écriture. Mais c'est vrai que comme vous dites, on retrouver vraiment ce qu'elles ont ressenti au plus profond quoi, donc ... parfois je devais vraiment m'arrêter aller faire un tour pour dire de ...

NRR – Ben aussi parce que toi tu t'intéresses à l'aspect scriptural, moi ce que je trouve intéressant justement dans ces trois livres, c'est que tu vois, à travers le genre d'écriture, que c'est trois mamans totalement différentes, même si elles vont parler bien sûr de sentiments communs, ou d'expériences en commun. C'est pour ça que moi je trouve que l'écriture est importante. Pour moi, le style des gens, et je n'aime pas qu'on dise qu'il n'y a pas de style par exemple quand c'est simple, tu vois ce que je veux dire ?

J – Oui c'est un style

NRR – Par exemple, il y a une grande différence entre le premier ... entre le livre de Samira et celui de Yasmeen à la fin parce qu'elles ont pris plus de temps, c'est pas parce que nous on a donné des consignes différentes, c'est simplement parce qu'elles sont différentes. Elles n'ont pas la même expérience scolaire, elles n'ont pas les mêmes références, pourtant c'est deux femmes musulmanes hein ce n'est pas ça, je veux dire elles sont très différentes, quoi. Et je trouve que, tu vois c'est ça que j'aime c'est que en fait c'est pas seulement l'écrit mais c'est aussi à travers leur écriture c'est la... sur leur propre personnalité, ce qu'elles sont quoi. Ce qu'elles sont vraiment. Parce que par exemple Samira, elle aborde surtout la question de ... du manque de sa fille. Mais c'est aussi ce qu'elle est je veux dire. Pour le reste c'est une maman, voilà qui a fait des enfants, qui travaillait dans une école, comme accompagnante scolaire mais ... ou comme éducatrice plutôt. Donc je vais dire c'est son reflet, tandis que la dernière c'est une femme qui a déjà plus de, qui a aussi plus de recul sur la manière de vivre les choses par rapport à sa vision de l'ensemble de la société et tout donc voilà. Je trouve que ... et celle entre les deux c'est un peu le chemin entre les deux, c'est-à-dire que c'est une femme qui avant, ben comme elle dit avant d'écrire le livre à la limite elle n'avait jamais entendu parler de la Syrie elle ne savait pas où c'était, et qui a commencé à ouvrir les yeux sur le monde et sur la société à travers ce qui est arrivé à son enfant quoi.

Je trouve que les trois livres sont très différents. Et ça se reflète autant dans les thèmes qu'elles abordent que dans la manière d'écrire.

Donc voilà, et donc sur la question à quoi ça sert, bon disons que ... d'abord je ne veux pas parler à leur place parce que ça, tu pourrais aussi leur poser les questions à elles hein. Pour moi d'abord, c'est la question de ... de faire prendre conscience aux gens de leur propre valeur, voilà je trouve que quelqu'un qui a envie d'écrire, il ne doit pas se dire à non je ne vais pas écrire parce que, parce que je fais des fautes d'orthographe ou des choses comme ça. En tant que prof de français moi j'ai déjà rencontré et j'ai travaillé aussi beaucoup avec des adultes, hein. Donc français langues étrangères. J'ai rencontré des gens qui étaient capables d'écrire des merveilles et qui ne le croyaient pas parce qu'effectivement les merveilles qu'ils écrivent étaient truffées de fautes, mais c'était quand même magnifique. Et que le rapport à l'écriture, on bloque souvent les gens, parce que on leur dit « ah mais il y a des fautes », ou voilà « il n'y a pas la bonne ponctuation ». Alors qu'il y a beaucoup de gens qui savent écrire, qui ont un style, qui ont des choses à dire, qui ont ... qui sont des artistes dans leur domaine et donc voilà moi je trouve que déjà ça c'est une chose, en tout cas pour moi, c'est une chose ... c'était important qu'ils découvrent leur propre valeur.

Il y a leur permettre de rendre hommage à leurs enfants. Parce qu'elles, elles ... fatalement elles ont un autre rapport à leurs enfants que nous on l'a vu de l'extérieur. Donc il y avait ce désir profond chez ces femmes de faire connaître leur enfant tel qu'elles l'ont vécu. Et puis pour moi il y avait un aspect sociétal c'est-à-dire que je ... de ce que j'entendais, et surtout après quand il y a eu les attentats, mais de ce que j'entendais dans les médias et chez les politiques sur ces jeunes et sur leurs familles, ça ne correspondait absolument pas à la réalité que moi j'ai connue quoi. Moi j'ai connu au fil du temps certainement trente à quarante femmes ... mais au fil du temps trente à quarante mamans ou papas et j'ai ... que j'ai rencontrés de manière personnelle, pas pour faire un interview ou quoi, simplement dans mes actions, dans les réunions, etc. ou peut-être même plus que ce que je peux dire. Et donc ce qui m'a toujours frappé c'est à quel point tous ces gens étaient différents les uns des autres, avec leurs propres parcours, leurs propres chemins et tout. Je veux dire il n'y a pas un profil de djihadiste, il n'y a pas un profil de famille de djihadiste. Il n'y a pas des signes avant-coureurs qu'ils auraient été capables de déceler. Il n'y a pas de culpabilité ou de responsabilité de la part des parents. Donc voilà, donc moi j'avais envie quand même aussi que les gens découvrent ça à travers le récit des mamans, comme moi j'avais eu l'occasion de le découvrir en travaillant avec elles. Et puis une dernière chose, et ça c'était surtout aussi après les attentats, que moi je voulais aussi que la réflexion sur cette problématique se fasse à partir d'un point de vue humain et pas seulement à partir d'un point de vue sécuritaire.

J – oui

NRR – et donc que les gens comprennent que c'est aussi un drame humain pour les familles de djihadistes, comme pour les familles des victimes des attentats. Et que si on

avait trouvé des solutions à tout ça, ben il faut peut-être poser la question de manière humaine et pas déjà faire des schémas ou des ... sur ces familles, ou sur des quartiers par exemple, par exemple sur Molenbeek alors que tout est parti d'Anvers, ça aussi c'est quelque chose qui m'énervé. Mais bon ça c'est plutôt un peu toutes les raisons pour lesquelles moi j'ai, moi personnellement pourquoi j'étais motivée pour mener ces projets à bout quoi.

Et donc quand le livre de Samira est sorti en fait quand on a fait la conférence de presse, puisqu'on a fait une semaine après les attentats, on a eu énormément de presse parce que déjà comme il y avait des gens de bruxelles qui ont fait les attentats de Paris il y avait beaucoup de presse de chez nous. Donc on avait énormément de presse, qu'on n'aurait jamais eu sans les attentats. Et ce que je veux dire avec ça, c'est que ... les médias n'ont commencé à s'intéresser à cette problématique des jeunes qui partaient que quand il y a eu le boomerang en Europe, qu'avant cela, ça n'intéressait personne. Et qu'après les attentats, tout le monde s'est décrété spécialiste de la radicalisation, etc. parce qu'il y a eu beaucoup de subsides aussi qui sont tombés pour ça... alors que là, les mamans qui se battaient déjà depuis deux ans contre ce phénomène l'on fait dans l'indifférence générale, sans un balle et tout de manière bénévole et sans aucun intérêt financier, quoi.

J – ok.

NRR – et tu as déjà lu les deux autres livres ?

J – j'ai lu en fait les trois autobiographies, oui.

NRR – Non, mais les trucs de Saliha et de Laura.

J – Pas encore, pas encore. En fait je voulais les acheter ici récemment et puis avec le confinement, je vais les commander sur internet je pense que ce sera plus simple.

NRR – Ah oui, tu as raté ton coup, là. Mais donc si tu veux je peux chercher les trucs de Laura et te les envoyer mais, à mon avis si tu tapes Laura Charleroi Syrie tu vas tomber dessus tout de suite hein.

J – Je regarderai, ça va.

NRR – Et donc moi je peux leur proposer, en tout cas Samira et Yasmeen, parce que Fatima elle a ... elle a un peu pris des ... je crois qu'elle ne veut plus avoir à faire à qui que ce soit. Je peux leur proposer que tu puisses les interviewer par téléphone aussi.

J – Ok oui, c'est gentil.

NRR – Parce que, je veux dire, l'aspect thérapeutique du livre, il est ... moi je n'ai pas envie d'en parler parce que je ne me permets pas de parler à leur place là-dessus tu vois. Parce que je sais que ça leur a fait du bien mais ça les a fait souffrir aussi tout ça, donc... Voilà, je pense aussi qu'elles avaient envie d'écrire pour qu'il reste une trace d'une autre image de leur enfant que celle qui a été mise dans les médias quoi.

J – Oui. Ben oui, peut-être que ce serait plus facile que cela passe par vous, pour rentrer en contact avec elles, je ne sais pas si...

NRR – Écoute de toutes façons, moi je ne donne pas les coordonnées des gens sans leur accord, jamais. Que ce soit pour la presse, pour des étudiants, n'importe quoi.

J – Oui

NRR – Non, mais je trouve cela normal parce qu'elles ont aussi été beaucoup harcelées par des gens qui n'en avaient rien à cirer.

J – Absolument, oui.

NRR – Samira elle est très très mal parce que sa fille est toujours là-bas avec quatre enfants. Sa fille entre temps elle a eu cinq gosse et puis imagine elle avait dix-huit ans quand elle est partie, en 2013. Le cinquième est mort une demi-heure après la naissance. Et elle se trimballe là-bas dans les camps avec ses enfants entre ... je ne sais pas moi, un an et quatre ou cinq ans. Et dans des conditions abominables. Et Yasmeen, comme tu sais, ses deux enfants sont morts. Donc elle a encore ses belles filles là-bas mais dont elle n'a pas de nouvelles, donc c'est des françaises en plus, fin je veux dire c'est plus difficile pour les contacts et elle a des petits-enfants sur place aussi qu'elle n'a jamais vus qu'en photos, quoi.

J – Oui, ça elle en parle dans son livre, oui.

NRR – Donc, moi si tu veux je peux leur demander si elles seraient d'accord de parler avec toi au téléphone. Et si elles disent oui, je t'enverrai leurs coordonnées quoi.

J – Ça va. Sinon, ce qu'on pourrait faire c'est peut-être voir aussi fin je ne sais pas si elles accepteraient, qu'on se rencontre après les confinements, quand tout cela est fini, je ne sais pas si ce serait envisageable.

NRR – Écoute, après moi je pense que ça ... on verra hein, si ça peut leur faire du bien de parler de leurs enfants avec toi, déjà au téléphone et après le confinement, on ne sait pas encore quand ce sera fini. Apparemment c'est quand même parti jusque mi-mai de manière assez stricte. Je ne sais pas quand tu dois rendre ton travail.

J – Début juin, mais à voir justement par rapport au confinement.

[...]

NRR – Écoute je vais leur envoyer un message et je vais leur demander si elles sont d'accord de parler avec toi au téléphone. Et voilà, si elles disent oui, je te donne leur numéro de téléphone et puis après ça tu te débrouilles avec elles, quoi. En étant délicate.

J – Oui

NRR – Non bon, c'est une situation, c'est des mamans qui passent tout le temps par tous les sentiments mais le principal c'est quand même le désespoir hein donc... Ceci

dit, dans le groupe qu'on faisait, on a aussi beaucoup rigolé, on a ... tu vois. Il y avait beaucoup de femmes d'origine marocaine, donc il y avait aussi beaucoup de bouffe et de crêpes marocaines et de miel et tout ça. Mais euh, donc ce n'était pas tout le temps en larmes. C'est aussi un des buts de ces rencontres, c'était de pouvoir aussi de temps en temps lâcher ses émotions quoi, donc ... Mais bon, c'est peut-être difficile pour toi d'imaginer, moi je suis aussi mère et grand-mère donc ... J'ai justement essayé de ne pas me mettre à leur place parce que moi je trouve cela intolérable comme ... Tu vois tu as des petits-enfants, tu ne les as jamais vus, tu ne les as jamais serrés dans tes bras, tu ne les as jamais cajolés, tu n'as jamais joué avec eux, tes enfants du jour au lendemain ils te sont arrachés et tu n'as rien vu venir.

Aussi un point qui est très important je trouve c'est que toutes ces femmes se sentent coupables. Et moi je passe mon temps à leur dire qu'elles ne sont pas coupables, qu'elles ont bien élevé leurs enfants, chacune à sa manière, chacune avec ses trucs. Mais je veux dire, aucune de ces mamans n'était ... il y a des mamans qui n'étaient d'ailleurs pas musulmanes aussi, faut quand même savoir ça. Et aucune, même celles qui étaient musulmanes, c'était un islam comme ça, tu sais comme la religion catholique dans, surtout chez ... plus une tradition que ... Donc voilà, elles se sentent toutes coupables de ne pas avoir vu venir les choses, alors que tout ce processus a été très rapide, que on a tous fait notre crise d'adolescence et que ça n'a pas nécessairement pris ... tu vois, une ampleur aussi dramatique quoi ... Moi je suis une vieille maoïste donc à mon époque ... donc moi j'ai 65 ans donc je suis plutôt de l'époque guerre du Vietnam et tous ces machins. Ben pour peu on serait aussi parti tu vois. Ce n'est pas, c'est la situation internationale aussi qui euh... D'ailleurs j'espère que les gens s'en rendront un peu compte maintenant avec tout ce qu'il se passe avec ce coronavirus. Mais on est dans un monde qui explose de tous les côtés donc euh. Ce serait peut-être bien de réfléchir à changer de boussole pour prendre des décisions parce que forcément... Moi aussi j'ai beaucoup milité contre la première guerre d'Irak en 91. Et ... moi j'avais vu, j'avais décrit toute cette région parce qu'il y a potentiellement les avions mais y avait l'embargo donc tous ces pays qui étaient relativement stables, avec leurs déchets mais bon, qui n'en a pas ... ont été complètement démantelés. Donc ça a créé une situation effectivement... toutes sortes de groupes, de trucs, parce que voilà ... et puis il y a eu 2001, l'Afghanistan. Donc on a créé une situation de guerre partout dans le monde et tant qu'on n'avait pas les conséquences chez nous on s'en foutait. Mais c'est quand même les américains, les anglais, nous qui avons, qui avons commencé la guerre en 91, alors que c'était basé sur des mensonges quoi, je veux dire... Ça ça a été prouvé après, que Tony Blair s'est même excusé d'avoir déclenché la deuxième guerre. Parce que toutes les armes chimiques et tous ces machins n'existaient pas donc c'était vraiment pour préparer les gens à la guerre. Donc voilà moi je ... aussi que s'il y a des responsabilités, elles sont collectives quoi ... Ce n'est pas les mamans dans leur rapport à leur enfant qui sont responsables de qqch.

J – Oui, puis il y a aussi le contexte à l'intérieur de la Belgique, l'accueil qui est fait

NRR – Bien sûr, bien sûr. Il y a aussi, il y a surtout tous ces jeunes, et surtout les garçons, moi je trouve, parce qu'on ... qui sont d'office mal vus. On voit trois jeunes d'origine marocaine sur le trottoir on est déjà méfiant donc euh ... Il y a tout ce contexte qui, ben qu'elles abordent plus ou moins, chacun à sa manière. Mais par exemple les enfants de Yasmeen, c'est tout simplement ben voilà, il y a des choses injustes dans le monde on veut faire quelque chose quoi. Qui est une réflexion que n'importe qui peut avoir en dehors de la religion ou voilà. Et évidemment leurs recruteurs se sont appuyés là-dessus, sur leurs bons sentiments, pour les mettre dans une certaine voie quoi.

J – C'est vrai qu'elle l'exprime vraiment bien dans son livre, Yasmeen...

NRR – Oui, c'est celle qui a poussé la réflexion le plus loin. Les autres aussi elles ont cette réflexion mais leur genre d'écriture n'était pas la même quoi... leur motivation d'écriture n'était pas la même. Et moi je, j'ai respecté aussi via le style, que ... Tu vois je n'ai pas voulu poser des questions en plus, qu'on analyse sur ça ou ça, parce que ... Moi c'est à ça que je tiens dans cette démarche, c'est que tout, aussi bien ce qu'elles ont exprimé que la manière dont elles l'ont exprimé, ça les représente elle-même et pas un éditeur qui a influencé dans un sens ou dans un autre.

J – Ça va. Et juste peut-être, est-ce qu'il y a des difficultés, fin on l'a déjà un petit peu abordé plus ou moins indirectement, mais des difficultés qui se sont présentées pendant l'écriture, des freins ?

NRR – Écoute, la seule chose en ce qui me concerne, pour ma part c'était la patience, je ne suis pas quelqu'un de patient. Je suis quelqu'un quand j'ai décidé de faire quelque chose il faut que ça se fasse vite. Mais bien évidemment il fallait être patiente quoi. Il fallait attendre qu'elles aient envie d'écrire. Je les ai surtout encouragées en disant chaque fois qu'elles me donnaient des morceaux que je trouvais que c'était bien et c'était sincère quoi ... Donc je pense que leur difficulté d'écriture ça tu devrais vraiment leur demander à elles.

J – Oui, oui

NRR – Parce que moi j'ai simplement, je trouve ça important d'essayer d'être patient et de respecter leur rythme et de ... Voilà, d'être prête à travailler sur leurs textes, je veux dire les retaper ou les corriger quand elles m'envoyaient. Et je pense que la difficulté c'est qu'il y a sans doute des jours où elles avaient le courage d'écrire et d'autres pas quoi. Mais ça tu devrais plutôt leur demander à elles. Je pense que tout ... comme le travail a été fait par elle, je pense que les difficultés du travail ... parce que pour moi il n'y a rien de difficile fallait juste retaper, corriger les fautes, moi je suis prof de français donc ... C'est mon métier quoi ... Ce n'est pas ...

J – Ça va

NRR – Ça va ?

[...]

Masson Juliette

Juin 2020

**L'écriture autobiographique chez les *mamans concernées* belges.
Recherche sur les enjeux de la rédaction autobiographique –
Lecture de quatre récits de vie**

Promoteur : Fabien Carrié

Depuis les premiers départs de jeunes Belges en Syrie en 2013, plusieurs mamans se sont exprimées dans des récits de vie, retraçant leur histoire et celle de leurs enfants. Dans ce travail, nous cherchons à comprendre les enjeux de l'écriture autobiographique chez ces mères dont le parcours est tout particulier. Quelles sont les raisons qui poussent ces mamans à écrire un livre et quelles sont les difficultés qu'elles rencontrent au cours du processus ?

Afin de comprendre ces enjeux, nous analysons quatre récits de vie publiés par des mamans belges concernées par le départ d'un enfant en Syrie : *Le bonheur est parti avec toi* de Samira Laakel ; *À travers mes souvenirs et mes larmes. Lettre à mon fils* de Fatima Kaddour ; *Voir le Chaam et Mourir* de Yasmeen Albaldah ; *Maman, entends-tu le vent ?* de Saliha Ben Ali.